Le Courrier de Montmagny

Organe du comté de Montmagny

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.

7ième année. — 5 sous le numéro. Montmagny, samedi, le 1er mai 1954 No 12

L'hon. Jean Lesage expose et approfondit la situation fédérale provinciale

Je voudrais, durant le temps que j'ai à ma disposition, discuter des relations financières fédérales provinciales. Cette question a depuis quelques années en particulier posé un problème difficile. Des événements survenus dans la province de Québec en ces dernières semaines ont eu pour effet de lui donner une acuité nouvelle et sérieuse.

Je ne cherche pas à diminuer la gravité de la situation qui est faite à un groupe de contribuables du Québec: je sais que mes collègues de la Chambre se rendent compte qu'il ne s'agit pas d'une chose que l'on peut traiter à la légère ou régler d'un revers de la main. Parce que la situation peut être lourde de conséquences, il faut l'envisager, l'étudier, l'approfondir dans ses causes et dans ses effets en évitant l'émotion, la passion, les accusations et les contre-accusations et, à tout prix, l'invective. Serait-on justifié par exemple, de m'accuser d'être un ennemi de ma province ?

Citoyen canadien que je suis, fils, résident et représentant du Québec, je crois que la seule émotion permise dans les circonstances est celle qui est causée par l'inquiétude à la pensée que les citoyens de ma province peuvent être dans une impasse.

Je réalise pleinement que l'imposition du revenu des particuliers par le gouvernement du Québec et l'attitude — justifiée, je le soutiendrai — du gouvernement canadien à l'égard de la déduction totale créent dans ma province une division d'opinion qui risque d'avoir des effets malheureux pour l'unité du groupe ethnique auquel j'appartiens.

La paix et la sérénité aussi bien dans chaque groupe qu'entre les groupes qui composent la nation canadienne sont si nécessaires au maintien de l'unité nationale et au progrès social et économique de la patrie que tous les hommes de bonne volonté doivent laisser de côté préjugés et intérêts politiques, et se pencher consciencieusement sur le problème pour tenter d'y trouver une solution. Je me propose cet après-midi d'exposer aussi froidement que possible les données de ce problème.

Subsides fédéraux — principe de la Confédération

La répartition du revenu des impôts par le parlement entre les provinces, sous forme de subsides, est absolument con-

(Suite à la page 10)

"INTRODUCTION A L'OPERA"

Nos Futures Etoiles à Montmagny

Les Jeunesses Musicales de Montmagny auront l'avantage de goûter un autre régal artistique, le 4 mai prochain, au Cinéma Lafontaine, vers 8 heures trente, puisque l'on a invité à l'intention de tous les jeunes de Montmagny, des vedettes bien connues, "Nos Futures Etoiles".

NOTES BIOGRAPHIQUES

MADAME ROLANDE GARNIER

Née à Notre-Dame de Lourdes le 11 juin 1926, village du Manitoba, Madame Garnier a grandi à

Saint-Boniface, ville très française. Sa mère, mezzo-soprano, prenait des leçons de chant de M. Charles Milhau, des Conservatoires de Paris et de Milan. C'est sous la direction du même professeur que Madame Garnier a pris ses premières leçons de chant.

Plusieurs succès ont déjà jalonné sa route. Elle chanta pour les "Manitoba Musical Festival" ainsi qu'à la radio de Winnipeg; chassée à Régina par les innondations, elle y fut engagée par le "Lions Club"; membre du Winnipeg Philharmonic Choir", elle chanta comme artiste invitée au "Male Voice Choir" de Gimly; enfin, gagnante du concours des "Futures Etoiles", elle entreprendra bientôt la tournée des villes Jeunesses Musicales.

Monsieur Garnier, sculpteur de talent ,travaille actuellement pour le musée de Régina à l'occasion du 50e anniversaire de cette ville. Il y crée deux groupes: l'un à la gloire de nos premiers colons et l'autre illustrant une chasse indienne aux bisons. Suzanne, heureuse fillette de Madame Garnier, a 6 ans et va à l'école à St-Vital, Manitoba.

M. LOUIS QUILICOT

A la suite de ses premières études de chant il sortit vainqueur du Concours de la Société St-Jean-Baptiste. Ses qualité vocales et peut-être aussi son origine italienne l'amenèrent à se diriger vers le Conservatoire de Rome où il étudia quelque temps sous la direction de Strachiari et de Mlle Teresa Pediconi. Il fit un bref séjour au Conservatoire de Lugano en Suisse. Il fit halte à Paris pour profiter des conseils de Paul Derène.

Au Canada, M. Louis Quilicot est déjà avantageusement connu du public Montréalais. Soliste des Variétés Lyriques, soliste du Réseau Radio-Canada ses compatriotes ont pu l'applaudir à plusieurs reprises. Le Ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse ne manqua pas de couronner ses succès d'une bourse d'études qui lui permit de bénéficier d'une seconde bourse obtenue du "Mannes Music School of New York".

Le célèbre artiste français Martial Singher honore maintenant notre compatriote par l'intérêt qu'il porte à sa carrière. C'est cette préparation soignée qui lui [illegible] le concours si populaire de Radio-Canada "Nos Futures Etoiles". Tout récemment la télévision et l'Opéra Guild lui confièrent des rôles à l'opéra.

Sa carrière est en marche, son succès est présent.

— ★ —

Le Mouvement des Jeunesses Musicales du Canada accorde aux deux chanteurs gagnants de l'émission "Nos Futures Etoiles" une tournée Jeunesses Musicales

(Suite à la page 3)

Début d'incendie

Mardi dernier, un incendie a été évité de justesse à la Manufacture de Meubles "Montmagny Furniture Limited", alors que les flammes s'étaient communiquées à un amas de copeaux que des ouvriers avaient oubliés près d'une fournaise.

Heureusement, on peut s'apercevoir à temps de ce début d'incendie et M. Maurice Collin aidé d'un gardien purent éteindre les flammes avant qu'elles menacent sérieusement l'établissement. On nous dit même qu'un malencontreux accident est survenu quand un instincteur chimique tombé sur le parquet éclaboussa tout... y compris les flammes, qu'il anéanti jusqu'aux vêtements de M. Collin... qui en fut quitte pour un bon bain chimique.

Fête missionnaire

Les membres du conseil de l'Amicale Sacré-Coeur et la population de Montmagny veulent rendre un témoignage de gratitude au Frère Elias que ses supérieurs viennent de désigner comme directeur-fondateur de la nouvelle mission des Frères du Sacré-Coeur de la province communautaire de Rimouski, en Nouvelle-Calédonie.

A cet effet, une fête missionnaire marquera le départ du Frère Elias au cours du mois de juin. Notre reconnaissance se traduira par la présentation d'une ourse que nous voudrions bien garnie.

Toutes les personnes qui désireraient contribuer par une obole, si modeste soit-elle, à l'oeuvre missionnaire du Frère Elias, sont priées de se mettre en communication avec l'un des membres du Comité de la Fête: Frère Louis-Philippe, s. c., MM. Pierre-C. Després, Amédée Proulx, Gérard Thibault, Patrice Corriveau, Marcellin Gamache.

Un recu des autorités du collège vous parviendra par la poste.

Merci à l'avance de votre généreuse collaboration.

Son Exc. Mgr Philippe Lussier

au RICHELIEU-MONTMAGNY

Le Club Richelieu de Montmagny aura le très grand honneur de recevoir à son dîner-causerie hebdomadaire de lundi, le 3 mai, au Manoir Saint-Louis, à six heures, Son Exc. Mgr Philippe Lussier, évêque de St-Paul, Alberta, qui entretiendra les membres des oeuvres de son diocèse.

Mgr Lussier sera présenté par le Dr André Dorion, O.P., de Québec, vice-président de la Société Richelieu, et remercié par le Dr Albert Dumas, directeur de l'Unité sanitaire de [illegible] et président de la [illegible]

Une jeune fille de dix-sept ans est gravement blessée

Mercredi dernier, vers la fin de l'après-midi, une jeune fille de Montmagny, la jeune Pierrette Côté, âgée de dix-sept ans, se promenait sur la route Trans-Canada, aux environs du Garage Laurendeau, quand une automobile survenant du côté opposé de la route la heurta violemment.

Le véhicule conduit par M. John J. Lewis, renversa la jeune fille et lui infligea de graves blessures, notamment à une jambe et à l'épaule, en plus de lui causer des blessures minimes au visage et sur le corps.

Les ambulanciers de la maison Ruelland transportèrent immédiatement la blessée à l'Hôtel-Dieu de Montmagny où elle reçut les premiers soins.

Pierrette Côté est la fille de M. Laurent Côté, dont la demeure est située rue Du Bassin, à Montmagny. Elle devra demeurer hospitalisée pendant quelques semaines. Elle souffre d'une fracture à la jambe et de contusions à l'épaule et sur le corps. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

RAFLE

La vente des billets pour le tirage organisé au profit de la mission des Frères du Sacré-Coeur, en Nouvelle-Calédonie, s'est terminée mardi le 27 avril. Voici les noms des heureux gagnants.

1er prix, Mme Jean-Marie Proulx, rue St-Louis, Montmagny, gagne le meuble offert par M. Gérard Collin.

2ième prix, Mme Dominique Lambert, de Villeroy, gagne la grotte de Lourdes.

3e prix, M. Albert Landry, de St-Fabien-de-Panet, gagne la grotte de Fatima.

(Suite à la page 8)

Le COURRIER DE MONTMAGNY
Organe du comté de Montmagny
Membre de la C.W.N.A. et l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada.
Imprimeur-Editeur. — Les Editions Marquis, Ltée, 31, rue St-Thomas, Montmagny, Qué. Can.
MAURICE MARQUIS.
Directeur-Gérant :
ABONNEMENT, CANADA: $2.00. — ETATS-UNIS: $2.75
Toute année commencée est due en entier.

EDITORIAL

"ANNEXION"

Nous sommes très heureux de constater combien nos lecteurs ont bien accueilli notre article de la semaine dernière au sujet de l'annexion de territoire pour Montmagny. Nous avons reçu de nombreux témoignages d'appréciation et nous avons pu constater que même les citoyens de la paroisse se rendent compte de l'importance de cette décision qui est devenue presque inévitable pour favoriser le développement industriel, commercial et économique de notre ville.

Pour les résidents de la paroisse, cette solution apporterait certaines améliorations, surtout si nous considérons le fait que plusieurs d'entre eux doivent chaque année débourser une double taxe d'affaire pour obtenir la permission d'exercer leur commerce dans la ville. L'annexion serait donc pour eux un avantage. Pour ce qui est des cultivateurs qui, actuellement viennent vendre leurs produits agricoles dans la ville, leur situation ne serait en rien changée et ils auraient toujours l'avantage de vendre leurs produits sans payer de taxes supplémentaires.

Ceux qui ont bien voulu nous exprimer leur satisfaction pour le projet d'annexion ont compris tout de suite l'importance d'un tel projet et nous leur en sommes reconnaissants de nous apporter leur collaboration et leur aide, pour semer cette idée en la faisant accepter de tous.

La préparation des cartes faites à l'échelle et représentant le district de la paroisse et de la ville dans tous ses détails topographiques est en bonne voie d'exécution. Grâce à ce travail précis et complet, il nous sera facile d'étudier le terrain pour ensuite apporter de bonnes solutions à nos problèmes. Sachant ce que nous possédons, nous pourrons juger de ce qui nous manque.

Pour le développement industriel, commercial et écomique de notre petite localité il faut d'abord nous assurer que tous les citoyens de la ville, aussi bien que ceux de la paroisse, sont convaincus que rien ne peut être avantageusement conclu si l'on ne procède pas d'une façon logique et méthodique, car il est clair que nous ne pouvons plus prendre le risque d'agir à la légère et sans réflexion pour voir disparaître les chances d'avancement que nous possédons ou qui peuvent se présenter à nous.

L'annexion demande un plan d'urbanisme complet et efficace déterminant des zonages précis d'industries, de commerce ou d'habitation. Ce plan demande beaucoup de travail mais il est nécessaire. Nous sommes déjà en retard, de ce côté. Il ne faut pas nous exposer à y rester encore pendant dix ans!

Pour réussir, il faut des sacrifices de la part de tous. Il faut surtout que chacun de nous consente à mettre de côte ses intérêts personnels et consente à se refuser toute mesquinerie pour consentir à s'adapter aux faits et gestes qu'il nous faudra poser.

Maurice MARQUIS.

"DEPOTOIR"

Nous sommes déjà rendus au premier mai !...

C'est la saison du grand nettoyage, la saison où tout le monde fait son possible pour mettre de l'ordre autour de la maison en nettoyant les parterres, en les enjolivant de fleurs et d'arbres ou en rafraîchissant la maison d'une couche neuve et propre de peinture pour tout faire reluire et briller sous le soleil printanier.

Mais est-ce que la ville laissera, cette année encore les champs qui environnent la route transcanadienne, se couvrir de papiers et de débris de toutes sortes que le vent traîne du dépotoir ? Est-ce que la route Du Quai aura toujours cet horrible aspect ? Cette senteur nauséabonde ? Car, il faut bien être aveugle pour ne pas constater que les champs et les clôtures de la route No 5 sont parsemés, non pas de fleurs, mais de traîneries ! Et cela se prolonge jusqu'à la rue Sainte-Brigitte... et parfois plus loin, tandis que cette partie de la ville, y compris la route Du Quai, pourrait être si pittoresque et coquette au lieu de devenir un épouvantail pour les promeneurs et les touristes et un voisinage dégoûtant pour ceux qui y demeurent et y passent chaque jour. L'embarras ne vient pas seulement de ceux qui ont peur des rats... mais aussi de ceux qui n'aiment pas particulièrement être asphyxiés par cette fumée acre et noire qui plane toujours au-dessus de leur tête. L'aspect abandonné et horrible de cette partie de la ville n'est pas pour attirer les visiteurs !

Depuis un an, on parle de déménager en un autre endroit ce dépotoir, mais on ne fait qu'en parler. Aucune décision n'a encore été prise pour mettre fin à ces saletés qui font le déshonneur de la ville aux yeux des étrangers.

Il n'y a pas quatre chemins à prendre pour résoudre cette question et la ville devrait s'occuper de la résoudre le plus tôt possible en organisant un service de vidanges qui ne seront pas semées à tout vent aussitôt ramassées.

Il ne faut pas oublier que nous ne pouvons rien négliger pour améliorer Montmagny si nous voulons son développement et des industries. Il ne faut donc pas fermer la porte à ceux qui auraient l'intention de s'installer chez nous en leur montrant des spectacles aussi douteux que l'aspect de notre dépotoir situé près du quai et de la route transcanadienne. D'un autre côté, il est inutile de mettre sur pied une grande campagne d'embellissement si la ville ne veut pas faire sa part.

Maurice MARQUIS.

Feu Rouge

Sous les prétextes les plus divers, gravitent autour de la médecine et du médecin une foule d'individus qui savent en mettre plein la vue aux ignorants, à ces pauvres déséquilibrés physiques, mentaux ou psychiques de notre monde bouleversé. L'on sait combien nombreux ils sont et avec quelle facilité ils deviennent la proie du beau parleur, du tam-tam et du tape-à-l'oeil de vagues diplômes qui valent, au point de vue scientifique, une décoration de pompier ou une médaille de bedeau. Nous en avons eu — et nous en avons encore — de ces gonflés du toupet dont la carte d'affaires — eh oui, d'affaires! — est mantie de titres à toutes sauces, empruntés au gotha des hue et des dia, inventés par la nécessité du va-comme-je-pousse, étalés sans vergogne partout où le "p'tit bizenesse" peut mousser. Ces petits messieurs se font donner du "docteur!" à plein rendement et, d'une voix inspirée, ne se gênent guère pour exposer leurs ignorants prétentions à plus ignorants qu'eux, ce qui n'est pas peu dire. Ils arborent des airs d'illuminés, rendent des ukases d'un air pâmé à de pauvres imbéciles, subjugués par tant de "hault sçavoir", encore plus pâmés qu'eux. De temps à autre, tombent de leur plume un livre mi-chair mi-poisson, ni frais ni faisandé, que personne ne lirait s'ils n'étaient vantés à grands coups de gueule dans une réclame payée . . . par l'auteur lui-même, qui y fait son éloge, vous pouvez m'en croire. A la lecture, ces oeuvres de quintessence se révèlent ni bonnes, ni mauvaises, ni trop bêtes, ni trop fines, ni trop savantes, ni trop obscurantistes. En somme, un vrai julep, écoeurant à force d'être édulcoré, aussi consistant qu'un banquet de colle. Absolument le type de ce qui se rencontre chez le charlatan: rien pour la consultation, mais à la porte un, deux, trois livres et un plateau. D'un geste décidé on tend les livres et le traitement ne devient efficace que lorsqu'on les emporte payés, bien payés. Quant à les lire, c'est une autre affaire.

Mais là n'est point mon véritable propos qui est de souligner l'importance d'un jugement rendu en France au sujet de la psychanalyse et qui admet implicitement la nécessité pour le psychanalyste d'être médecin.

Pour sa part le professeur Heuyer, de l'Académie de Médecine, va beaucoup plus loin. Pour lui, non seulement on doit être médecin, mais aussi psychiatre qualifié. "Avant tout traitement, dit-il, il faut faire un diagnostic, tous les troubles mentaux ne relevant pas d'un traitement psychanalytique. Le trouble mental n'étant pas statique mais toujours évolutif, seul un psychiâtre expérimenté peut apprécier l'évolution d'un état mental pathologique au cours du traitement". Et il ajoute, ce qui devient plus grave: "Nous ples de catastrophes survenues pourrions apporter mille exemau cours de psychanalyses menées en dehors de tout contrôle qualifié: suicides de mélancoliques ou de délirants, tumeurs cérébrales traitées par psychothérapie".

Sans avoir d'expérience psychiatrique, je n'ai pas été sans avoir à constater moi-même que des maladies organiques qu'auraient pu déceler des étudiants de deuxième année de médecine, venaient échouer dans mon service après des mois d'une fruste psychothérapie, évocatrice, vous le pensez bien, du cataplasme sur une jambe de bois, mais dangereuse.

Psychanalyse, psychothérapie, psychologie! Quel galvaudage ont subi ces mots depuis quelques années. A quel usage les a-t-on fait servir, grands dieux! Et pourquoi laisser au mains de tant d'incompétents notoires et reconnus des armes aussi dangereuses?

Il n'y a pas à dire, nous traversons une ère de "toxicomanie psychalalytique et psychologique". Quand le médecin sortira de sa léthargie, quand il secouera son apathie envers ces metteurs en scène qui tiennent du barnum et de l'hypnotiseur, le mal sera greffé aux quatre coins de l'être humain: cerveau, conscience, âme et corps. Encore une fois, il nous faudra guérir au lieu d'avoir prévenu. Ce ne sera pas faute d'avoir crié "Feu rouge!"

Roméo BOUCHER

lecon de printemps

Chaque année, c'est la même chose !

Quand, à la fenêtre grisâtre de mon bureau, le printemps vient faire reluire son soleil plus beau et plus matinal, il me vient un goût poussé de faire disparaître ces contrevents lourds et cette poussière laide et mouillée que l'hiver a laissé trainer !

C'est d'ailleurs, un goût fort partagé. Il faut voir ces messieurs de la voirie débarrasser des glaces salies, les rues et les trottoirs des villes... et ces dames ouvrir plus grandes les portes et les fenêtres et balayer avec aise la galerie depuis longtemps délaissée.

Et puis, demain, animées d'un bel esprit civique, de nombreuses associations vous parleront de nettoyage, d'embellissement, de renouveau. Avec un esprit de collaboration fort louable, souvent par delà les limites de leur ville ou de leur village, les citoyens d'une même région se tendront la main pour développer chez eux une engageante atmosphère de propreté et de beauté.

Rien qu'à y songer, les yeux perdus dans le carreau sali de ma fenêtre, je vois déjà se dresser des fleurs aux couleurs vives, des pelouses bien rasées et des maisons coquettes aux murs joliment peints, là où hier il y avait tant de saletés, tant de laideurs.

Des saletés, des laideurs qui sont venues là, qui se sont entasseés même sans trop, trop, l'on s'en rend compte... mais qui maintenant, sous l'éclat du soleil printanier, se révèlent crûment à nous. — C'est assez étonnant, quand on y songe bien, comme il s'en était caché de ces ordures sous le manteau pourtant bien blanc de la belle neige d'hiver !

o—o—o—o—o—o

Et j'ai songé avec un étonnement tout aussi grand — le rapprochement des idées était tout naturel — que sous le titre, sous le couvert de centres bien chrétiens, bien catholiques, nos villes et nos paroisses rurales cachent aussi des ORDURES MORALES. Il suffit de jeter ici et là de la lumière, de la lumière vive pour mettre à nu toutes ces plaies.

De la lumière vraie, par exemple! Pas de ces lueurs pâlottes dont on se sert pour éclairer les salles de grills, les fonds de certains restaurants ou les dessous de comptoirs de certaines librairies! Non! De la lumière vive et pure comme celle du beau soleil du bon Dieu !

Je pense que si on voulait vraiment regarder ainsi, bien en face, avec les lunettes qu'il faut, certains coins de nos villes et de nos petits centres, on ne chercherait plus ni où, ni comment faire le ménage. — On se rendrait compte tout simplement que, chez nous, dans le domaine moral, il y a des saletés! Des saletés qui, petit à petit, poussées par le vent d'un matérialisme païen, se sont déposées ici et là, se sont accumulées et paralysent le mécanisme de notre vie chrétienne.

Il faut là aussi faire le ménage... tout comme on le fait périodiquement au foyer... tout comme on le fait, chaque fin d'hiver, de par les rues de ma ville: avec le concours des autorités civiles, avec la poussée des associations, avec la collaboration étroite et spontanée de tous les individus !

Il faut faire le ménage de notre langage, chargé de blasphèmes et de sacres ! Il faut faire le ménage de nos lectures, bourrées d'obscénités et de pornographies ! Il faut faire le ménage de nos moeurs, déréglées par l'intempérance et la luxure... si on veut qu'après ça poussent les fleurs du vrai civisme chrétien.

Et ça, c'est l'ouvrage des laïcs... pas des curés ! Nos prêtres peuvent bien nous montrer du doigt notre devoir et nous encourager à l'accomplir, mais il restera toujours que c'est nous qui devrons nous acquitter de cette tâche.

Que nous soyons simples citoyens, présidents d'influentes associations, échevins, maires ou députés, nous devons prendre nos responsabilités et nous acquitter de notre tâche.

C'est à ce prix que, dans le domaine moral comme dans le domaine matériel, nous pourrons faire chez nous, régulièrement, un beau ménage, dont les effets dureront. Par un petit ménage de carême, qui sera à recommencer au lendemain de Pâques ! Non ! un vrai ménage dont l'effet bienfaisant se fera sentir toute l'année durant.

PAUL L'ECUYER.

CHEZ LES J. M. C.

La musique... ou la poésie ?

La Musique . . ou la Poésie?

Décidément, Shakespeare n'aurait pas manqué de s'écrier "That is the question"! Mais voila, ce grand poète n'était pas là dimanche dernier quand s'affrontèrent dans un débat artistique la poésie et la musique.

L'Hôtel Montmagny, dimanche soir, s'était remplie de tous les fervents des arts pour assister au dîner-causerie des Jeunesses Musicales. Le dîner sous la présidence d'honneur de M. le Chanoine Auguste Lessard et auquel assistait M. le Maire Louis-O. Roy et madame Roy ainsi que plusieurs personnalités bien connues de Montmagny et de l'extérieur se déroula dans une atmosphère de gaité bien que tous les convives, tout en goûtant des mets succulents, étaient des plus anxieux d'entendre le débat prometteur qui mettrait en conflit le musicien dans la personne du compositeur bien connu le Rév. Père Emile Martin, et le poète représenté par le renommé compositeur et petit-fils de René Bazin, René Salvator Catta.

A l'issue du dîner, les artistes invités furent brièvement présentés par un de leurs compatriotes, M. Raymond Massard du poste C. K. B. M. Ils durent ensuite s'affronter pour discuter de leurs sujets préférés.

Le poète attaqua, en insinuant que la musique quoiqu'un art agréable et ne possédait pas la faculté de traduire efficacement la nature. Des mots auraient été peu convaincants de la part du musicien qui résolut la question en faisant parler son clavier dans une pièce du XVIIe siècle, "COUCOU" et par laquelle il nous fit entendre d'une façon charmante le chant de l'oiseau bien connu de son pays, la France. Le poète dut avouer que la pièce était agréable mais il déclara que malheureusement il n'avait pas reconnu le chant de l'oiseau familier qui en somme était beaucoup plus monotone que la brillante pièce musicale qu'on venait d'entendre. De son côté le musicien admit que le chant était stylisé et adapté mais en rejouant de quelques notes le thème simplifié il dut faire avouer au poète que c'était bien là le chant du coucou, et de toute façon ce chant était de loin plus re que par les mots que la poésie re que pa rles mots que la poésie pourrait employer pour le traduire. Les spectateurs commençaient à désespérer du sort de la poésie quand M. Catta releva cette accusation d'une façon convainquante en opposant la musique du XVIIe siècle une poésie une autre du XIXe siècle, "Les Djinns" de Victor Hugo, qu'il interprète d'une façon tout à fait étonnante, qui obtint sans l'ombre d'un doute l'effet désiré, celui de faire apprécier toute la valeur de la poésie.

Mais la discussion, à la suite de cette pièce, reprit comme de plus belle puisque cette fois le musicien commente à sa manière l'oeuvre et tout en admettant sa grande richesse ne manque pas de faire remarquer que l'on y retrouve, comme en musique, toute une succession de sons et de figures musicales jusqu'au point ou l'auditeur en vient à oublier les mots pour suivre le rithme seul. C'est un peu vrai mais il faut aussi avouer que l'art de dire que possède à la perfection, M. Catta, qui sait donner à sa voix des crescendo formidables qu'il traduit ensuite en diminuendo, a tout de même réussi à prouver que la poésie comme la musique peut se faire l'interprète des choses naturelles en les évoquant.

Ayant prouvé que la musique comme la poésie peuvent d'une manière un peu différente mais bien réelle traduire la Nature, les deux adversaires entreprirent ensuite de s'affronter, plus exactement d'affronter leurs arts sur le domaine des sentiments. Quel pièce plus expressive aurait pu choisir le poète que ce magnifique et passionné "Lac" de Lamartine? Pour égaler la poésie le musicien interpréta toute la mélancolie et la passion de l'"Etude en la dièse mineur" de Chopin.

Evoquer un tableau semble plus facile pour la poésie qui nous semble-t-il peut plus facilement décrire et raconter surtout si l'on en juge par la charmante interprétation de René Salvator Catta des Deux Pigeons de La Fontaine, ou l'intrigue captivante et ingénieuse tient son auditeur

(Suite à la page 7)

Les Lacordaires de St-Mathieu

Dimanche, le 25 avril, les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de Saint-Mathieu de Montmagny ont tenu leur assemblée mensuelle à la salle de l'école et a réuni une foule d'au delà de 300 personnes Etaient aussi présents à cette réunion, les membres du comité régional, qui se compose comme suit: MM. Réal Nicole, président; Roger Vaillancourt, secrétaire; Claude Boulet, trésorier; Paul Paris, propagandiste.

M. l'abbé Jean-Paul Boulanger, aumônier du cercle, était aussi présent.

Mlle Gervaise Gaudreau ouvrit la soirée par un magnifique morceau de piano. Après quoi, M. l'aumônier récita la prière. M. Réal Nicole, président régional pour le district de Montmagny, prononça le mot de bienvenue à toutes les personnes assemblées.

M. Gaston Cloutier, secrétaire du cercle, lut le procès verbal de la dernière assemblée, lequel a été rédigé par la propagandiste, Mme Maurice Boulanger et transcrit par Mlle Bibiane Bossé, secrétaire du cercle Ste-Jeanne d'Arc.

Par la suite, un groupe de Lacordaire et de Jeanne d'Arc nous ont interprété un chant de leur répertoire. M. Paul-Henri Gaudreau accompagnait au piano.

Mlle Mona Masson, une gentille petite chanteuse, nous a rendu une joli chanson qui fut chaudement applaudi par l'assistance. Elle était accompagnée au piano par Mlle Huguette Boulet.

Le président du cercle donna ensuite quelques explications au sujet des règlements afin de démentir certaines rumeurs répandues dans le public.

Le prochain numéro comprenait le moment le plus solennel de la soirée: l'initiation et le changement de décoration.

Chez les Lacordaire, MM. Raymond Masson et Pierre Gaudreau ont été initiés. MM. Jocelyn Doyer et Léon Gaudreau ont reçu leur décoration de 5 ans.

Ont été initiées chez les Jeanne d'Arc: Mlles Gervaise Gaudreau, Madone Lavoie et Lisette Picard.

Nos plus sincères félicitations.

L'on mis en rafle un billet de $5.00 qui fut gagné par Mme Roland Cloutier.

Pour faire suite, la petite Diane Boulanger interprétau ne déclamation intitulée: "Les Papillons", de Gérard de Nerval.

M. Paul-Henri Gaudreau, un membre dévoué du cercle, a fort amusé le public en jouant quelques morceaux de piano.

Pour terminer la soirée, les membres du cercle avaient préparé une jolie comédie, de Victor Vikemen, intitulée: "La Folie de Maurice". Les rôles étaient distribués comme suit: Jeanne Dubois, épouse de Maurice Desières, Mlle Gervaise Gaudreau; Maurice Desières, Jean-Guy Deschamps; Léon Dubois, frère de Jeanne, M. Gaston Cloutier; Dupont, marchand de vieux meubles, André Proulx; entrepreneur de pompes funèbres, Jean-Luc Cloutier; docteur Pierre Granchamp, Maurice Boulanger; Lemieux, commerçant de chevaux, M. Léon Gaudreau. Les trois compagnons et employés de Dupont, MM. Lionel Fortin, Clément Gaudreau et André Gaudreau.

Nos plus sincères félicitations sont adressées à ces dévoués acteurs et actrices pour leur beau succèse et nous les en remercion bien sincèrement.

M. Paul Paris, propagandiste régional, agissait comme maître de cérémonie. — Merci à M. Paris qui ne manque jamais l'occasion pour réjouir l'assemblée.

La propagandiste,
Mme Maurice Boulanger.

Le film français

Plusieurs interpellations ont eu lieu récemment au Parlement français, dénonçant "l'entreprise de démoralisation poursuivie par le cinéma" et rappelant que la loi donne au secrétaire d'Etat plein pouvoir pour refuser le visa. Une des dernières interventions concernait le film de Sacha Guitry: "Si Versaille m'était conté." Une telle entreprise, a déclaré un député, "me parait une erreur et une faute. Une erreur car la valeur historique du film est nulle. Une faute par la valeur morale de l'intrigue est basse. L'érotisme, l'exaltation de banales turpitudes humaines, voilà ce qui est offert aux familles françaises et aux spectateurs étrangers qui aiment notre pays pour ses vertus."

Droits et privilèges !

Personne n'oserait s'afficher comme étant un apôtre de la discorde et chacun s'efforce de défendre sa position en ajoutant qu'il est bien prêt à s'accorder avec son adversaire mais que c'est son adversaire qui ne veut pas. L'adversaire affirme la même chose avec le résultat que ni l'un ni l'autre ne veut céder quoique ce soit.

Nous rencontrons de telles attitudes à chaque jour dans la vie et elles ne peuvent guère nous surprendre. Si elles ne sont pas logiques, elles ont au moins l'excuse d'être assez naturelles. J'exige qu'o nrespecte mes droits, dit l'un, mais pour cela il faudrait qu'il sache quels sont ses vrais droits.

Depuis toujours, l'homme s'est prévalu de certains privilèges ou certains avantages qu'il a voulu par la suite faire reconnaître comme un droit consacré par la tradition. Par une déformation curieuse de la pensée, certains individus voudraient aujourd'hui que des droits reconnus soient considérés à l'inverse comme des privilèges.

Nous devons donc nous demander plus que jamais quels sont nos droits et quels sont nos privilèges. Il y a des droits naturels et il y a d'autres droits qui nous ont été accordés par les lois. Or, il arrive aujourd'hui, en raison de ce que nous venons de dire, il est devenu nécessaire de réétablir certains droits en les appuyant de lois nouvelles et dans certains cas il s'agit des droits les plus naturels qui soient.

Ainsi ,pour clarifier la situation, aux Etats-Unis, une quinzaine d'Etats ont dû voter des lois spéciales pour reconnaître un droit bien élémentaire, celui de travailler.

Dans certains pays, les droits positifs ou reconnus par l'Etat sont beaucoup plus restreints qu'en d'autres de telle sorte qu'on pourrait en déduire que là où les droits positifs sont plus nombreux que ces citoyens sont privilégiés. D'autre part, les droits naturels sont partout les mêmes.

Il arrive parfois que certains droits — de nature différente — s'opposent et cela peut créer du trouble et de l'indécision chez les gens consciencieux.

Notre société a reconnu le droit positif aux ouvriers de se grouper pour appuyer leurs revendications. On a même reconnu le droit de grève, mais ni l'union ouvrière, ni la grève ne peuvent faire perdre à un individu le droit naturel de travailler. Il me semble qu'il ne devrait pas être nécessaire d'écrire des lois pour protéger ce droit.

A. SAUMIER

* * * Nos futures

(Suite de la première page)

et pendant cette saison 1953-54 M. L. Quilicot se fera entendre dans plus de 35 villes JMC en récital conjoint avec Mme Rolande Garnier.

LINA PIZZOLONGO

Originaire de Montréal Lina Pizzolongo débuta jeune ses études musicales. Elle eut l'énorme avantage de travailler pendant plus de 10 ans sous la direction de Mlle Yvonne Hubert à titre de boursière à l'Ecole Alfred Cortot.

Nous pouvons dire que Montréal a consacré cette jeune artiste de mille et une façons. D'abord en 1942-43 les Matinées Symphoniques la demande comme soliste et la saison 1943-44 nous la révèle gagnante de Ladies' Morning Musical Club et du prix Archambault. Ce dernier honneur lui valu de revenir une fois de plus comme soliste aux Matinées Symphoniques sous la direction de M. Désiré Defauw. Par la suite elle obtint son lauréat de l'Académie de Musique de la Province de Québec et se vit décerner un premier prix avec très grande distinction au Conservatoire de Musique de la Province de Québec. Elle fut soliste à Radio-Canada et se fit entendre en récital à Montréal, dans quelques villes de la Province d'Ontario et à Rome.

Marié à M. L. Quilicot elle poursuit cette triple carrière d'épouse, d'accompagnatrice et de soliste. Elle entreprend la tournée J.M.C. 1953-54 au piano d'accompagnement pour M. L. Quilicot et Madame Rolande Garnier.

PROGRAMME "NOS FUTURES ETOILES"

LASCIATEMI MORIPE Lamento d'Ariane Claudio Monte

A) Lasciatemi Moripe (Lamento d'Ariane) *Claudio Monteverdi* (1567-1643)
(Mme Rolande Garnier)
Air de Caron (Alceste) *Jean-Baptiste Lulli* (1632-1687)
(M. Louis Quilicot)
(Art Thou Troubled? (Rodelinda) *Georges Frederic Haendel*
(In Uomini (Cosi Fanttute) *Wolfgang-Amedeus Mozart* (1756-1791)
(Mme Rolande Garnier)

B) DUO —
La Ci Darem Da Mano (Don Juan) *Wolfgang-Amedeus Mozart* (1756-1791)
(Mme R. Garnier et Louis Quilicot)

II

A) M. LOUIS QUILICOT —
Credo (Otello) *Guiseppe Verdi* (1813-1901)
(Avant de quitter ces lieux) (Faust) *Charles Gounod* (1818-1893)
Vision fugitive (Herodiade) *Jules Massenet* (1842-1912)

B) MADAME ROLANDE GARNIER —
Si le bonheur à sourire (Faust) *Charles Gounod* (1818-1893)
O don fatale (Don Carlo) *Guiseppe Verdi* (1813-1901)
Adieux forêts (Jeanne d'Arc) *Peter L. Tschaikowsky*

DUO —
Samson et Dalila *Camille Saint-Saëns*
(Mme R. Garnier et Louis Quilicot)

Entorses, fatigue, veines gonflées?

BANDAGE ÉLASTIQUE
TENSOR*

● Ce bandage tout-élastique, tissé de fils de caoutchouc souples, assure le support et le confort désirés, sans trop serrer. Il reste élastique en dépit de nombreux lavages. Largeurs: 2", 2½", 3" et 4", longueur: 5½ verges.

Un produit de
BAUER & BLACK
*Déposée au Canada

PHARMACIE
A. BERGERON
50, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 333
MONTMAGNY

BOZO

Contrairement à ce qui a été annoncé dans un journal local le Comité du Hockey laisse un profit de $1,394.44 à l'O.T.J.

Champions des jeux intérieurs au Collège S.-C. de Montmagny

Comité des Jeux

Directeurs: Frère Basilien, S.-C. et Frère Guillaume, S.-C.
Président: Guy Leclerc.
Vice-Président: Louis Roy.
Secrétaire: Gilles Guy.
Trésorier: David Miller.
Conseillers: Rénald Roy, Jean-Denis Caouette, Roch Audet, Lucien Trahan.

BILLARD À BLOUSES

Première table:
Champion: Julien Métivier.
Principaux joueurs: P.-A. Roy, G. Boutin, L. Roy, G. Guy, S. LeBlanc, C. Chassé, F. Chassé, M. Simard, Jean-M. Bacon, R. Chassé, F. Lachance, G. Leclerc, M. Caron, F. Langlois, D Miller, R. Audet, Jean-Paul Rock, G. Métivier, H.-Louis Chabot.

2e Table: Pierre Madore.
Principaux joueurs: B. Lavoie, J. Madore, Jean-M. Painchaud, D. Rouleau, A. Madore, Y. Chassé, Jean-D Caouette, J. Santerre, A. Martel, P. Ruel, G. Poitras, J.-G. Furois, J. Charland, D. Morissette, E. Ruel, L. Rousseau, R. Roy, A. Sheedy, H Bossé, Jean-M. Paquet, C. Lambert.

3e Table: Denis Furois.
Principaux joueurs: M.-A. Veilleux, R. Joyal, C. Royer, M. Morin, M. Lessard, Jean-C. St-Pierre, G Parenteau, R. Blais, R. Desrochers, E. Ouellet, P. Chouinard, G.-H. Paquet, R. Dionne, J. Mercier, R. Bossé, Y. Lavoie, M. Lemieux, G. Villeneuve, A. Godbout, A Picard, L. Lamonde.

TENNIS SUR TABLE

Champion: Réal Chassé.
Principaux joueurs: C. Chassé, P. Roy, B. Lavoie, B. Métivier, P. Madore, F. Chassé, G. Leclerc, A. Madore, D. Miller; Jean-M. Bacon, J.-J. McGuire, M. Lemieux, H.-L. Chabot, A. Martel, G. Boutin.

MISSISSIPI

Champion: Jean-Paul Rock.
Principaux joueurs: L. Lamonde, P. Ruel, G. Boutin, B. Lavoie, Jean-G. Furois, E. Ruel, D. Morissette, P Langlois, R. Audet, J.-J. McGuire, P. Roy, M. Caron, A. Sheedy, D. Miller, L. Roy, J. Madore, S. LeBlanc, A. Madore, F. Chassé, H. Bossé, Jean-H Paquet, M. Lemieux, Jean-C. St-Pierre, P. Madore, J. Charland, G. Villeneuve, R. Jean, R. Bossé, M. Morin, R. Joyal, D Rouleau.

PICHENOLLES

Champion: Gaston Poitras.
Principaux joueurs: D. Miller, F. Chassé, D. Morissette, E. Ruel, P. Roy, G. Boutin, Y. Chassé, R. Joyal, R. Jean, R Chassé, C. Royer, Jean-M. Bacon, C. Chassé, P. Ruel, M. Lemieux.

CROQUIGNOLE

Champion: Jean-Marie Bacon.
Principaux joueurs: D. Morissette, A. Madore, F. Chassé, C. Poitras, P Roy, P. Langlois, M. Lemieux, C. Royer, R. Blais, Jean-P. Rock, M.-A. Veilleux, P. Ruel, L. Lamonde, D Miller, B. Lavoie.

BARREAUX

Champion: Philippe Chouinard.
Principaux joueurs: S. LeBlanc, J. Santerre, M. Simard, C. Leclerc, R. Audet, C. Royer, R. Chassé, F. Chassé, Jean-M Bacon, Y. Lavoie, C. Chassé, M. Lemieux.

DAMES

Champion: Jean-Paul Rock.
Principaux joueurs: F. Chassé, L. Roy, A. Martel, Jean-G. Furois, R. Audet, M. Morin, G. Villeneuve, Jean-M. Paquet E Furois, Jean-C. St-Pierre, R. Bossé, A. Picard, R. Desrochers, R. Blais, S. Leblanc, G. Poitras, L. Rousseau, Y. Chassé, M.-A. Veilleux, P Roy, Y. Lavoie, P. Chouinard, Jean-M. Bacon, D. Miller, D. Morissette, P. Ruel, Jean-C. Leblanc, P. Langlois, M. Lemieux.

Un athlète

● Quelle fière allure à ce jeune Richard? Solide et bien planté il se prépare déjà à affronter ses adversaires! Il promet . . Il promet! Richard est le fils de M. Raymond Lévesque, linotypiste à notre journal et un fervent des sports, et de Madame Lévesque (née Elmina Huot) de 23, Blvd Louise à Montmagny. Richard fêtait son premier anniversaire de naissance le 18 avril dernier.

SOIREE DE QUILLES

C'est samedi, le 15 mai prochain qu'aura lieu la soirée de fermeture des activités des ligues de quilles pour la saison 1953-1954, au centre sportif du Club "Le Bûcheron" de Montmagny.

Ceux qui désirent se procurer des cartes pour cette soirée n'auront qu'à s'adresser à M. M. Rodolphe Marois, à la Salle de Quilles des Chevaliers de Colomb, rue St-Thomas, Montmagny.

Un livre que les sportsmen devraient se procurer

Le livre de M. Vianney Legendre, la "Clef des Poissons de Pêche sportive et commerciale de la Province de Québec", ne devrait pas tarder à gagner la faveur des amateurs de pêche et de tous ceux qui désirent connaître à fond la faune piscicole de notre province et des eaux limitrophes.

La Société canadienne d'Écologie, qui avait mis en vente, il y a un peu plus d'un an, l'édition originale enlevée en moins de trois semaines, a décidé d'en publier une seconde afin de répondre aux innombrables demandes que n'avait pu satisfaire le premier tirage.

Simplement brochée, la réimpression, de format bibliothèque, est de consultation facile et commode. L'insertion dans le texte de trois cartes en couleurs de la Province de Québec ajoute à l'attrait et à l'utilité du volume. Ces cartes ont le mérite d'indiquer à l'aide de signes conventionnels très simples les aires d'habitation propres à chaque espèce de poisson. Elles permettent de localiser, par exemple, la distribution des espèces les plus recherchées par les sportsmen, telles que les différentes variétés de saumons, de truites, de brochets, de maskinongés, de dorés, de perchaudes, ainsi que du bar d'Amé-

(Suite à la page 6)

Rapport des activités du Comité du Hockey O. T. J. de Montmagny — Saison 1953-1954

RECETTES BRUTES

Assistance aux parties régulières, éliminatoires et exhibitions	$13.618.90
Dons, Emprunt de Banque, Tag-Day, Soirées, Passage sur autobus	1.179.48
TOTAL DES RECETTES BRUTES:	$14.798.38

DEPENSES DE VENTE

Taxe d'amusement	$1.740.64	
Salaire des Gardiens et vendeurs	470.00	
Transport	41.50	
Annonce et réparations aux haut-parleurs	186.05	
Réception, Téléphones et télégrammes	102.79	
Plaquettes aux invités ouverture officielle	110.00	
		$ 2.650.98
RECETTES NETTES:		$12.147.40
PART DU CLUB DE HOCKEY		7.654.11
PART DE L'O. T. J.		4.493.29
REVENUS DU CLUB DE HOCKEY		$ 7.654.11

DEPENSES DU CLUB DE HOCKEY

Salaire Conrad Parent, instructeur	$ 650.00	
Salaire aux joueurs du club de hockey	3.134.50	
Salaire aux arbitres	542.50	
Franchise et Q. A. H. A.	80.00	
Souscription pour voyage C. Parent	20.00	
Intérêt sur billet et charges de banque	27.32	
Dépenses de voyage	2.268.16	
Achat de hockey	617.42	
Achat de rondelles	60.12	
Achat de "Tape"	142.24	
Soins médicaux	20.00	
Ouate, Elastoplast et médecine	117.48	
Patins	327.65	
Equipement	186.82	
Réparations à l'équipement	41.90	
Annonces à CKBM, CHGB et dans les rues	89.00	
Lunch après les parties aux clubs receveur et visiteur	484.37	
Lacets	32.10	
Aiguisage de patins	100.25	
Lavage de serviettes et combinaisons	73.15	
Téléphones et télégrammes	32.45	
Pratique au Colisée	10.00	
Pension (Trudeau, Bouchard, Boulanger et Racine)	385.00	
Assurance-Accident	275.18	
Taxe provinciale sur achats	35.35	
Remise de l'emprunt à la Banque	1.000.00	
		$10.752.96
DEFICIT DU CLUB:		$ 3,098.85
SURPLUS DE L'O. T. J. SUR REVENU DE $4.493.29 EN PAYANT LE DEFICIT		$ 1.394.44

COMPTES A PAYER

Emprunt de banque	$1,000.00
Balance de salaire à Conrad Parent	150.00
Mme Eugène Lévesque	56.40
Magasin Montmagny .05 à $1.00 Enr.	4.33
Lucien Drouin	6.20
Montmagny Sportif Enr.	792.03
Hector Leclerc	77.02
Léon Michaud	1.81
La Pharmacie Bergeron	112.48
Bertrand Bernier	16.30
Dr Gilbert Courcy	7.00
Quebec Sporting Goods Ltd.	265.92
Poste CHGB Ste-Anne de la Pocatière	40.00
Poste CKBM Montmagny	31.00
Transport Gaulin Enr.	4.00
Raymond Paré	275.18
TOTAL A PAYER:	$ 2.839.67

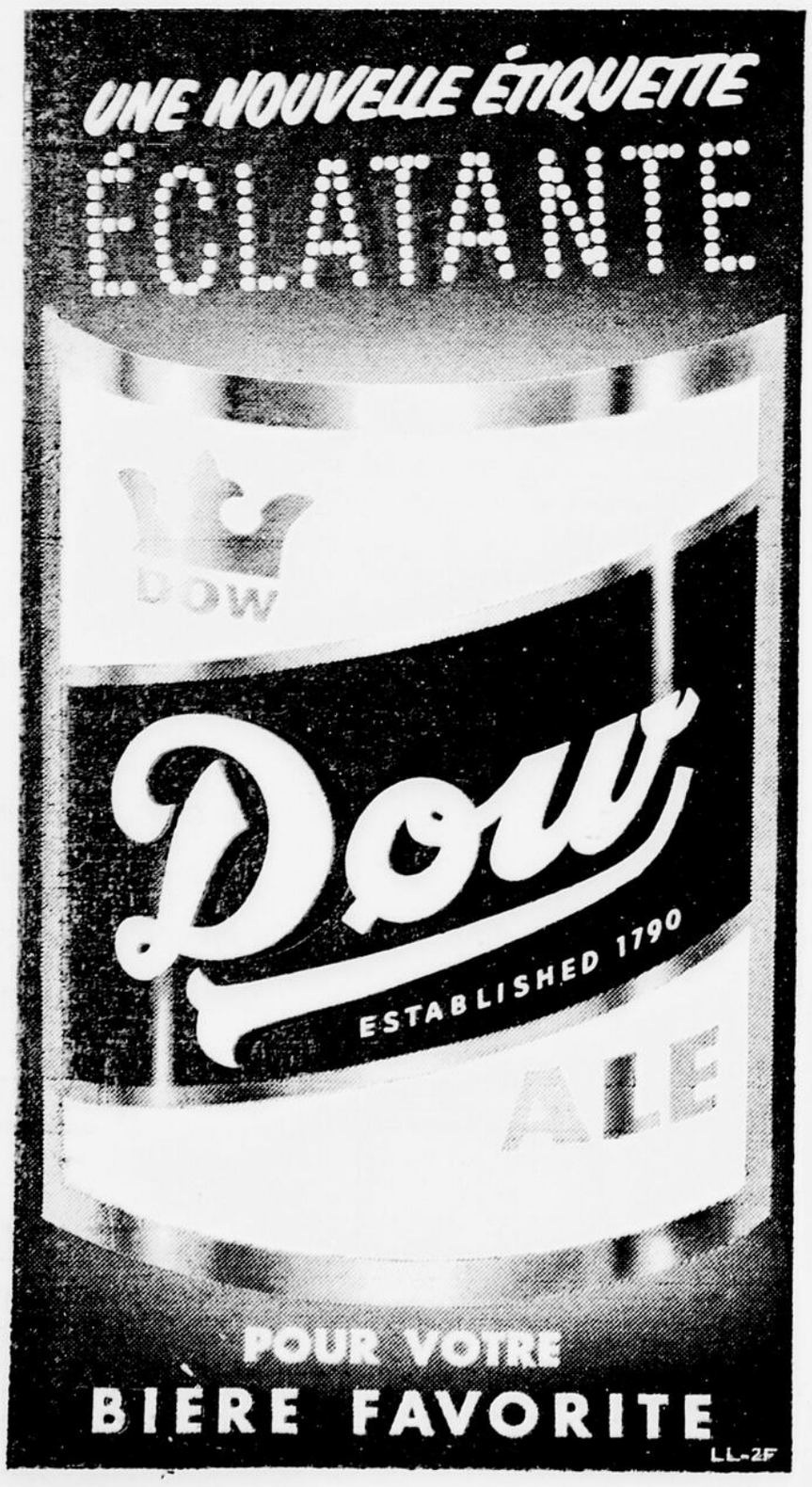

Ouverture de la saison de la Balle Molle, le 10 mai

Quatre équipes formeront les cadres de la ligue Inter-Paroissiale — Franchise du Picard & Frères transférée — Le bureau de direction est formé.

Les amateurs de balle-molle auront le plaisir de voir évoluer encore au cours de la prochaine saison, trois équipe de Montmagny et une autre de L'Islet qui formeront les cadres de la ligue Inter-Paroissiale de Balle-Molle.

Les cadres de la ligue seront formés avec les équipes "J.-M. Proulx" les champions de la saison dernière; le "Club Le Bûcheron" qui opérait l'an dernier et les Castors de L'Islet dirigés par Richard Laberge. Un nouveau club qui a obtenu la franchise du Picard et Frères qui n'opérera pas cette saison, est le club Morin et Fils qui a obtenu la franchise.

Il est probable que l'inauguration des activités de la ligue Inter-Paroissiale de balle-molle aura lieu lundi, le 10 mai prochain. Comme la saison dernière, les clubs évolueront sur le terrain de la cour du Collège Sacré-Coeur. On ne sait encore quel seront les deux clubs en lice lors de l'inauguration des activités. Présentement on est à tracer une cédule pour la saison et devrait être connue du public bientôt.

Le bureau de direction de la ligue se compose cette année de: M. Paul Paris qui agira de nouveau comme président de ce circuit; Benoit Morin, vice-président; Léandre Gaumond, secrétaire. Les directeurs seront: MM Jean-Noël Blouin, Jules Roy, Richard Laberge, Pierre Masson, Jean Dussault et Raymond Lévesque. M. Jean-Paul Gaumond agira comme marqueur officiel et M. Roger Corneau sera en charge des arbitres.

Une assemblée du Comité de direction de la ligue aura lieu samedi après-midi, 1er mai, à 3.30 heures p. m., au local des Scouts.

-AUX QUILES-

Moyenne de chaque joueur des parties jouées durant l'année

LIGUE MIXTE — JOUEURS AYANT 2/3 57 parties

Claude Blais	54	parties	6865	127.9	moyenne
Roger Corneau	51	"	6480	127.3	"
Guy Biron	51	"	6760	118.34	"
Colette Blais	54	"	6164	114.8	"
Pauline Paquet	51	"	5452	106.46	"
Angèla Caron	57	"	5668	99.25	"
Monique Bolduc	54	"	5142	95.12	"
Ghislaine Bélanger	45	"	4261	94.31	"
Mme Rod. Marois	57	"	5320	93.19	"
Mme Jules Roy	51	"	4682	91.41	"
Germaine Caseault	54	"	4747	87.50	"
Gaétane Bouffard	51	"	4459	87.22	"
Clémence Blanchet	42	"	3630	86.18	"
Thérèse Bolduc	57	"	4874	85.29	"

JOUEURS AYANT MOINS DES 2/3

Raymond Robin	33	parties	4765	144.13	moyenne
Claude Robin	15	"	3145	143.0	"
P.-P. Fréchette	24	"	3364	140.4	"
Paul Talbot	27	"	3770	139.17	"
Lucien Gaudreau	33	"	4175	126.17	"
André Côté	24	"	3035	126.11	"
Gérard Nicole	15	"	1842	122.12	"
Henri Marois	33	"	2494	103.22	"
André Béchard	24	"	4034	122.8	"
M.-Claire Blais	30	"	2802	93.12	"
Jacqueline Normand	27	"	2484	92.00	"

Plus haut simple féminin — Colette Blais	196
Plus haut triple féminin — Colette Blais	455
Plus haut simple masculin — P.-P. Fréchette	213
Plus haut triple masculin — Raymond Robin	524

LIGUE FEMININE — 57 PARTIES

Rodolphe Marois	48	parties	6917	144.5	moyenne
Eugène Bernier	51	"	7325	143.32	"
Roger Fréchette	54	"	7591	140.31	"
Paul Talbot	54	"	7554	139.48	"
Claude Blouin	57	"	7806	136.54	"
André Blais	45	"	5807	129.2	"

MOINS DES 2/3 DES PARTIES

Jules Roy	36	parties	5444	151.8	moyenne
Eugène Leclerc	24	"	3272	136.8	"
P.-P. Fréchette	36	"	4857	134.33	"

o—o—o—o—o—o

Colette Blais	57	parties	6534	114.36	moyenne
Jacqueline Mercier	45	"	6145	113.43	"
Léonne Michaud	54	"	6057	112.9	"
Odette Fréchette	57	"	6350	111.23	"
Pauline Paquet	41	"	4388	107.1	"
Mme C. Gaudreau	51	"	5117	100.17	"
Mme Rod. Marois	57	"	5658	99.15	"
Mme Eug. Leclerc	57	"	5593	98.7	"
Margot Michon	54	"	5275	97.37	"
Monique Clavet	57	"	5487	96.15	"
Angèla Caron	39	"	3702	94.36	"

MOINS DES 2/3 DES PARTIES

Monique Bolduc	33	parties	3388	102.22	moyenne
M.-Claire Blais	19	"	1797	94.11	"

o—o—o—o—o—o

Plus haut simple — Léonne Michaud	175
Plus haut triple — Jacqueline Mercier	432
Plus haut simple — Rodolphe Marois	241
Plus haut triple — Jules Roy	566

LIGUE MASCULINE — 81 PARTIES

Eugène Bernier	78	parties	11490	147.24	moyenne
Roland Langlois	72	"	10536	146.24	"
Rodolphe Marois	67	"	9643	143.62	"
Jules Roy	60	"	8596	143.16	"
Georges Blouin	65	"	9288	142.58	"
Claude Blouin	75	"	10617	141.42	"
Gérard Langlois	61	"	8468	138.50	"
Paul Talbot	78	"	10586	135.56	"
André Blais	64	"	8509	132.61	"
Gérard Ouellet	62	"	8222	132.38	"
P.-P. Fréchette	66	"	8675	131.29	"
Maurice Langlois	69	"	9053	131.14	"
Alcide Cloutier	57	"	7088	131.14	"
Denis Fréchette	54	"	6201	114.45	"

MOINS DES 2/3 DES PARTIES

Roger Fréchette	48	parties	7023	146.15	moyenne
Georges Mercier	39	"	5585	143.8	"
Raymond Blouin	48	"	6685	139.13	"
Léonard Marceau	39	"	5135	131.26	"
Guy Paquet	51	"	6520	127.43	"
Magella Gamache	38	"	4863	127.37	"
Eugène Leclerc	50	"	6357	127.7	"
Claude Létourneau	28	"	3562	127.6	"
Maurice Gamache	12	"	1507	125.7	"
Roger Corneau	18	"	2175	120.15	"
Denis Jean	18	"	2087	115.17	"
André Côté	30	"	3340	111.10	"

Plus haut simple — Guy Paquet	223
Plus haut triple — Georges Blouin	557

Les 3 champions pour 1953-54

Tournoi individuel masculin

1 — Eugène Bernier	177.1
2 — Georges Blouin	170.0
3 — Rodolphe Marois	168.7

Tournoi individuel féminin

1 — Odette Fréchette	158.1
2 — Mme Rodolphe Marois	133.3
3 — Mlle Léonne Michaud	127.3

N. B. — Mlle Odette Fréchette est championne pour la deuxième année consécutive.

Tournoi de "spares" et de "strikes" féminin

1 — Odette Fréchette	21
2 — Mme Rod. Marois	16
3 — Colette Blais	15

Tournoi de "strikes" masculin

1 — Rodolphe Marois	43
2 — Paul Talbot	41
3 — Raymond Robin	39

Rodolphe Marois est le champion pour la deuxième année.

Tournoi de "spares" masculin

1 — Rodolphe Marois	70
2 — Claude Blouin	61
3 — André Blais	58
— Jules Roy	58

Ce délicat et habile travail des mains de Kenny Fewing, droitier des Scots de Los Angeles, n'est exactement appréciée à sa juste valeur par Reuben Mendiza, de St-Louis, qui reçoit la balle à plat sur le nez dans une récente tournée aux Etats-Unis.

AVENTURES DE "PAPA"!

"AVEC UNE POLICE SUN LIFE, PERSONNE NE S'INQUIÈTE!"

Protégez VOTRE famille aussi par une police SUN LIFE!

L.-P. FORTIN

3e AVE. TEL.: 594 MONTMAGNY

A VENDRE

Dans le village de Berthier-en-Bas, propriété à vendre, face au fleuve, maison 8 appartements, hangars, garage, grand jardin, verger. Aussi à vendre, terre à bois de 10 arpents par ½ arpent. S'adresser à: Mme Emile Blais, C. P. 333, 21 rue St-Thomas, Montmagny.

Maison situé sur la rue St-Magloire, à Montmagny, libre à l'acheteur immédiatement — Maison située sur la rue Montcalm, libre immédiatement à l'acheteur. S'adresser à: Gonzague Bélanger, notaire, 4, rue St-Jean-Baptiste, tél.: 592, Montmagny.

Chalet à vendre. S'adresser à: TEL.: 641.

Deux buffets de cuisine dont un verni naturel, dernier modèle et l'autre d'un moins récent. S'adresser à: Lucien Gaudreau, rue Mercier, tél.: 455, Montmagny.

Lessiveuse électrique complètement neuve de marque "General Electric". S'adresser à: Mme Xavier Dionne, Montmagny.

Poêle Bélanger "Federal", deux glacières, une lessiveuse électrique usagée, une machine à coudre. S'adresser à: Geo.-Henri Paquet, 19, rue Ste-Brigitte, tél.: 230-W, Montmagny.

Poêle Gélanger, modèle Régina, avec chauffe-eau et réservoir, une enseigne "magasin". S'adresser à: Mme Léon Boissonnault, 9, rue St-Pierre, tél.: 346.

Un bicycle pour garçon et un bicycle de fille en très bon ordre, à vendre à bon marché. S'adresser à: J.-Baptiste Buteau, 2, rue Couillard, tél.: 169-w, Montmagny.

Bicyclette usagée mais en bonne condition pour fillette. Offre raisonnable acceptée S'adresser à: Tél.: 433-W-2.

Chaloupe 12 pieds avec rames s'adaptant avec moteur, en parfait ordre. Aussi sac de couchage. S'adresser à Gaston Bernier, 117, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Eleveuse de poulets au charbon. S'adresser à: Maurice Fournier, 42, rue Taché, tél.: 432-W, Montmagny.

Coffres en cèdre

Magnifiques coffres en cèdre, finis noyer, chêne doré, avec ou sans tiroir. Prix de la manufacture: $28 S'adresser à Lauréat CORRIVEAU, C. P 193, tél.: 593.

ATTENTION . . .

Nous pouvons vous fabriquer vos portes, chassis, armoires, moulures de dimensions désirées, en pin sec et bien conditionné. De plus, nous avons la quincaillerie, le veneer, massonite, panelyte, spécialité dans serrures de portes et la vitre, ceci au plus bas prix. Planage, embouvetage de un pouce à trois pouces. S'adresser à

H. Caron & Fils Enr.

C. P. 512 — 5e Rue
Tél.: 182-W
MONTMAGNY

Avis aux automobilistes

J'informe le public de Montmagny et des environs que je m'occupe de nettoyage et de réparations de radiateurs d'automobile. S'adresser au: GARAGE L. THIBAULT, 105, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Lisez le Courrier de Montmagny

A LOUER

Maison située à 2, rue St-David, libre le 1er mai. S'adresser à: Emile Gaudreau, forgeron, 1, rue Papineau, tél.: 686-W, Montmagny.

Deux grands appartements, cuisine et chambre-vivoir garnis de prélart, chauffés, éclairés, service de vidanges, eau chaude à l'année, usage de la chambre de bain, belle vue, galerie ensoleillée, libre le 1er mai. S'adresser à Mme Chs Couillard, 191 rue De la Gare, tél.: 319, Montmagny

2 logements de 4 pièces avec chambre de bain, disponible le 1er mai. S'adresser à: Armand MORIN, tél.: 344, Cap St-Ignace.

Logement de 4 pièces. S'adresser à: Edmond Bernatchez, tél.: 251.

Logement 3 appartements, plus chambre de bain. S'adresser à: M. HENRI DESROSIERS, 3e Rue.

Servante demandée

Servante demandée. S'adresser à: Mme Lionel Blais, 4, Ave. May, tél.: 420, Montmagny

Cours d'aviculture à St-Stanislas

Des cours abrégés d'aviculture organisés par le Service de l'Aide à la Jeunesse, avec la coopération des divisions avicoles fédérale et provinciale seront donnés à St-Stanislas de Champlain du 3 au 8 mai.

Ces cours sont à l'intention des aviculteurs du comté et du district qui doivent demander leur admission en communiquant avec leur agronome, M. L.-Ulysse Potvin, à Ste-Geneviève-de-Batiscan.

* * * Un livre

(Suite de la page 4)

rique. De plus, à la suite de nombreuses demandes de lecteurs, M. Vianney Legendre a mentionné, au haut des quatre-vingts figures reproduites à la fin du volume, la longueur et le poids maximum et moyens de chaque poisson.

Les fervents de la pêche aimeront consulter "La Clef des Poissons" afin de pouvoir identifier à coup l'espèce à laquelle appartient chacune de leurs captures. Le prix de la présente réimpression, vendue hors commerce, est de $2.00 l'exemplaire. On peut se la procurer en s'adressant à la Société canadienne d'Ecologie, D'613, Université de Montréal, Montréal 26.

Sur le terrain des choses "en soi"

Il ne s'agit pas de donner ici, dans un éloge dithyrambique, la qualité de la formation reçue dans les collèges classiques, ni non plus de refaire la démonstration — que connaissent bien tous ceux qui ont passé par ces institutions — des avantages de l'étude des langues, des sciences et de la philosophie pour le développement des facultés humaines.

Cet éloge a été suffisamment fait, et cette démonstration suffisamment reprise. Il s'agit plutôt de reconnaître que, sur le terrain des choses "en soi", la supériorité d'une formation classique est indéniable. Quelque reproche de détail que l'on puisse adresser à cette forme d'éducation, il demeure que c'est encore ce dont nous disposons de mieux chez nous.

Ne serait-ce que pour ce long temps d'arrêt qu'il permet aux jeunes au moment où se cristallise la personnalité d'un chacun — période essentielle de retraite dont parle Etienne de Greeff: "La personne ne commence que là où l'esprit s'éloigne et se détache suffisamment de l'ambiance pour parvenir à porter sur elle quelques regards désaccordés, pour se trouver en quelque sorte étrangère, pour éprouver le besoin de quelques justifications."

Est-ce à dire que tous nos enfants doivent y entrer indistinctement? car enfin ce qui est si grandement avantageux pour les uns, pourquoi ne le serait-il pas pour tous les autres?

Méthodes angl. de télécommunications en démonstration à Toronto

Une maison anglaise* fera la démonstration des plus récentes méthodes de télécommunications à la Foire internationale de Toronto du 31 mai au 11 juin. Son étalage comprendra des dispositifs de transmission, des altimètres de radio à fréquence modulée, des lampes, des câbles d'énergie et leurs accessoires, des éliminateurs et thermistors d'interférence radiophonique.

*Standard Telephones & Cables, Ltd., Connaught House, London, W. C. 2, England.

12, Blvd Vallée, Beauport
QUEBEC
Tél.: MO-30273

MONTMAGNY
12, rue St-Louis.
Tél. : 722.

Bonnelly et Lortie
B.A., D.W.S.A., M.W.S.A.A.
Organisation, administration, tenue de livres.
QUEBEC — BEAUPORT — GIFFARD — MONTMAGNY

Dr Cajetan Gauthier,
F.R.C.S. (C).
Consultations chirurgicales
à l'Hôtel-Dieu.
Bureau: tous les après-midi, 2 h. à 4 h., sauf le samedi. Lundi, mercredi et vendredi soir, de 7 h. à 8 h.

Téléphone: 72 (Edifice Allard)
Paré & Daveluy
Avocats
Jules Paré, Robert Daveluy
Rue St-J.-Baptiste Montmagny.

J.-E. DENAULT, M.D.
Rue St-Ignace, Tél.: 884
Rayons X
Consultations au bureau:
9 à 11 h. a.m. — 1½ à 3½ h. p.m.
Le soir: Lundi, mercredi, vendredi, cas urgents: toutes les heures
R.X.: 8 à 11 heures a.m., sauf pour cas d'urgence.

Jules Blanchet
b. a. l. l.
avocat
2, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: Bur. 592 — Rés.: 771-W

Tel.: 53
Dentiste
Dr J.-L. LAVALLEE
Chirurgien-Dentiste
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

LOUIS PELLETIER
NOTAIRE
Montmagny.
30, rue St-Thomas — Tél. : 42

Dr. Marcel Laverdiere
B.A., D.D.S.
Chirurgien-Dentiste
28, rue De la Gare
Tél.: 293 — Montmagny.

Bureau: 592 Rés.: 767-W
Gonz. Bélanger
NOTAIRE
2, rue St-J.-Baptiste, Montmagny

Emmanuel Gobeil, O.D.
Spécialiste de la vue
— Edifice Allard —
Montmagny. — Tél. : 43

Odilon de la Durantaye
B.A., L.S.C., C.A.
COMPTABLE AGREE
Tél.: 511-W — Montmagny.
24, rue St-Jean-Baptiste

Spécialiste
Bureau à Montmagny : le samedi à l'Hôpital
Dr Paul Bigué
Ex-élève des hôpitaux de Montréal et New-York
SPECIALITE :
Maladies des Yeux, Oreilles, Nez, Gorge,
449, 3e Avenue — Québec.

Laurent Normand
RUE DU PONT
— Tél. : 310-W3 ou 570 —
Frais funéraires et service d'ambulance, jour et nuit.

Robert Dorval
Arpenteur-Géomètre
16, rue St-Pierre,
Montmagny, Qué.
— Tél.: 174 —

Dr Antoine Fiset
Médecine générale
Obstétrique
CONSULTATIONS: Tous les jours de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
URGENCE: En tout temps
8, rue St Jean-Baptiste
Tél.: 755 — Montmagny

Caron, Corriveau, Renaud, C. A.
COMPTABLES AGREES
Lionel Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Bureau: Edifice Caisse Populaire — 86, rue De la Gare, Tél. : 73
Résidence : 16, rue Ste-Marie. — Tél. : 702.
Montmagny. — Rivière-du-Loup.

GILLES AUDET
arpenteur-géomètre
ingénieur forestier
88, ave. Turnbull, Québec.
Tél.: 3-2431
Bureau à Montmagny
lundi, de 9h.30 à 6h.00
Edifice Banque Provinciale
28, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 732

Pour toutes vos assurances . . .
CONSULTEZ
PHILIPPE ROY INC.
courtiers d'assurances agrées
MONTMAGNY
BUREAU: 102, rue St-Jean-Baptiste Tél.: 92
RESIDENCE: 5, rue St-Joseph — Tél.: 240. 5, rue Morin — Tél.: 855.

Tél.: 462 C. P. 397
Dr GERMAIN FORTIN
SPECIALITE: Maternité et Gynécologie
9, rue STE-JULIE
(Voisin de l'Hôtel de Ville)
MONTMAGNY, Qué.

Raymond Paré, B.A.
Courtier d'assurances Agréé
ASSURANCES GENERALES
Bur.: 31, rue De la Gare tél.: 261
Rés.: 40, rue St-Ignace tél.: 308-W
MONTMAGNY

* * * La musique . . .

(Suite de la page 3)

en éveil jusqu'à la dernière ligne . . . Mais hélas! Tous les efforts du poète n'ont pu encore réussir à vaincre la musique quand le Père Martin répliqua par un tableau touchant d'une mère et son enfant, de la Berceuse de l'Oratorio de Noël de Jean Sébastien Bach. La salle était convaincue, la musique elle aussi peut peindre avec délicatesse et fidélité tous les tableaux.

De la musique pour la musique, de la musique qui ne soit que de la musique! Voilà ce qu'a ensuite réclamé le poète croyant prendre le musicien en défaut sur ce dernier argument, mais celui-ci déployant toutes ses ruses, lança un magnifique "Guigue" extrait de la finale du concerto en la majeur de Forelli, qui réussit à convaincre non seulement tous les auditeurs mais le septique poète lui-même, qui pour lutter déploya une arme superbe, "Le Cantique des Colonnes" de Valérie. Une fois de plus la poésie et la musique s'étaient surpassées mais sans réussir à vaincre l'autre

Espérant user de l'argument le plus difficile et le plus convainquant, le poète Catta qui est un des meilleurs interprètes de la poésie religieuse, tenta de vaincre la musique en l'attaquant sur ce domaine, pour convaincre tout le monde il donna une magnifique interprétation du Psaume 19, analogie à la lumière intérieure et extérieure qu'est la sagesse de Dieu, en regard de ce psaume superbe, la musique de Jean-Sébastien Bach par laquelle on reconnut toute l'angoisse et l'émotion du chrétien tourmenté, réussit une fois de plus à rejoindre la poésie. Le Père Martin venait d'interpréter cette Symphonie de Bach d'une manière tout à fait convainquante.

Pour terminer ce débat qui comme on le sait devait aboutir au haut de l'échelle de Jacob, et qui n'avait pu déterminer ou prouver lequel de la musique ou de la poésie était supérieure à l'autre, mais qui avait solidement établi l'importance et la valeur de chacune, il convenait que les deux artistes présentement à l'auditoire impatient leurs propres œuvres.

Le Père Martin, assurant que toute pièce devait avoir une source d'inspiration quelconque, et qui venait d'annoncer qu'il avait choisi de nous interpréter une Stèle Funèbre qu'il avait dédiée à une petite enfant morte, en quelques mots nous raconta la tragédie qui lui avait dicté son œuvre.

Ayant durant la guerre, campé avec son régiment dans une petite ville, il avait fait la connaissance d'une toute petite fille de 3 ans, que le régiment avait en quelque sorte adoptée comme mascotte. Or l'enfant qui se plaisait à jouer parmi les chevaux, fut un jour victime de ceux-ci quand un stupide et violent coup de sabot vint la frapper à la tête lui enlevant la vie. Impressionné par cette scène dont il venait d'être témoin, et peut-être encore plus par le fait que le silence de la nuit était brisé par le bruit que faisait le marteau du menuisier qui a l'étage au-dessous de la chambre du Père Martin construisait le petit cercueil. N'y tenant plus le musicien exprima cette scène. Interprétée pour nous par le compositeur même, cette pièce contribua certainement à convaincre les plus ceptiques et redonner à la musique plus de valeur encore.

De son côté, le poète affermit la cause en disant pour nous une de ses œuvres. Puisque nous étions toujours dans la période pascale, il choisit de dire l'œuvre commentant tous les événements de la semaine sainte de cette période pascale. L'évocation de ces mystères, les réflections de ceux qui les avaient vécu, l'émotion et les sentiments des témoins de ce drame étaient certainement une preuve de plus à la cause du poète, et personne ne put répliquer ou commenter, car tous étaient convaincus que la poésie était égale à la musique.

Au sommet de l'échelle de Jacob que de découvertes avons-nous faites grâce à ces arguments éloquents de Père Martin et de René Salvator Catta, qui affrontant leurs arts nous les ont fait mieux connaître et comprendre. Cette initiative des Jeunesse Musicales a certainement plu à tous les membres qui ont eu la chance de bénéficier de cet événement artistique, et le seul regret que celui-ci ait laissé c'est bien celui d'avoir été trop bref.

Magasins THRIFT Stores
UNE COMPAGNIE QUEBECOISE
94. ST-JEAN-BAPTISTE
SPÉCIAUX
À DES PRIX VRAIMENT COUPÉS
+ LIVRAISON GRATUITE

Aliments de Qualité + Bas Prix + Livraison Gratuite = Meilleures Valeurs à Votre Magasin Amical "THRIFT"

CONFITURES FRAISES "NATION'S BEST" Pot 24 oz. 35¢
SOUPE aux TOMATES ou LEGUMES "AYLMER" 2 Btes 10 oz. 23¢
BEURRE d'Arachides "VAC-O-NUT" Pot 16 oz. 27¢
PECHES "MASTER PACK" Moitiés 2 Btes 15 oz. 27¢
FEVES JAUNES COUPEES de choix — "YORK" Bte 15 oz. 10¢
BLE D'INDE "FRANKFORD" Doré à la crême Bte 20 oz. 10¢

VIANDES DE LA MEILLEURE QUALITÉ INSPECTÉES PAR LE GOUVERNEMENT

JEUNE - TENDRE Nourri au lait FESSE DE VEAU PARTI JIGOT lb 49¢
De Marque - Tendre RÔTI DE CROUPE Boeuf Juteux le meilleur au Canada lb 63¢
Economique-Savoureux BOEUF HACHE Meilleure Qualité Haché frais à toutes les heures lb 29¢
CATEGORIE "A" Grosse - Charnue VOLAILLE POUR BOUILLIR 4 à 5 lbs lb 35¢

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DE LA PREMIÈRE QUALITÉ

TOMATES IMPORTE No 1 ROUGE et FERME POUR TRANCHER CELLO 12 oz 19¢
BANANES MURIES A POINT BAS PRIX FRUIT JUMBO lb 14¢

PRIX EN VIGUEUR les 29, 30 AVRIL et le 1er MAI 1954 (A.F.) THRIFT STORES LIMITED

GARANTIE 100% DE SATISFACTION

Aliments de Qualité + Bas Prix + Livraison Gratuite = Meilleures Valeurs à Votre Magasin Amical "THRIFT"

Le Courrier de Louise

—Mme Madeleine Coulombe et ses enfants, Nicole, Pierre, Michèle et Louise, se sont rendus rejoindre le major Geo. Coulombe récemment nommé commandant à Whitehorse, Yukon.

—Mme J. Poitras, Mme Gérard Ipercill étaient dernièrement en visite chez M. et Mme Maurice Poitras.

—M. Paul-Emile Mercier était de passage à Sorel, la semaine dernière.

—MM. Laurent, Paul-Emile et Guy Roy, de Montraél, ainsi que M. Bertrand Roy d'Alymer, Ontario, et Mlle Yvette Crépeau ont passé la fin de semaine de Pâques dans la famille de M. et Mme Emile Roy.

—Mlle Liane Fournier est retournée à Québec après un court séjour dans sa famille.

—M. et Mme Rolland Richard, d'Abitibi, étaient de passage à Montmagny en fin de semaine, les invités de Mme Napoléon Tondreau.

—M. et Mme Fernand Kirouac et leur fillette, Francine, de Lévis, étaient de passage chez M. et Mme J.-W. Berger, mercredi.

—M. et Mme Marcel Galarneau et leur fils Serge, de Montréal, étaient en fin de semaine, de passage à Montmagny.

—M. Maurice Fournier, de Milton, Ontario, a passé quelques jours à Montmagny, l'invité de parents.

—M. et Mme Jean Gagnon et leur fillette, de L'Islet, étaient samedi dernier, de passage en notre ville.

—Dimanche, le 25 avril, M. et Mme Joseph-Eugène Fournier se sont rendus à St-Vallier où ils ont été parrain et marraine de Gilles, né à Lévis le 22 courant, enfant de M. et Mme Roger Tanguay (née Rita Fournier). Porteuse, Mme Camille Tanguay.

—A l'hôpital St-Georges de Beauce, le 9 avril, est née Marie-Laurette-Johanne, enfant de M. et Mme Victor Thibodeau (Germaine Lacombe). Parrain et marraine: M. et Mme Georges Lacombe, de Montmagny. Porteuse, Mme Edmond Gilbert, de St-Georges-de-Beauce.

NAISSANCES

RICHARD, fils de M. et Mme Jean-Claude Bernier (née Jeannine Caron). Parrain et marraine: M. et Mme Raymond Bernier.

VERONIQUE, fille de M. et Mme Jean-Paul Gendron (Marielle Cloutier). Parrain et marraine: M. et Mme Phydime Cloutier, grands-parents de l'enfant.

MARIAGE

Le 24 avril a été béni le mariage de Rolland Emond, fils de Mme Eustache Emond, avec Jeannine Lacombe, fille de M. et Mme Alfred Lacombe.

Son premier récital

• Montmagny verrait-il un autre Mozart? C'est ce que nous nous demandons en contemplant l'air sérieux et le doigté impeccable de cet artiste en herbe qui donna son premier récital le jour de son premier anniversaire. Le jeune prodige est le fils de M. et Mme Lucien Blais (Francine Auclair), de Montmagny. On dit même que le jeune Alain sait fort tapageusement faire usage du dernier cadeau de son grand-père, le major Francis Auclair, qui eut l'heureuse idée de lui offrir un magnifique tambour!

Vie secrète de la famille Gouzenko

En septembre 1945, Igor Gouzenko quittait l'ambassade soviétique d'Ottawa, emportant avec lui la preuve flagrante que l'Union soviétique trahissait systématiquement ses alliés. Depuis lors, M. Gouzenko et sa femme, Svetlana, fuient la police secrète russe. Mme Gouzenko, dans un article du numéro de mai de Sélection du Reader's Digest, raconte: "Notre vie secrète au Canada".

Quand Igor Gouzenko eut quitté l'ambassade, les documents cachés sous sa chemise, il les remit à la Police Montée canadienne. Ces documents prouvaient que des échantillons d'uranium provenant de laboratoires atomiques américain avaient été envoyés à Moscou, et que le docteur Alan Nunn May, l'un des plus éminents parmi les savants qui travaillaient à la bombe atomique, avait fourni aux Russes des renseignements détaillés sur le projet. Plus tard le docteur May fit des aveux et fut emprisonné en Angleterre. Les faits découverts à l'occasion de son procès aboutirent à la mise en accusation de Klaus Fuchs et des Rosenberg.

"Convaincus de la sincérité de mon mari, écrit Mme Gouzenko dans Sélection, les Canadiens nous emmenèrent avec notre enfant dans un endroit retiré, en pleine campagne. Le Gouvernement canadien ne met jamais aucune entrave à nos allées et venues et nous laisse toute latitude de mener sous un nom d'emprunt la vie mondaine qui nous plaît. Nous avons déjà changé de nom à deux reprises. Nous ne pouvons en changer une troisième fois. Les enfants (ils en ont deux) sont trop grands maintenant. Comment leur expliquer? De même, au cours de ces six dernières années, nous avons déménagé trois fois.

"Notre accent étranger nous interdit de nous faire passer pour des Canadiens de naissance. Mais nos amis et nos enfants sont à cent lieues de se douter que nous sommes nés en Russie soviétique. Ils nous croient originaires d'un autre pays d'Europe. Ce pays où je suis censée avoir vu le jour, je n'y ai jamais mis les pieds. Mais je pourrais vous en parler tout comme si je l'avais habité. Mon "passé" a été savamment reconstitué par les soins de l'Intelligence Service canadien."

Nul ne sait, lit-on dans Sélection, où habitent les Gouzenko, sauf une poignée de fonctionnaires canadiens et leur garde du corps, un agent de la Police Montée qui passe pour leur chauffeur et leur homme à tout faire. Très rares sont les personnes qui connaissent les Gouzenko sous avocat, les éditeurs pour lesquels leur nom véritable. Ce sont leur Igor Gouzenko écrit des ouvrages et articles, et quelques journalistes canadiens et américains qui les ont interviewés.

Sous leur nom d'emprunt, ils mènent une vie très mondaine. Ils se sont fait quantité de nouveaux amis. Ils font du sport. Madame Gouzenko joue un rôle actif dans plusieurs clubs féminins. Ils estiment qu'en menant une existence parfaitement normale ils sont davantage à l'abri de la vengeance des Soviets. S'ils vivaient en ermites, ils se feraient remarquer.

Igor Gouzenko a passé ces quatre dernières années à écrire un long roman sur la vie en Union soviétique qui paraîtra bientôt aux Etats-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne.

Télévision dans la région de Québec

A l'invitation de la compagnie Canadian Admiral Sales, Ltd. une quarantaine de vendeurs d'appareils de télévision ont assisté, jeudi dernier, à la réunion tenue au Château Frontenac. Cette compagnie était représentée par MM. Lloyd W. Converse, gérant pour la ville de Québec, Guy Bell, gérant de Montréal, et Denis J. Olorenshaw, gérant de la publicité.

M. Converse a annoncé qu'il anticipait que quelque 30,000 appareils de télévision seraient vendus dans la région de Québec, cette année. Il a affirmé que le poste CFCM-TV commencerait à radiodiffuser ses programmes à partir du 1er juin prochain. Les meilleurs artistes, tant au Canada que des Etats-Unis, participeront aux émissions télévisées. L'édifice de CFCM-TV est maintenant terminé, a-t-il ajouté, et la construction de la colossale antenne de 400 pieds commencera dès aujourd'hui. Tout serait prêt pour le 1er juin.

M. Bell a annoncé que dans la plupart des secteurs de la ville de Québec, les antennes intérieures suffiront. La réception sera excellente, sans qu'il soit nécessaire d'installer une antenne extérieure. En dehors de Québec, aussi loin que 50 milles, les antennes extérieures seront indispensables pour assurer une meilleure réception. On compte plus de 11,000 familles dans la région de Québec, a ajouté M. Bell, qui pourront bénéficier des programmes de CFCM-TV.

Hausse des réserves d'or et de dollars en mars dernier

Les réserves d'or et de dollars ont augmenté de 102 millions de dollars en mars, s'établissant alors à 2,685 millions. L'augmentation mensuelle a été réalisée compte tenu des 14 millions de reçus en or et en dollars de l'aide de défense et de 2 millions l'UEP. Les chiffres provisoires du même mois indiquent que le Royaume-Uni a un excédent de $4,800,000 à l'UEP.

UNITE SANITAIRE DE MONTMAGNY

SEMAINE DU 3 MAI 1954

Principales activités:

Lundi, 3 mai
A. M.: Examen scolaire Ecole du Vieux Chemin.
P. M.: Ste-Euphémie: Clinique de bébés, de 2 heures à 3 heures.

Mardi, 4 mai
Ste-Apolline: Clinique de 2.00 heures à 3.00 heures.
St-Paul: Clinique dentaire aux heures ordinaires.

Mercredi, 5 mai
Montmagny: Examen scolaire à l'Ecole du Vieux Chemin.
St-Pierre: Clinique de bébés de 2 heures à 3 heures

Jeudi, 6 mai
St-Mathieu: Clinique de bébés à 10.00 heures.
Unité Sanitaire: Clinique de bébés de 2 heures à 4 heures.

Vendredi, 7 mai
N.-D. du Rosaire: Clinique de bébés de 2 heures à 3 heures.
St-Pierre: Clinique dentaire aux heures ordinaires.

Dr Albert Dumas, M. H.

Production et exportations record d'une fabrique anglaise d'autos en '53

En 1953, la Vauxhall Motor Company a marqué le 50e anniversaire de la fabrication de sa première voiture et réalisé un record d'exportation. Le total de 878,400,000 indique une hausse de 17 p. 100 par rapport à l'année précédente. Le 100,000e véhicule est sorti de la chaine d'assemblage en décembre.

* * * Rafle

(Suite de la première page)

Les organisateurs tiennent à remercier toutes les personnes pour l'accueil chaleureux fait aux nombreux visiteurs.

Jacques Morin, Gérard Patry, Gérald Lavoie, Georges Eloi Bélanger et Benoit Boucher se sont classés les cinq meilleurs vendeurs.

Au nombre des autres élèves qui se sont signalés dans la vente des billets pour cette rafle, il est bon de souligner les élèves des classes de 7e, 11e, 6e A, 6e B, 9e A, 5e ainsi que leurs dévoués titulaires, les frères Alain, Louis-Germain, Lucien, Etienne, Louis-Roger et Mlle Louisette Dumas.

Un grand merci à tous.

Notre-Dame de Mai

Sainte Notre-Dame à la robe rose,
Au long manteau bleu!
Dans vos bras bénis, l'enfant qui repose,
Est l'Enfant de Dieu.

Votre front de Vierge a pour diadème
L'Arc aux sept couleurs.
A votre collier l'aube a mis sa gemme.
Le printemps, ses fleurs.

Si grande bonté, tant d'amour éclaire
Vos regards si doux.
Si plein de tendresse est le nom de mère
S'envolant à nous.

Et tant de pitié de votre visage
Rayonne sur nous,
Qu'il fait bon venir devant votre image
Pleurer à genoux!

(MARIA)

Eugène BERNATCHEZ, O.D.

Spécialiste pour la vue
Optométriste

Edifice Banque Provinciale, Montmagny.

Téléphone: 391-W.

cinéma

TACHE

LAFONTAINE

• Vendredi et samedi, 30 avril, 1er mai.
"Pas de congé, pas d'amour"
V. Johnson - P. Kirkwood

• Dimanche et lundi, 2 et 3 mai.
"Le Cheik d'Arabie" (en couleurs).
J. Chandler - M. O'Hara

• Mardi et mercredi, 4 et 5 mai.
"Le Rosier de Madame Husson"
Bourvil - J. Pagnol

• Jeudi, vend., samedi, 6, 7 et 8 mai.
"L'Evadée"
M. Morgan - R. Cummings

• Sam., dim. et lundi, 1er, 2 et 3 mai.
"L'Amour Mène la Danse" (en couleurs).
D. Niven - V. Ellen

POUR MIEUX CONNAITRE MONTMAGNY

M. EDMOND BERNATCHEZ

UN AGRICULTEUR METHODIQUE

Exclusif au "Courrier de Montmagny", reproduction interdite.

Né à Montmagny en 1877, M. Bernatchez se donna activement et toute sa vie durant à l'industrie agricole, plus précisément à la culture des plantes. — Père d'une nombreuse et belle famille dont il a raison d'être fier, il n'eut jamais une ambition, le bonheur des siens. Le Ciel sut l'en généreusement récompenser par une santé constante et un automne exceptionnellement serein.

par **R. Pérusse**

C'EST par un lumineux soir d'août 1950 que, vers les sept heures, en quête que nous étions de nouveaux paysages à photographier, nous rencontrâmes M. Edmond Bernatchez pour une première fois, dans la circonstance que voici :

Au mitan de son beau domaine — qui cours de la rue Saint-Jean-Baptiste à la rivière Des Vases —, soit tout juste où passe aujourd'hui la route transcanadienne, se trouvait alors un vieil arbre solitaire dans l'ombre duquel pique-niquèrent plusieurs générations, un orme dans lequel, à n'en pas douter, montèrent, nombreux, de fougueux et impitoyables gamins pour y dénicher les oiseaux et en redescendre parfois avec une culotte avariée: un orme qui dut à la fois attarder bien des amants de l'éloquente nature...

Ce vesper-là, nous évoquant le favorisé Booz de la Bible, M. Bernatchez vint à nous les bras chargés d'un large chapeau de paille plein de fermes et belles tomates vermeilles. Ayant de loin observé que nous avions étudié son orme énorme, il nous dit, gentiment et posément: "Vous êtes donc aussi de ceux qui l'apprécient ?" "A ce point que nous l'emporterons... sans cependant vous l'enlever", avons-nous répondu. "J'y suis fort attaché", nous fit-il, "et ma grande peine, c'est que je vais le perdre avant longtemps: il est au plein milieu de la route projetée. Pour moi, il est là depuis toujours, vous savez..."

Comment, en pareille occasion, ne pas se redire, ne pas revivre le mot de Lamartine qui a trait aux choses inanimées *qui ont une âme qui s'attache à notre âme et la force d'aimer...?*

Après quelques phrases de plus, le grand, solide et sympathique septuagénaire nous prêta le bonsoir.

En 1952, l'arbre séculaire fut en effet rasé et, depuis, aussi souvent que nous avons regardé notre photographie de ce bel orme nous avons pensé à celui qui en regrettait la disparition, et fréquemment souhaité le revoir, mais ce n'est que tout récemment que nous nous sommes payé le plaisir de nous rendre chez lui, afin de connaître mieux son édifiant passé d'homme modeste et pacifique.

Quatrième d'une famille de huit enfants, M. Bernatchez naquit à Montmagny, le quatre août 1877, de l'union de M. Eugène Bernatchez, cultivateur, et de dame Marie Langlois. Il fréquenta tout d'abord le Collège Dufresne, puis celui de la rue De la Fabrique et l'École Lamontagne, jusqu'à l'âge de dix-sept ans.

Tout en face de l'église, précisément en la maison qu'occupe présentement M. Emile Dubé, M. Bernatchez se prêta d'abord, pour quelque temps, au commerce de provisions de bouche et de grain qu'y exploitait son père. Par la suite, il se rendit au Nouveau-Brunswick en compagnie de son frère Abel, pour y tenir, à Dalhousie, un étal de boucher, pendant un an. C'est là qu'il eut l'idée de s'occuper de la vente de la glace, nous a-t-il dit. Il revint donc à Montmagny puis, durant cinquante ans, distribua l'été ce qu'il récoltait l'hiver, pris à la rivière Du Sud, de blocs de glace, qu'il emmagasinait non loin de la gare. Il fut le tout premier à s'occuper de ce commerce, chez nous. A raison de six dollars par saison, puisqu'il n'était pas homme à faire les choses à demi et qu'il souhaitait avant tout accommoder le plus grand nombre possible de ses coparoissiens, M. Bernatchez savait ingénieusement fournir à chacun de ses clients un garde-manger-glacière.

Le vingt et un février 1905, M. Bernatchez épousa mademoiselle Laure Gagnon, de Berthier-en-Bas, puis habita, rue Saint-Jean-Baptiste, la solide et grande maison perdue dans les arbres ayant précédemment appartenu à M. Thomas Thibault, maison en laquelle il vit depuis, ayant toujours le bonheur d'avoir son épouse et l'une de ses filles, mademoiselle Irène, à ses côtés.

Heureux père de douze enfants, M. Bernatchez nous en donna les prénoms de la façon succinte et édifiante que voici, puisque, sincèrement humble, il se refuse catégoriquement à tout ce qui pourrait laisser croire à de l'affichage, à de la réclame personnelle :

Henri, qui réside à Québec, juge de la Cour du Bien-Être social; Paul-Emile, qui a son domicile à Montréal, major-général de l'Armée, commandant du Secteur de l'Est; René, qui demeure à Saint-Flavien, député de Lotbinière, pour le Provincial; André, ex-président de la Chambre de Commerce des Jeunes de chez nous, s'occupe d'agriculture avec son père, chez qui il loge; Laurent marchand, propriétaire du magasin "Aux Mille Aubaines", séjourne rue De l'Anse, à Montmagny: Mariette, épouse de feu M. Philippe Béchard, de son vivant co-propriétaire de la firme A. Bélanger, Ltée, de chez nous; religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, Irma, sœur Sainte-Marie-Estelle; Berthe, sœur Ste-Florence-de-Séville, et Claire, sœur Ste-Berthe-de-la-Paix; Cécile, épouse du Dr J.-L. Lavallée, dentiste, de notre ville; Florence, madame Jean Roberge (dont le mari est chimiste), est de River-Bend, Lac-Saint-Jean, et mademoiselle Irène, qui, comme nous le disions plus haut, vit avec ses père et mère.

M. Bernatchez, qui fut pendant six années échevin du Quartier Ouest et qui fait preuve d'une excellente mémoire et d'une saine logique, sut nous intéresser de tout ce qui constitua sa captivante existence d'homme soigneux et sérieux. Tout en se donnant à la livraison de la glace, il s'occupait de la vente à domicile des choses de sa ferme, laquelle est de vingt arpents. A n'en pas douter, il aima constamment son travail, puisqu'il nous avoua qu'il ne ferait rien d'autre que ce qu'il fit jusqu'ici, s'il avait à recommencer sa vie. Il est vrai qu'il en tira honorablement et largement sa subsistance et celle des siens.

Avec l'avènement des transports routiers qui, de loin, voire de l'Ontario, apportèrent des produits maraîchers à nos marchands, M. Bernatchez eut à varier ses modes de travail: ainsi, pour ne rien perdre au généreux rendement de sa fertile terre, il fit de la mise en boîte, de la conserverie, pendant nombre d'années. De part autre, nos concitoyens savent tous que, possesseur d'une importante serre chaude, il s'occupe également et à l'année longue de la floriculture, ce qui est fort avantageux pour notre localité. Ennemi de la routine, suivant les procédés nouveaux et travaillant surtout à l'amélioration de son sol, M. Bernatchez ne connut pas de relâche dans ses succès.

Il nous faut établir ici, au risque de blesser sa grande modestie, que celui dont nous vous entretenons aujourd'hui, ami lecteur, sut courageusement se plier à beaucoup de sacrifices pour les siens: tous reçurent la précieuse instruction qu'ils souhaitèrent et, partant, il ne put plutôt pas compter sur les bras de ses fils dans la quotidienne et longue besogne, puisqu'ils n'étaient à la maison paternelle que durant les vacances scolaires.

Aujourd'hui encore, M. Bernatchez dirige lui-même tout le travail qui se fait chez lui, et, nous l'avons dit, sait toujours profiter des méthodes et de l'outillage modernes: s'il lui arrive de louer des étrangers, il n'en est pas moins à la tâche attaché, tant il affectionne constamment sa profession.

D'ailleurs, tous les fils de Louis Hébert ont de multiples raisons de se dire contents de leur occupation: ils s'appartiennent, sont maîtres de l'industrie et co-créateurs, en plus d'être les humanitaires pourvoyeurs de leurs frères, les citadins. — Selon le mot de Ronsard, ils connurent le vrai bonheur, tous ceux qui voulurent "par les champs leur âge consumer à bien pétrir les mottes de leur terre, pour de Cérès les présents y semer".

M. EDMOND BERNATCHEZ, tel qu'on le voit aujourd'hui : âgé de soixante-seize ans, toujours dispos et rayonnant de santé. (Photo R. Perusse).

(Suite à la page 16)

* * * Jean Lesage

(Suite de la première page)

forme à l'esprit de la Confédération.

Les chiffres sont là pour prouver que le paiement de subsides aux provinces était partie intégrante de la mise en oeuvre de l'Acte de 1867 par les Pères de la Confédération eux-mêmes. En effet, en 1868, 54 p. 100 du revenu total des provinces provenait des subsides qui leur étaient payés par le gouvernement canadien. Ce pourcentage a varié d'année en année entre 42 p. 100 et 57 p. 100 jusqu'en 1888; puis de 29 à 37 p. 100 de 1888 à 1909, pour diminuer graduellement jusqu'aux années de la crise économique 1930 - 1935 alors qu'en cette dernière année il a atteint de nouveau 46 p. 100 pour baisser de nouveau depuis.

Pour ce qui est de Québec, le pourcentage du revenu de la province provenant des subsides reçus du gouvernement canadien était de 60 p. 100 pour l'année fiscale 1867-68. Durant les dix premières années de la Confédération, il a été en moyenne de 46 p. 100; durant les vingt-cinq premières années, de 37.5 p. 100. Ce pourcentage a diminué constamment pour être maintenant d'à peine un peu plus de 1 p. 100.

Il n'est donc pas juste de tenter de faire croire que le paiement de subsides aux provinces est contraire aux désirs des Pères de la Confédération. Tant qu'ils ont vécu, de tels paiements ont été effectués sur une haute échelle.

Fidèle à l'esprit de l'Acte confédratif, pour établir une plus juste répartition des revenus qui aide à toutes les provinces à remplir leurs obligations constitutionnelles, le gouvernement canadien a depuis 1945 fait des propositions diverses aux gouvernements locaux dans le but d'en arriver à des ententes fiscales qui auraient en même temps le grand avantage d'éviter la double taxation.

Provinces riches — — Provinces pauvres

Je crois que personne ne contestera que pour maintenir notre système de gouvernement, chacun de ses échelons doit avoir les ressources financières dont il a besoin pour remplir ses obligations constitutionnelles.

Or, certaines provinces ne pourraient, par l'exploitation des champs de taxation directe dans leurs limites territoriales, subvenir à leurs besoins. Tel est le cas des Provinces Maritimes qui ne participent malheureusement que d'une façon fort restreinte à l'essor économique de la nation. Le Manitoba et la Saskatchewan peuvent réclamer leur part des taxes imposées sur un revenu national qu'elles augmentent d'une façon sensible mais qui est hors de la portée de leur juridiction fiscale.

N'oublions pas en effet que la plupart des bureaux chefs des sociétés qui amassent leurs profits par leurs activités à travers toutes les provinces sont situés en Ontario et dans le Québec et que c'est dans ces provinces que leurs revenus sont taxables de même que le revenu personnel du plus grand nombre de leurs haut salariés.

N'est-il pas juste qu'il y ait sous les circonstances une certaine répartition des revenus des taxes entre les diverses provinces ?

Songeons - nous souvent que dans la province de Québec la forte majorité des taxes provient de l'île de Montréal et est répartie à travers la province par le gouvernement du Québec? Et pourtant personne ne crie à l'injustice.

Les ententes fiscales

Les projets d'ententes fiscales soumis par le gouvernement canadien entre 1945 et 1950 n'ont pas été jugés acceptables par toutes les provinces qui cependant n'ont pas fait de contrepropositions réalisables.

En 1950, le gouvernement canadien a convoqué une nouvelle conférence et a mis de l'avant un nouveau système d'ententes qui avait l'avantage de ne pas requérir pour sa mise en oeuvre l'acceptation de toutes les provinces. Sans entrer maintenant dans le détail de la formule des paiements faits en vertu de ces ententes, je tiens à souligner un point d'une importance capitale. *Le montant de $134 millions qu'a reçu la province d'Ontario pour l'année fiscale* 1953-54 *est sensiblement le même que celui qu'elle aurait pu percevoir elle-tés et les particuliers, impôts admis à déduction, si elle n'a-même en impôts sur les sociévait pas accepté les accords.* Ce dernier montant peut s'estimer comme suit pour 1953-54 :

	Millions de dollars
1 7 p. 100 sur les revenus des sociétés . . .	81.0
2 Les taxes sur le capital des corporations et la taxe d'éducation telles que prélevées dans le Québec . .	16.3
3 5 p. 100 de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers . . .	4.7
	30.7
	132.7

Toutes ces taxes, remarquons-le bien, sont déductibles pour les fins des impôts fédéraux.

Notons bien aussi que pour ce qui est de la province la plus riche, celle d'Ontario, le montant reçu en vertu des accords d'un côté, et de l'autre côté le produit des impôts directs déductibles qu'elle pourrait percevoir sont égaux ou à peu près. Le principal intérêt de l'Ontario à signer une entente était donc d'éviter la double taxation.

Les autres provinces reçoivent plus, et Québec pourrait recevoir plus, qu'elles ne pourraient percevoir elles - mêmes directement des impôts déductibles.

La distribution de cet excédent à chaque province à même les revenus généraux du Canada est justement la principale raison d'être des ententes — je l'ai expliqué tout à l'heure.

Le cas du Québec

Québec aurait reçu, en vertu des ententes, en 1953-54 *la somme de $113 millions.* (J'exclus l'impôt sur les successions qui n'est pas loué au fédéral par l'Ontario, et je ne tiens pas compte dans mes calculs des subsides constitutionnels.) N'ayant pas signé l'entente, elle a perçu en impôts sur les corporations, impôts déductibles, les montants suivants d'après les chiffres de son ministre des Finances dans son discours du budget du 12 février 1954.

	Millions de dollars
7 p. 100 sur les profits des corporations . .	53.1
Taxes spéciales sur les sociétés.	
a) sur le capital versé	13.5
b) pour la taxe d'éducation . . .	3.5
Total pour les sociétés	70.1

Elle aurait pu également imposer le revenu des particuliers jusqu'à concurrence de 5 pour 100 de l'impôt fédéral pour que sa taxe soit totalement déductible de ce dernier. Elle aurait pu ainsi percevoir $14.9 millions.

Grand total déductible de 85 millions à comparer au chiffre de 113 millions qu'elle aurait reçu en vertu des accords. Différence par conséquent de 28 millions que la province aurait pu recevoir en plus parce qu'elle n'est pas la province la plus riche, en vertu d'ententes qui ont justement pour but de mettre les provinces moins riches que la plus riche en état de mieux remplir leurs obligations constitutionnelles par une répartition plus équitable du revenu national.

J'ai bien dit du revenu national, et c'est cela qu'il faut bien comprendre: *les 28 millions additionnels qu'aurait reçus la province en vertu des ententes n'est pas un montant perçu dans le Québec en particulier, c'est un montant provenant du trésor fédéral, montant perçu par les taxes générales imposées à tous les Canadiens.*

J'ai dit que le gouvernement du Québec n'avait pas cru devoir signer l'accord. Je répète qu'aucune pression n'a été exercée pour qu'il le signe; la seule pression que je suis prêt à faire est de lui lancer un appel afin que nous trouvions un terrain d'entente pour, entre autres choses, éviter la double taxation qu'il vient d'imposer à un grand nombre de contribuables de ma province.

(Suite à la page 14)

Funèrailles de M. E. Casault

Lundi le 26 avril dernier, en l'église St-Thomas de Montmagay, eurent lieu les funérailles de M. Edouard Casault, autrefois de notre ville, décédé à Kapuskasing, Ontario, le 21, à l'âge de 68 ans. Il était le fils de feu Charles-Vincent Casault, et de feu dame Victoria Thivierge

Lui survivent, 2 frères: Louis-Joseph, de Montmagny, et Ulric Casault, de Cap de la Madeleine; ses soeurs: Mme Barth. Milhomme, née Ernestine, de Québec; Jos. Lapointe, née Alphonsine, de Saint-Grégoire de Montmorency; Philippe Casault, née Marie, de Montmagny; et Joseph Maheux, née Jeanne, de Giffard. Ses beaux-frères: Philippe Casault et Joseph Maheux; ses belles-soeurs: Mmes Ls-Joseph et Ulric Casault. Parmi ses neveux et nièces, la Rvde Soeur Ste-Marie du Saint-Sacrement, née Madeleine Lapointe, des SS. St-Joseph St-Vallier, de Québec; Paul-Emile, Louis-Octave et Pauline Lapointe; Mme Maurice Desgagné, née Marguerite; Léopold, Marie-Antoinette, Pierre, Juliette et Raymond Casault; Mme Lionel Labelle, Mme Maurice Paquet, Mme Léon Collin, Annette, Fernande, Marie-Paule, Colette, Noëlla, Cécile, Gilles, Louise, Laurent., Roger et Céline Casault; Chs-Arthur et Marcel Maheux, ainsi qu'un grand nombre de cousins et cousines.

Portait la croix, Edouard Casault, fils de Louis.

A l'église, M. le curé A. Painchaud, V. F., fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés André Poitras et Adrien Forgues, comme diacre et sous-diacre. La chorale paroissiale sous la direction de M. l'abbé G. Lévesque, exécuta la messe de Requiem. De nombreux parents et amis firent escorte à la dépouille mortelle du regretté disparu et assistèrent aux funérailles.

Le deuil était conduit par ses frères, ses beaux-frères, neveux et cousins. Parmi les citoyens figurant dans le cortège os voyait: MM. Narcisse Boulanger, maire de la municipalité de St-Thomas; Fortunat Fournier, François Gaulin, Eugène Fournier, Paul Casault, Jos. Normand, Proculus Gaumond, Antonin Casault, Bernard Casault, de St-Pierre; Amédée Boulanger, Jos. Gaudreau, du village; Bertrand Coulombe, Chs-Eug. Létourneau, Maurice Talbot, de Berthier; Arthur Fournier, le notaire Gonzague Bélanger, Ernest Marois, Charles Lavoie, Jos. Fournier, Emile et Maurice Thivierge, Ernest Pouliot, Phil. Nicole, sr; P.-E. Lapointe, Jos. Bernier, village; Ernest Bernatchez, etc.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Marcel Ruelland, de notre ville.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances

PETITES ANNONCES

Agents demandés

Commerce Rawleigh maintenant vacant dans comté de Montmagny. Commerce bien établi. Excellente occasion. Plein temps. Ecrire immédiatement. Rawleigh's Dept. D-525-189, Montréal.

Acheteurs de poussins

Soyez assuré que vous commandez un nombre suffisant de poussins, pour l'année. Monkton Poultry Farm est une ferme approuvée par le gouvernement. Demandez nos prix spéciaux sur poulettes et petits coqs pour mai et juin.

Monkton Poultry Farms
Monkton, Ont.
Vendeurs demandés

SOLUTION
CARDA
FOIE - REINS - VESSIE - DIGESTION
Dans toutes les pharmacies

Chez Léon Michaud
96, rue St-Jean-Baptiste
MONTMAGNY
Voûte à Fourrure
ULTRA-MODERNE

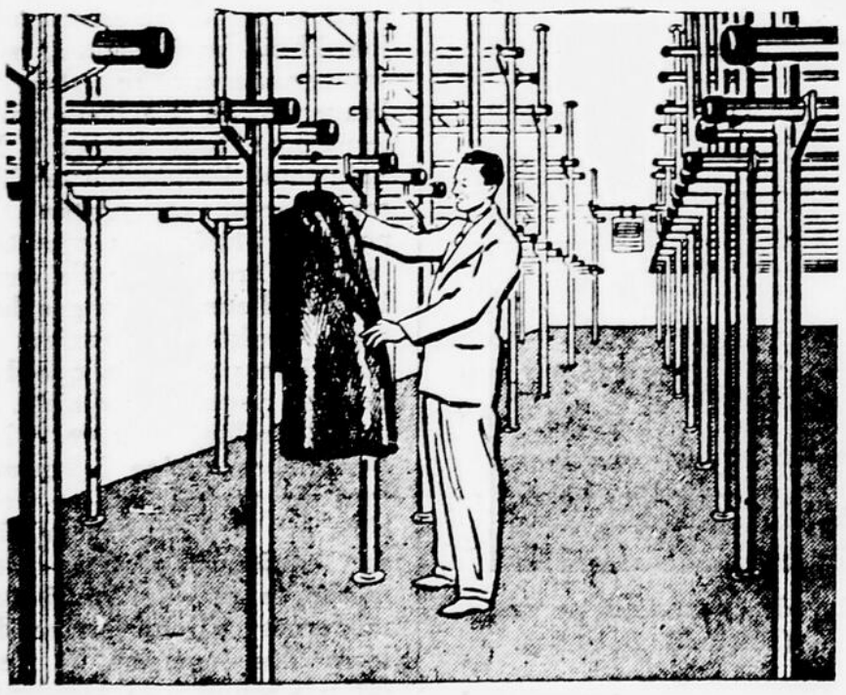

A quelques pas de chez vous, cette voûte est à votre disposition

Protège votre manteau pour 12 mois contre le feu, le vol, la perte, soit chez vous ou ailleurs, au Canada ou aux Etats-Unis.

SUIVEZ LES ANNONCES DES POSTES DE RADIO DE MONTMAGNY ET STE-ANNE DE LA POCATIERE
C K B M 5.30 heures p. m. — C H G B 11.15 heures a. m.

SIGNALEZ 359

nous irons chercher votre manteau pour entreposage.

VIANDES DE QUALITE

SPECIAL: Steak haché, 0.28 la lb.

Jambon fesse	.63c	Balogna	.25c
Lapin de 5 lbs	.55c.	Saucisse, lard et boeuf	.25c
Poule vide, 5 lbs.	.55c	Boudin	.25c
Veau épaule	.43c	Foie de boeuf	.25c

A. GIASSON
BOUCHER — EPICIER
63, rue de la Gare Tél.: 367-W Montmagny

Wilfrid Leblanc
MARCHAND GENERAL

Nourriture de marque "QUAKER"
"FUL-O-PEP"
pour tous les animaux de la ferme: porcs, vaches, poules, poulets, dindes.

CIMENT NATIONAL

Spécialités: épicerie, ferronnerie, matériaux de construction, ciment, bardeaux d'asphalte et d'amiante, papier à couverture, clous, etc. Assortiment complet des fameuses peintures Glidden, Jap-A-Lac et Spred-Satin.

35, rue ST-LOUIS, Tél.: 148 MONTMAGNY

CHRONIQUE ETUDIANTE

(*Par* GASTON DUMAS, *correspondant*)

Section Juvénile "Armand Lavergne"

Tour de force

Les enseignes ainsi conçues: Fontaine, shoe-maker; Véronneau, plumber; Dupré, carpenter, ont l'air baroque: elles tirent l'oeil. Après avoir mis en anglais le nom de leur métier, nos bons anglomanes ont fini par anglisicer leurs noms de famille. C'est ainsi que l'on est venu à faire les tours de force suivants: Labonté est devenu Goodness; Landry, Laundry, Trudeau, Waterhole; Pavillon, Flag; Dubuc, Buck; Boucher, Butcher; Rouleau, Roll; Desjardins, Garden; Dussault, Salt; Leblanc, White; Boivin, Drinkwine; Bélanger, Baker; Picard, Peabody; Vachon, Cowan; Pelletier, Pelkey. On en viendra à faire de Phaneuf (fait neuf), Makenine; de Pierre Noël, Stone-Christmas, de Ouimet, Gesbut; de Rioux, Laughwhere! N'a-t-on pas déjà: Flaxback (Daudelin)?

"Grattez un Russe et vous trouverez un Cosaque", dit le proverbe. Grattez ces noms et vous découvrirez que ceux qui les portaient étaient des Canadiens français qui ne méritaient pas de le demeurer. Troquer son nom pour un nom de langue étrangère semble être une manie propre aux Canadiens français. Il n'est pas de Russe ou d'Allemand, quelque cacophonique, guttural, ou bizarrement épelé que soit son nom, qui se rende coupable de cette bévue. Les Chinois affichent leur nom tel qu'il est, appartiendraient-ils à la famille des Leeung-Cheny! Les Juifs mêmes gardent leurs noms. C'est ainsi qu'on voit sur leurs affiches, dans nos villes canadiennes, des noms comme ceux-ci: Jacobberg, Roboamberg, Mosesberg, et . . . Iceberg. Ce suffixe en "berg" me rappelle une anecdote amusante:

C'est durant une campagne politique préparatoire aux élections provinciales qu'est arrivé le mémorable naufrage du "Titanic" allant s'éventrer contre un iceberg. (Catastrophe survenue le 14 avril 1912 et entraînant la mort de 1731 personne.)

Le lendemain des élections, un quidam, ayant confusément dans l'esprit des bribes de lecture de journaux parcourus durant la période de temps où ces deux grands événements sont arrivés, disait à son ami:

—Sais-tu qu'un Juif vient d'être élu député au Parlement de Québec?

—Tu me dis pas ça! Comment s'appelle-t-il?

—M. Iceberg.

—Contre qui s'était-il présenté?

—Contre un Anglais, M. Titanic, et l'Anglais a été battu à plate couture, à tel point qu'il a perdu son dépôt!

—Un nommé Poulin des Etats-Unis avait changé son nom en "Colt". Comme il avait les oreilles un peu longues, des malins l'appelaient "Jackass"! (âne.)

Musique et poésie

Vers neuf heures et trente, lundi le vingt-six avril, nous avions l'honneur d'entendre une conférence donnée, sous les auspices des Jeunesses Musicales, par le Révérend Père Martin et Monsieur Catta, petit-fils de René Bazin. Ces distingués visiteurs ont su captiver leur auditoire par l'entrain et la variété de leur dialogue, entrecoupé de musique et de poésie

Par des exemples tout à fait dans la note, les conférenciers firent comprendre à l'assistance comment la musique se rapproche de la poésie. Les mêmes sons se produisent et l'on observe les mêmes mouvements de crescendo et de decrescendo dans une pièce en vers comme dans un morceau de piano.

Le Rév. Père Martin exécuta des pièces de Rameau, Chopin, Bach et Lulli. Monsieur Catta, par sa voix charmante, a fait plaisir aux jeunes en disant des oeuvres de Victor Hugo, Lamartine, La Fontaine et Valéry.

Les deux artistes en sont venus à conclure que dans la poésie il faut mettre de la musique. Mais que dans les deux, il faut mettre de l'âme.

Monsieur l'abbé Gérard Lévesque présidait la réunion. Mlle Janine Méthot présenta les artistes. Inutile de dire que cette première partie de journée nous fut très agréable en compagnie de ces deux artistes. Cette causerie, appréciée de tous, restera gravée longtemps dans notre mémoire.

Nous désirons exprimer notre reconnaissance à ceux à qui nous devons cette joie: au Docteur Dumas, aux organisateurs de J. M. C. et aux autorités de nos maisons d'enseignement qui ont accepté cette modification du programme.

CARMELLE PELLETIER,
Couvent de Montmagny.
C. N. D. 29 avril 1954.

Au cours de 1952, le Canada a fourni les quatre cinquième des exportations de papier-journal du monde.

— ★ —

Les droits tarifaires canadiens sont parmi les plus bas du monde, n'étant en moyenne que de 7½% de la valeur des produits importés au Canada en 1951.

"Préparons notre avenir"

LES MATHEMATIQUES

Il n'est pas nécessaire, je crois, de démontrer la nécessité de l'enseignement des mathématiques dans les écoles en général et plus particulièrement dans les écoles spécialisées, telles que les écoles d'Arts et Métiers, où l'on effectue les calculs habituellement au dix millième près. Aussi, je me proposerais dans cet article d'exposer plutôt les grandes lignes du programme d'étude des mathématiques au métier et au premier technique.

Au premier métier, on revoit les quatre opérations arithmétiques en insistant sur les décimales; on voit, les rapport et proportions, le calcul de l'intérêt, et l'on termine par le toisé applicable à l'atelier.

Le premier semestre du second métier est réservé exclusivement à l'étude des éléments d'algèbre: les quatre opérations, les équations à une inconnue du premier degré et les transformations de formules.

Font l'objet du second semestre les matières suivantes: Le calcul des différents filets employés dans l'industrie, la vitesse périphérique, les pentes de toiture, l'angle de coupe avec l'équerre de charpente et latrigonométrie élémentaire avec applications industrielles.

Au premier technique, le programme des mathématiques est particulièrement chargé et il comprend plusieurs matières telles que: les mathématiques appliquées à la géométrie et l'algèbre.

Nous nous en tiendrons à cette dernière, puisqu'elle est l'objet du cours du soussigné. On voit au premier semestre à peu près le programme de deuxième année mais d'une manière beaucoup plus détaillée.

Au second semestre, on effectue les décompositions en facteurs, les puissances et racines, les exposants négatifs, les fractions complexes, les équations à une ou plusieurs inconnues du premier degré et la manière de résoudre les équations littérales connexes aux autres matières enseignées.

A l'examen de cet exposé forcément restreint, on constatera que l'enseignement des mathématiques vient seconder d'une façon heureuse l'enseignement de la technologie aux écoles d'Arts et Métiers.

DONAT CORRIVEAU, Prof.

Echos de l'Ecole des Arts & Métiers

Préparons notre Avenir

Préparer son avenir implique nécessairement l'idée d'un but à atteindre dans une sphère bien déterminée, ceci en considération des facteurs goûts et aptitudes.

Que désirez-vous? . . . que voulez-vous devenir? . . Ce sont là des questions d'importance vitale. Si vous ne pouvez pas y répondre clairement et catégoriquement, vous partez les yeux fermés vers une destination inconnue. Si vous ne pouvez pas dire fermement et sans hésitation "je vais faire ceci" et "je deviendrai cela", personne ne s'intéressera à vous et rien ne vous intéressera vous-même.

Votre but doit être précis et concret. Il faut choisir un certain domaine et décider ce qu'on veut faire dans ce domaine. Encore faut-il non seulement avoir un but, main aussi l'énergie d'y arriver et les moyens propres à l'atteindre.

Nous nous plaisons à répéter que le Canada va sans cesse de l'avant. Jusqu'au début du siècle il n'y avait pas eu pour ainsi dire de nouvelles professions depuis très longtemps; tout d'un coup, surgissent de nouveaux commerces, métiers et professions; et aujourd'hui, nous avons de grosses industries qui n'existaient pas même dans l'imagination de Jules Verne, pendant la dernière partie du 19ième siècle. Songez à la télévision, à la climatisation, à l'aviation civile, à l'électronique, à l'énergie électrique et à l'énergie atomique. Tous ces developpements scientifiques donnent naissance à de nouvelles industries qui vont se multipliant suivant les besoins toujours grandissants

Tout cela offre un domaine fertile aux jeunes intelligences d'aujourd'hui qui désirent se créer une carrière intéressante. Toutes ces sphères exigent de la main-d'oeuvre spécialisée et des techniciens compétents capables de travailler de concert avec les ingénieurs à la réalisation de tous ces projets des temps modernes.

L'Ecole d'Arts et Métiers de Montmagny offre aux jeunes, qui ont des aptitudes et sont intéressés dans le domaine industriel, un métier lucratif et une carrière des plus intéressantes. L'enseignement dispensé dans cette Ecole se présente sous la forme d'un cours de métiers ou d'un cours technique. Ces cours se distinguent l'un et l'autre par leur but et leur programme et requièrent une préparation différente.

Le cours de métiers d'une durée de deux années, en plus de préparer des hommes de métiers, des gens capables de manier les outils, forme des ouvriers possédant des notions techniques et théoriques qui leur permettront d'aller de l'avant dans leur milieu. Durant cette période environ un tiers du temps est consacré à l'étude des matières théoriques propres à fournir des connaissances indispensables à la compréhension et à la solution des problèmes du métier. Le programme comprend les éléments de mathématiques et de sciences, les langues, la sociologie et la lecture de plans. Le reste du temps est employé à l'étude de la spécialité choisie par l'étudiant.

Le cours technique, couvrant une période de quatre années d'étude, occupe le premier rang tant par le degré de développement des matières enseignées que par la formation qu'il tend à donner à ceux qui le fréquentent. On pourrait dire sans ostentation que c'est un cours supérieur de technique industrielle. La formation que reçoivent les futurs techniciens leur ouvre les carrières les plus diverses Grâce à elle, ils pourront comme leurs prédécesseurs obtenir une place marquée dans le monde industriel. Le programme comporte un enseignement à la fois théorique et pratique. Les matières à l'étude pour tous les élèves sans tenir compte de la spécialisation sont: algèbre, mathématiques appliquées, géométrie, géométrie descriptive, trigonométrie, mécanique appliquée, résistance des matériaux, physique et laboratoire, chimie et laboratoire, électricité et laboratoire, chauffage et ventillation, réfrigération, matériaux industriels, organes de machines, comptabilité industrielle, législation industrielle, le dessin industriel, histoire du travail géographique économique, les langues et la sociologie. Cependant il est à noter

(Suite à la page 12)

$5.00 REMBOURSEMENT **$5.00**
tous les jours
Remboursement d'une facture d'achat comptant jusqu'au montant de
$5.00
APPAREILS DOMESTIQUES
APPAREILS DE CHAUFFAGE ENR.
Philippe Giasson, prop.
127, rue St-Jean-Baptiste. tél.: 141 Montmagny.

Les Ateliers Mercier Enr.

SPECIALITES :
Fabrication de fauteuils en sections, réparation générale de chesterfields, studios, etc.
P.-E. MERCIER, prop.
Téléphone : 535-W.
19, rue DU MANOIR, MONTMAGNY.

Quand les mots vous manquent

les Fleurs
disent tout ce que votre coeur veut exprimer.
Un joli bouquet, fleurs de corsage ou un beau plant . . .
Votre choix sera délivré partout dans les limites de la ville.
Aux Mille Aubaines Enr.
108, rue St-Jean-Baptiste, tél.: 251-W Montmagny.

Conférence du Dr A. Fiset au club Rotary de Montmagny

Lors du dîner hebdomadaire tenu au Manoir des Erables, mardi le 27 avril dernier, une intéressante causerie fut prononcée par le docteur Antoine Fiset. Le conférencier fut présenté par le Dr Lomer Lemieux et remercié par le Dr Gilbert Courcy.

Monsieur le Président,
Messieurs,

Il y a quelques jours, votre président, Jacques, me demanda de vous entretenir à votre dîner hebdomadaire. Je vous avoue franchement que la tâche apparût lourde à mes jeunes épaules, et c'est en vain que j'ai tenté de décliner l'offre qui m'était faite en faveur d'une voix plus autorisée. D'un autre côté, étant convaincu à l'avance de votre sympathie, j'ai consenti à venir vous parler pendant quelques instants **du Cancer**; étant donné qu'actuellement la grande campagne de la Société Canadienne du Cancer bat son plein.

Loin de moi l'idée de prétendre poser au novateur ou de vouloir trancher une question aussi controversée. Je veux simplement apporter ma quote-part, si minime soit-elle qui a pour but de redonner à ceux et à celles qui aujourd'hui ou demain sont ou seront victimes de cette maladie qui a nom: Cancer

Mais qu'est-ce donc que le Cancer? Dans le passé et même parfois aujourd'hui, la croyance populaire lui a souvent prêté une forme animale, genre bibitte à multiples pattes qui un bon jour faisait irruption chez un être et le rongeait voracement; vengeance haineuse de quelque divinité inconnue. Et clopin, clopant, notre individu, dans des souffrances atroces, n'osait qu'à faire son testament et se préparer au plus tôt à partir vers d'autres cieux.

Mais si nous abordons la question à la lumière de la science, nous pouvons définir le cancer: Une multiplication exagérée de cellules évoluant vers la formation rapide d'une tuméfaction: Un cancer est une tumeur, mais toute tumeur n'est pas nécessairement cancéreuse, il peut s'agir d'une tuméfaction inflammatoire, d'une tumeur bénigne, etc.

Pour qu'une tumeur soit cancéreuse, la condition sine qua non est la malignité qui se traduira par une tendance à évoluer rapidement, l'envahissement des tissus voisins, l'essaimage de petites tumeurs semblables à distance du cancer primitif, l'ulcération avec perte de substance au centre de la tuméfaction, l'atteinte de l'état général par une intoxication particulière ou prédominent la cachexie, c'est-à-dire l'amaigrissement, la décoloration de la peau, l'anémie progressive, l'effondrement des forces et de la résistance physique. Les notions de fréquence et d'occurence avec l'âge sont aussi à considérer: deux lésions apparemment identiques et présumées cancéreuses, l'une chez un enfant, l'autre chez une personne de 60 ans, n'offrent pas une présomption de cancer avec la même probabilité, car le cancer est plus fréquent à 60 ans.

Vous savez certes que notre corps est composé d'un nombre incalculable de cellules qui donnent naissance à d'autres cellules afin de nous conserver la vie. A chaque instant de note vie, des millions et des millions de cellules cèdent leur place à d'autres cellules que l'on nomme cellules-filles. Celles-ci à leur tour, atteignent leur maturité, donnent naissance à d'autres cellules et ainsi de suite. Et ce phénomène de reproduction se continue jusqu'à la mort selon un mécanisme imperturbable. Mais si un dérèglement survient dans la genèse de ces cellules et que celles-ci prolifèrent anormalement, il est fort possible qu'une tuméfaction s'en suive et c'est alors qu'il importera au médecin de diagnostiquer la nature bénigne ou maligne de cette tumeur.

Le cancer me direz-vous a -t-il toujours existé? Eh bien, oui! Le cancer est vieux comme le monde. Mais si le cancer a toujours existé comment se fait-il que les dernières décades seulement semblent lui avoir fait perdre la vedette parmi les maladies courantes? Eh bien trois raisons principales semblent si non excuser du moins motiver le retard que la médecine a apporté à s'occuper du cancer d'une façon plus intense

Il y a d'abord l'infection qui était l'ennemi numéro un de la médecine, je dis l'ennemi numéro un parce que l'infection était la cause qui amenait la décimation la plus rapide et la plus arrogante de l'homme. Elle le tuait alors qu'il était encore jeune et ce rapidement. Qui de vous ne se souvient pas du drame lugubre et relativement court d'un parent, d'un ami qui après quelques jours d'un frisson et d'une fièvre intense mourait brutalement sans que le médecin puisse faire quoi que ce soit afin de ramener aux siens cet être qui se consumait lentement.

Mais Pasteur est venu: avec lui, la lumière se fit, la cause de l'infection fut mise à jour. Restait donc à faire disparaître cette cause d'infection qu'étaient les microbes. De grandes recherches scientifiques nous ont amené les antibiotiques, les sulfamidés et voilà que l'ennemie numéro un était maté.

La deuxième raison pour laquelle le cancer semblait relégué aux oubliettes était avouons-le le manque de connaissance et portant l'imprécision du diagnostic. D'habiles et savants chercheurs se sont mis à l'oeuvre, les universités et même la finance ont épousé leur cause et même, si aujourd'hui la lumière n'est pas complétement à point, il est possible d'envisager l'avenir avec un rayon d'espoir.

Dr A. FISET

N'allons pas oublier non plus que si le cancer préoccupe aujourd'hui plus de chercheurs, ceci est également dû à l'hygiène, cette médecine préventive, la plus belle entre toutes qui en promouvant des règles de vie sanitaires a contribué pour beaucoup à accroitre l'âge moyen de la vie; de sorte que l'homme en vivant plus vieux a plus de chances de faire du cancer. "C'est la rançon de la longévité" disait un auteur célèbre.

Les causes du cancer? On en connait plusieurs aujourd'hui, mais aucune d'entre elles n'a fait sa preuve définitivement. Toute une corne d'abondance ne suffirait pas à entasser le nombre de facteurs provoquant plus ou moins directement le cancer On a incriminé les virus, les matières grasses, les radiations, les troubles des glandes endocrines, sans oublier le tabac, le gaz d'échappement des moteurs d'automobiles, les émanations du revêtement bitumeux des rues et des routes, les poussières, etc.

Rien de tout cela n'a été bien établi, et l'on est porté à croire qu'un ensemble de facteur plutôt qu'un facteur unique est à la base du cancer.

Inutile de vous dire le ravage causé annuellement par cette maladie. Il faut avouer que les maladies du coeur et des vaisseaux tiennent actuellement la première place comme facteur de morbidité i. e. de mort. Mais immédiatement après s'inscrit le cancer. Il ne se passe pas une journée sans qu'un médecin dont le bureau est un peu achalandé rencontre une personne porteuse d'un cancer se manifestant parfois au début, mais le plus souvent hélas, alors que le mal est avancé. L'âge du cancer gravite autour de la cinquantaine. Au seul point de vue économique, c'est l'âge où l'individu donne encore un rendement plus que convenable; c'est l'âge ou ses soucis d'argent sont le plus souvent chose du passé, car à 50 ans, un individu est casé définitivement dans la vie et c'est le moment où il peut se permettre d'envisager des jours plus calmes quitte à se reposer plus souvent et à se payer certaines jouissances, fort des économies qu'il a pu amasser.

C'est aussi l'âge où après avoir procuré l'éducation et l'instruction à ses enfants, il serait en mesure de retirer une certaine fierté de ce capital bien placé, que notre individu doit de nouveau être sur la brèche et se préparer à combattre le mal qui veut attenter à ses jours.

De quelle façon, me direz-vous le cancer avertit donc de sa présence celui qui en est porteur Eh bien! il va sans dire que le cancer peut évoluer pendant longtemps avant de donner des signes cliniques, Mais la plupart du temps, une ensemble de symptômes plus ou moins barbares à première vue n'échappe pas à l'oeil du médecin compétent. Celui-ci pose alors ce que l'on appelle un diagnostic de présomption. Avec un zèle inlassable, il demandera l'aide du radiologiste, du chirurgien, de l'anatomopathol afin de déceler les forces étant ainsi réunies, un diagnostic précis sera porté.

Le patient sera alors informé de la conduite du traitement à suivre, et s'il se conforme aux instructions reçues et à la méthode de traitement, il pourra envisager une guérison complete ou, du moins une atténuation de la maladie qui lui permettra pour quelques années encore de mener une vie sensiblement normale.

Un mot maintenant des différentes méthodes de traitement. Il demeure que le principal traitement à l'heure actuelle est la chirurgie, qui consiste à enlever la masse cancéreuse. Si pour une raison ou pour une autre, la masse cancéreuse ne peut être enlevée, on peut bombarder le foyer à l'aide de radiations qui ont pour missions de détruire en au-

(Suite à la page 16)

Soirée Lacordaire à L'Islet

Dimanche soir le 11 avril, à la Salle du Collège de L'Islet, avait lieu une réunion Lacordaire. L'assistance la plus nombreuse que l'on ait enregistrée pour ces circonstances a démontré de façon tangible, la haute considération et la sympathie toujours grandissante du public à l'égard du Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc.

Le programme suivant fut exécuté:

Ouverture: Duo de piano par Mlles Michelle et Raymonde Leclerc.

Prière: M. l'abbé Bourgault, aumônier local.

Bienvenue: Le Président, M. Léonard Poitras.

Chant: Par M. René Normand accompagné par M. J.-L. Lachance.

Conférence: Par M. l'abbé Raymond, aumônier diocésain.

Remerciements: Par M. Philippe Dubé, président diocésain.

Duo de piano, par Mlles Michelle et Raymonde Leclerc.

Pièce: "Les Pantalons de M. le Curé". Acteurs: Mlles Colette St-Pierre.
Maurice Bélanger, Jean-Pierre Normand, Cécile Ménard, MM.

Ensuite: Initiation et changement de décorations.

Félicitations: Par M. l'abbé C.-E. Bernier.

Chant: Mme Armand Blanchette, piano: M. J.-L. Lachance.

Mot de la fin: M. l'abbé Bourgault.

Chant: O CANADA.

M. l'abbé Raymond nous fit une magistrale conférence propre à faire réfléchir et qui devrait donner des fruits.

Les acteurs de la pièce s'acquittèrent très bien dans leur rôle respectif et nous leur devons des félicitations.

Le "clou" de la soirée serait pourrait-on dire l'initiation et le changement de décorations.

35 nouveaux membres furent initiés, dont 16 Lacordaires et 19 Jeanne d'Arc.

M. J.-B. Morneau, secrétaire, fit l'appel des nouveaux initiés d'après les cartes remises à l'entrée afin de ne pas faire d'appels inutiles.

Initiés: MM. J.-G. Lamarre, Jacques Thériault, Benoit Bélanger, Roger Labbé, Robert Thériault, Gaston Hottote, Mathieu Dubé, Irénée Fortin, J.-L. Beaulieu, Omer Lamarre, Albert Lemieux, Yves Nadeau, Marcel Poitras, Yvon Gaudreault, Philippe Thériault, et Pierre Brisebois. Mmes J.-G. Lamarre, Ulric Thibault, J.-L. Bélanger, J.-L. Beaulieu, Chs.-Eug. Lavoie, Albert Lemieux, Auguste Lavoie. Mlles Armandine Lavoie, Denise Desjardins, Gilberte Lavoie, Fernande Caron, Lucia Lamarre, Colette Pelletier, Marie-Ange Thibault, Yvonne Paquet, Rita Gagnon, Lorraine Fongemy, Thérèse Bourque et Laurette Giasson.

Changement de décorations

1 an: MM. Sylvio Bossé, Elie Paquet, Léopold Leclerc, Simon Gagnon, Mmes Sylvio Bossé, Léopold Leclerc, Mlles Monique Thériault, Rita Côté.

3 ans: Mmes Arthur Laroche, Napoléon Hottote.

5 ans: Mmes Ls-Geo Gagnon, Frs Bérubé, Henri Côté, Luc Beaumont, Mlles Marie-Ange Morin, Lucille Boucher, Madeleine Côté et M. Albert Bouket.

Les Officiers initiateurs furent: Président: M. Philippe Dubé, président diocésain; 1er Officier: M. Patrice Caron, président régional; 2e Officiers: M. Henri Lamarche, président du Cercle; de Charlesbourg; 3e Officier: M. Maurice Robichaud, président du cercle de St-Aubert. M. l'abbé Bourgault, aumônier.

M. Emile Normand, propagandiste du cercle, agissait comme maitre de cérémonie.

Parmi nos visiteurs, nous pouvions remarquer la présence de M. l'abbé Thomas Bélanger, curé de Ste-Louise; M. Philippe Dubé, de St-Philippe de Néri, président diocésain; M. Patrice Caron, de St-Jean Port-Joli, président régional; M. Paul Nadeau, de St-Jean Port-Joli, propagandiste diocésain; M. Jos. Bernier, de St-Jean Port-Joli, deuxième vice-président diocésaine ainsi qu'une douzaine de membres du cercle de Charlesbourg dont le président et le secrétaire accompagnés de leurs épouses. M. Aubin Arsenault, exprésident du cercle de L'Islet. Mme Henri Lamarche, épouse du président du cercle de Charlesbourg, nous fit le plaisir d'ajouter un numéro surprise à notre programme en exécutant deux chants avec brio.

M. Philippe Lamarre, secrétaire-responsable, avait organisé le tirage d'un panier de provisions et un gallon de sirop d'érable.

Les succès remportés par le cercle de L'Islet sont dûs aux veillées d'équipes dont M. Philippe Lacombe, vice-président, est le responsable Nos félicitations.

* * * Préparons notre

(Suite de la page 11)

que ces matières constituent le programme de quatre années d'étude et de recherches personnelles de la part des élèves qui s'y inscrivent. Environ 45 pour cent du temps est consacré à l'étude de la partie pratique.

Voilà jeunes gens ce que l'enseignement spécialisé met à votre disposition. Il est donc de toute première importance de ne pas s'abandonner à l'inertie mais d'essayer de suivre le progrès de notre ère en cultivant le plus grand domaine qui reste à mettre en valeur dans le monde celui qui se trouve sous notre chapeau.

Robert DESPRES, T. D.

Toutes les bonnes ménagères sont d'accord pour vous dire que si vous voulez faire plaisir aux repas ou à la collation, il n'y a rien de mieux que de servir à vos invités les biscuits réputés de

BISCUITS MONTMAGNY INC.

SERVICE GRATUIT

du posage de prélarts, tapis ou tuiles achetés de

BERTRAND BLANCHARD

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

• la vie catholique •

La situation religieuse à Gibraltar

Ce rocher, qui est devenu un sujet d'actualité depuis les protestations espagnoles contre la prochaine visite du couple royal britannique, forme actuellement avec les villes avoisinantes de La Linea et de Conception, une agglomération d'environ 35,000 âmes. Gibraltar même comptait, en 1948, environ 22,500 habitants. La grande majorité de la population civile parle l'espagnol. Dans la ville même on compte 16,000 catholiques répartis dans quatre paroisses. Depuis 1910, Gibraltar est le siège d'un évêché dépendant directement du Saint-Siège. Avant l'occupation espagnole, la ville dépendait de l'évêché de Cadix; en 1806, elle fut érigée en vicariat apostolique. L'actuel évêque, Mgr Richard Fitzgerald ainsi que son prédécesseur, Mgr Thomson (premier évêque de Gibraltar), est né en Grande-Bretagne. Il y a onze écoles catholiques sur les treize écoles primaires de Gibraltar. Tous les établissements d'instruction sont soutenus financièrement par le gouvernement britannique, car Gibraltar a le même statut que Malte, celui d'une colonie de la Couronne. Le culte juif a 2,000 adeptes et dispose de quatre synagogues.

Les missionnaires dans l'Inde

La question des missionnaires étrangers est l'objet de discussions assez vives dans l'Inde. On craint des mesures qui restreindraient leur activité. Des statistiques erronnées ayant été données, les évêques ont publié un communiqué où ils déclarent que, contrairement à certaines affirmations, le nombre des missionnaires étrangers est quatre fois moindre que celui des indigènes. Ainsi ils ne sont que 3,941 (prêtres et religieuses) contre 16,115 indigènes.

Le crucifix au foyer

Un crucifix dans chaque maison: tel est le mot d'ordre lancé en Belgique pour l'Année mariale. Aucune initiative ne pourrait mieux marquer cette année, disent les promoteurs de la campagne, que de redonner au crucifix la place d'honneur dans chaque foyer. Il l'occupait autrefois, mais cette belle coutume tend à disparaître. Or là où il n'y a pas de crucifix, il n'y a pas de prière. On devrait donner des crucifix en cadeau pour la première communion, les mariages et même comme prix aux élèves dans les collèges et les couvents.

Calendrier Marial du mois de mai

2 — N.-D. du St-Esprit.
N.-D. du Bon Pasteur.
5 — N.-D. de Fourvière.
10 — N.-D. du Trésor.
12 — N.-D. de la Miséricorde.
13 — N.-D. des Martyrs.
N.-D. de Fatima.
16 — N.-D. du Secours.
20 — N.-D. des Lys.
24 — N.-D. Auxiliatrice.
26 — N.-D. du St-Sacrement.
30 — N.-D. du Sacré-Coeur.
31 — N.-D. de Grâce.
N.-D. du Bel Amour.
N.-D. Reine de tous les Saints.

C'est le mois de Marie . . . c'est le mois le plus beau!

Dans les temples les plus somptueux
Comme dans les oratoires les plus modestes,
Tout chante en ce mois de mai,
La Reine du ciel et de la terre.

Le Sanctuaire préféré
De Marie,
C'est ton âme,
Chrétien . . .
Puisse-t-elle ressembler
à une AME D'ENFANT!

VENEZ RECITER LE ROSAIRE

Vous tous qui aved répondu avec générosité et amour à l'appel lancé le mois dernier pour la récitation du Rosaire à l'église St-Mathieu, n'oubliez pas que notre Mère du Ciel nous attend de nouveau samedi.

Une invitation est également faite à vous qui voulez vous joindre à nous le 1er mai. Choisissez le temps qui vous convient le mieux entre 10 heures de l'avant-midi et 3 heures de l'après-midi.

Par nos coeurs unis dans le Rosaire, semons l'amour.

Resp. Service Marial

On nous écrit de France

A propos d'une brochure, initiation à la prière

"JE VOUS SALUE, MARIE"

Un mot de Bernanos serait à rappeler souvent en cette Année Mariale: "Et la Sainte Vierge, est-ce que tu la pries la Sainte Vierge?... la pries-tu comme il faut, la pries-tu bien?" La brochure du Cher Frère Alphée, "Je vous Salue, Marie", pourrait nous aider à remplir un tel programme: savoir prier Marie, la prier avec un coeur catholique et non en se repliant sur soi, sur des vues ou des intérêts mesquins.

L'auteur a laissé chanter son âme lyrique et son coeur aimant: coeur de Mariste Canadien! On sent que pour lui la routine n'a pas desséché les textes; les mots ne sont que des signes, derrière eux, il nous faut retrouver des richesses. Ainsi, de nombreuses suggestions viennent rajeunir chaque terme de l'Ave; chaque page de cette petite brochure vient nous ouvrir de belles perspectives; comme en montagne, à chaque détour, de nouveaux paysages se découvrent, mais ici ce sont des paysages d'âmes.

Nombreuses sont les méthodes de prière: nombreuses et compliquées! Cette brochure nous initie à une expérience vécue, simple et saine: elle nous montre comment on peut dire un Ave dans un contact affectueux avec Marie, en restant dans son intimité. Comme dirait Claudel, on comprend la vraie prière:

"Laisser le coeur chanter dans
son propre langage,
Ne rien dire, seulement chanter parce qu'on a le coeur trop plein".

Paul Spengler.

"JE VOUS SALUE, MARIE"

En vente chez l'auteur, Frère Alphée, 6 St-Gabriel, Lévis, 20 sous l'unité, $2.00 la douzaine, $15.00 le cent. Prière de Pie XII pour l'Année Mariale incluse. Mai, belle occasion pour la diffusion de cette plaquette.

Notre-Dame passe chez-nous

L'année mariale se continue et entre même dans une phase toute spéciale puisque nous sommes déjà au seuil du magnifique mois de mai, "Le Mois de Marie".

Mai 1954 sera certainement pour nous un mois mémorable car avec la nature en fleurs, le soleil radieux et de plus en plus brillant, les bourgeons prêts à éclore, notre piété refleurira et renaîtra, Marie connaîtra une dévotion de plus en plus grande et de plus en plus sincères.

L'année Mariale qui ne cesse d'étendre ses bienfaits et ses grâces sur le monde par les mains de Marie notre mère dont tous les reposoirs et les grottes connaissent des foules de plus en plus nombreuses, sera pour le monde une bénédiction car petit à petit à mesure que les jours s'ajoutent aux jours et que les chapelets se multiplient les coeurs se transforment et les peuples comprennent leur mission de paix et d'entente, il faut donc redoubler d'ardeur et de piété, il faut amener l'image de Marie dans tous les coins de notre région, de notre pays et du monde entier, il faut par Marie faire revivre la paix!

Récemment encore Notre-Dame du Cap faisait un pèlerinage chez nous, elle visitait nos familles comme nos lecteurs peuvent le constater par les quelques photos que nous reproduisons cette semaine.

Des petits enfants, des grandes personnes et des vieillards se sont unis pour glorifier cette bonne Mère du Ciel, unissons-nous à eux pour continuer la magnifique couronne mariale.

• Un magnifique reposoir a été dressé à Marie lors de son passage chez Mlles Marie-Anne et Ethel Deschamps, de la rue St-Louis, à Montmagny. —Notre-Dame-du-Cap a visité ce foyer de notre ville le 21 février dernier.

Une imposante et pieuse cérémoine avait lieu récemment chez M. Alphonse Blais de la rue Saint-Jacques à Montmagny quand un groupe d'enfants de tous les âges s'est réuni pour glorifier Notre-Dame du Cap.

La cérémonie était présidée par les Révérends Frères Alain et Louis-Donat.

Au nombre des enfants on notait: Yvon, Gilles, Jean, Denis et Hélène Laberge, Lucienne Coulombe et Alfred Fortin, Diane et Pierre Morin, Claude, Louis et Raymond Casault, Marcelle Fournier ainsi que Jean-N. Ringuet, André et Claude Marceau, André Morin, Claude, Berthe et Claire Mercier, Gilles, Cécile, Jean-Guy et Réjean Marois.

On remarquait également Raymond Giasson, René Caron et Marguerite Robin, Huguette Morin, Roger et Réjean Blais, Gilles Guimond ainsi que Oscar, René, Aline, Lise Blais, Micheline Robin, Lorraine Prouix, Carole, Pierre et Gilles Corriveau, Madeleine et Gilles Guimond, Micheline, Nicole, André, Louise, Fernande et Georges Talbot, Gervaise et Benoît Blouin, Raymond Boulanger, Gilles Langlois, Pierre et Paul Robin ainsi que Aline, France et Lise Gagné.

Dans le groupe se trouvaient encore Céline et Elisabeth Bernier, Jean-Louis et Yvan Boulleau, André, Madeleine et Paul Laberge, Ghislaine Bernier, Jean Guay, Denise, Françoise et Marcelle Fournier, Raymond Dion, Monique Richard ainsi que Claude, Gilles, Louise, Hélène et Colette Jacques et Michelle Desjardins.

La prière des jeunes a certainement touché le coeur de leur maman du Ciel et la Sainte Vierge a certainement versé des grâces abondantes dans le foyer de M. Blais, le 4 avril dernier.

Mme Charles Coulombe avait l'insigne honneur de voir se terminer chez elle une neuvaine à la Vierge du Cap.

M. le Chanoine Auguste Lessard, ancien curé de la paroisse St-Thomas de Montmagny, accepta avec plaisir d'adresser quelques mots à la très forte assistance. Le terme de son allocution fut le rôle de la Vierge Marie dans la vie de Jésus et, il sut communiquer à tous une plus grande confiance en la Mère de Dieu.

Le Magnificat clôtura la cérémonie mariale. Merci à la Vierge Marie pour les nombreuses faveurs prodiguées durant la neuvaine.

La photographie nous représente M. le Chanoine Auguste Lessard et le Rév. Frère Louis-Germain des Frères du Sacré-Coeur près de la statue de la Madone nationale.

* * * Jean Lesage

(suite de la page 10)

Double taxation imposée par le gouvernement de Québec

Ne l'oublions pas, M. l'Orateur, et ici je ne critique pas, je constate les faits connus de tous, *c'est à la suite d'une action unilatérale de la majorité à la législature de Québec, action prise en toute connaissance du fait que la loi fédérale ne prévoit qu'une déduction de 5 p. 100, que trois cent mille payeurs de taxes de ma province verseront deux impôts sur leurs revenus.*

La double taxation est due uniquement à la décision du gouvernement du Québec qui voudrait bien cependant en faire porter l'odieux au gouvernement canadien. Cela me fait penser à ce petit garçon qui tirait la queue du chat et qui répondit à son père qui lui disait de cesser: "Ce n'est pas moi qui tire, c'est le chat".

Il faut bien distinguer entre deux faits. D'un côté, la Loi provinciale de l'impôt sur le revenu des particuliers dont l'adoption est la cause de la double taxation; de l'autre côté, les demandes faites au gouvernement fédéral de permettre la déductibilité totale de l'impôt provincial pour fin d'impôt fédéral.

Je serais le dernier à prétendre que la législature du Québec n'avait pas droit d'imposer cette taxe. La constitution lui donne le droit d'imposer des taxes directes dans la province pour des fins provinciales. Le problème que nous avons à régler n'est pas celui du droit de la province d'imposer le revenu des particuliers, ce droit est reconnu.

Le gouvernement du Québec n'a rien demandé au gouvernement canadien

Le gouvernement de Québec n'a approché les autorités fédérales ni avant ni pendant ni depuis l'adoption de sa loi pour trouver un terrain d'entente au sujet de la déductibilité. Nous avons lu des déclarations sur les journaux, nous avons reçu des requêtes des contribuables, mais le gouvernement du Québec ne nous a pas donné signe de vie.

Ai-je besoin d'ajouter des commentaires sur cette façon de procéder? Je ne le crois pas, car je le répète, il faut éviter les accusations et les contre-accusations.

Des citoyens du Québec nous ont demandé d'amender notre loi d'impôt sur le revenu pour permettre aux contribuables payant la taxe de 15 p. 100 de la déduire complètement de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers.

Le ministre des Finances a donné les raisons pour lesquelles la chose n'était pas possible. Mais je répète que personne ne songe à nier aux législatures leur droit d'imposer le revenu des particuliers.

Les provinces n'ont pas de priorité sur la taxation directe

Nous ne pouvons cependant accepter la prétention erronnée que les provinces ont priorité sur le parlement canadien dans le champ de l'imposition directe. Et ce n'est ni de l'arrogance ni de la provocation que je sache, que d'affirmer poliment les droits qui sont donnés au parlement canadien par la constitution. Rien dans l'Acte confédératif ne peut être inteprété comme donnant une priorité aux gouvernements locaux dans le domaine de la taxation directe.

J'ai déjà traité de cette question à fond en cette Chambre, et le député de Joliette en a fait un magistral exposé au mois de novembre dernier.

Qu'il me suffise d'ajouter que le texte de la loi est tellement clair qu'il n'a jamais été soumis aux tribunaux. On n'a jamais contesté le droit du gouvernement canadien de taxer par tous les moyens parce que la chose n'est pas discutable. Le Chef de l'Opposition lui-même, en 1945, alors qu'il était premier ministre de l'Ontario, a déclaré:

"Les provinces ont été autorisées à percevoir des impôts directs... alors que le gouvernement fédéral a été autorisé à se procurer des fonds par n'importe quelle forme d'impôts".

D'ailleurs, la théorie du droit prioritaire des provinces conduit à l'absurde. Si cette théorie devait être acceptée, une province pourrait taxer à 100 p. 100 des impôts fédéraux sur les sociétés et les particuliers, et ces taxes devraient être déductibles des impôts fédéraux dont il ne resterait plus rien.

J'ai entendu énoncer quelque fois la proposition suivante: Puisque le parlement accorde une déduction de 5 p. 100 en faveur d'un impôt provincial, il reconnait la priorité de ce dernier. — Ou encore cette autre proposition: Puisque le parlement paie un loyer aux provinces qui signent des ententes fiscales pour leurs droits aux impôts directs, il reconnait la priorité du droit des autorités locales.

Ni dans un cas, ni dans l'autre, M. l'Orateur, il n'y a autre chose que la reconnaissance d'un droit parallèle et concurrent, et dans les deux cas il s'agit d'un effort honnête du gouvernement canadien pour aider les provinces, éviter les inconvénients pour les contribuables et les frais pour les gouvernements de la double imposition.

Si je suis copropriétaire d'un commerce et que mon associé et moi avons des droits égaux, je suis libre de lui louer mon droit et ce bail n'implique certainement pas la priorité de son droit ni du mien.

La suggestion qui a été faite

M. l'Orateur, avant de répondre à ceux qui nous ont demandé la déductibilité du nouvel impôt provincial, veuillez croire que *nous avons mûrement réfléchi, soyez assuré que tout a été mis dans la balance, car, je le répète, les membres de ce gouvernement ne sont pas satisfaits de la situation actuelle.*

Mais il faut bien examiner les faits tels qu'ils sont. Ce que l'on nous demande en fait, c'est d'amender l'article 33 (1) de notre Loi de l'impôt qui se lit comme suit:

"Lorsqu'un particulier qui a payé l'impôt sur le revenu pour une année d'imposition au gouvernement d'une province dans laquelle il résidait était employé ou exercait une entreprise pendant l'année, il peut être déduit sur l'impôt par ailleurs payable en vertu de la présente Partie, pour l'année, le moindre des montants suivants:

a) un montant égal à l'impôt ainsi payé, ou
b) cinq pour cent de l'impôt payable en vertu de la présente Partie pour l'année".

Ce qu'on nous demande en définitive, c'est d'amender cet article en remplaçant le chiffre 5 par le chiffre 15.

C'est bien ce que l'on nous demande, car *pour que chaque contribuable de la province de Québec puisse déduire son impôt provincial entier, il faut que la déduction, telle que prévue à l'article 33 sur une base individuelle, aille jusqu'à 15 p. 100.*

Effets de la déduction à 15 p. 100

Quels seraient les effets d'un tel amendement? Ici, je parlerai des ententes fiscales puisque c'est en établissant une comparaison entre ce que la province de Québec pourrait recevoir en vertu de ces accords et ce qu'elle reçoit, plus ce qu'elle pourrait percevoir en impôts déductibles, qu'on a tenté de justifier la valeur des suggestions qui ont été mises de l'avant.

L'amendement suggéré permettrait à toute province, qui n'a pas signé d'entente ou qui laisse tomber l'entente, de prélever un impôt sur les particuliers déductible de l'impôt fédéral pour chaque contribuable à 15 p. 100 de son impôt fédéral. C'est donc dire qu'avec une déduction possible de 15 p. 100 la tentation serait grande pour l'Ontario d'abandonner les accords car elle pourrait alors percevoir au delà de $60 millions de plus que ce qu'elle ne retire actuellement en vertu des ententes, sans que cela coûte un sou de plus à ses contribuables.

Bien plus, je crois même que l'Ontario pourrait demander la terminaison de l'entente qu'elle a signée le 29 octobre 1952. Elle pourrait prétendre à la mauvaise foi du gouvernement fédéral puisque l'une des bases de cette entente est justement un montant équivalent à 5 p. 100 de l'impôt sur le revenu des particuliers payable par les résidents de la province, tel que prévu à l'article 4 (1) (a) du dit accord.

Les quelque $60 millions que je viens de mentionner pourraient être perçus par le gouvernement de l'Ontario et tomberaient dans son trésor au lieu d'être versés au fond consolidé de la nation. Cette dernière perdrait du coup de bénéfice de l'effet régulateur de son système de taxation et la province d'Ontario serait placée dans une classe privilégiée au point de vue financier du seul fait de l'accident géographique qui la place au centre du pays. Rappelons-nous de l'exemple que je donnais de Montréal par rapport au reste de la province.

A la page 10 de son mémoire au premier ministre du Canada, la Chambre de Commerce de Montréal dit:

"Le gouvernement fédéral admet en pratique la déductibilité de l'impôt provincial sur le revenu de son propre impôt sur le revenu dans certaines limites".

A la page 27 du même mémoire, la Chambre fixe cette limite en disant que pour s'objecter sérieusement à la déduction totale du nouvel impôt provincial, il faudrait que la dite déduction constitue un avantage pour la province de Québec qui ne serait pas déjà concédé aux autres provinces.

Or, j'ai établi tout à l'heure qu'une des principales caractéristiques des ententes actuelles, c'est que la province d'Ontario en retirerait le même montant que si elle percevait elle-même un impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers suivant les pourcentages présentement déductibles de ces impôts fédéraux, soit 5 p. 100 dans le cas des particuliers. La province de Québec jouirait donc d'un avantage dont ne bénéficie pas l'Ontario où est perçu cependant près de 50 p. 100 des revenus de l'imôt fédéral sur le revenu des particuliers.

Ou bien l'Ontario pourrait consentir à ce que subsiste, l'entente, mais à condition qu'elle soit amendée pour lui donner autant qu'elle pourrait percevoir elle-même en taxes déductibles, y compris 15 p. 100 de l'impôt personnel fédéral. Elle demanderait en conséquence un paiement de $196 millions au lieu de $134 millions.

Mais les montants à payer aux autres provinces devraient être revisés également. En vertu de la nouvelle formule augmentée de 45 p. 100, si elle était acceptée pour l'Ontario, le montant serait alors de $164 millions au lieu de $113 millions pour Québec.

Et la ronde recommencerait. Québec ne pourrait plus se contenter de 15 p. 100. Si est juste le principe que l'on a mis de l'avant à l'effet que nous devrions permettre la déduction jusqu'à concurrence du montant qu'aurait reçu la province si elle avait accepté les ententes, Québec exigerait alors 31 p. 100 de déduction de l'impôt personnel sur le revenu.

Ontario pourrait dire de nouveau: "J'ai droit au même traitement" — et ainsi de suite. — *Conséquence ultime et ridicule: le gouvernement fédéral n'a plus les sources de taxation que lui accorde la constitution, il n'a plus rien.*

On a dit: "Comment se fait-il que l'an dernier le parlement ait permis la déduction de la taxe québecoise d'éducation et ait augmenté la déductibilité de la taxe sur les corporations de 5 à 7 p. 100?" La réponse est simple: c'est que cette décision n'avait pas pour effet de saper à leur base les ententes fiscales avec les autres provinces. Les autres provinces et particulièrement l'Ontario auraient pu, si non signataires de l'entente, percevoir en impôts déductibles, y compris cette partie des impôts provinciaux qui est devenue déductible l'an dernier, une somme non supérieure au montant versé à chacune suivant les accords. Mais tel n'est plus le cas, les deux montants, je le réitère, sont maintenant égaux pour ce qui est de l'Ontario.

Admettre le principe proposé, c'est proposer l'anarchie fiscale

L'on veut poser comme principe que toute province non signataire de l'entente devrait avoir le droit de prélever des impôts déductibles jusqu'à concurrence du montant qu'elle pourrait recevoir en vertu des accords.

J'ai établi qu'en tenant compte de la déductibilité présente quant aux impôts sur les revenus des sociétés, *le pourcentage déductible en Ontario pour l'impôt sur le revenu des particuliers devait être de 5 p. 100, soit le taux actuel, pour qu'il y ait balance. Dans le Québec, j'établirai tout à l'heure qu'il devrait être d'un peu moins de 15 p. 100. J'ai également fait le calcul pour le Nouveau-Brunswick: il faudrait qu'il y soit de 63 p. 100.*

On voit d'ici le chaos formidable qui découlerait de l'application de ce principe.

(Suite à la page 15)

ATTENTION! — ATTENTION!

Achetez au prix du gros moins 20% si payé comptant.

Tuyaux de fonte 4"	rég. 0.97	pour	0.75
Eviers en fonte 18 x 30 x 6	rég. 16.85	"	13.48
Toilettes Exendra	rég. 35.00	"	28.00
Bains sur pattes	rég. 61.65	"	49.32
Bains tablier, en acier	rég. 73.05	"	58.44
Bains tablier, en fonte	rég. 83.70	"	66.96

TRANSPORT EN PLUS

APPAREILS DOMESTIQUES, ENR.
(Appareils de Chauffage, Enr.)
PHILIPPE GIASSON, prop. — 127, St-Jean-Baptiste, — Montmagny. — Tél. : 141. —

SINGER et

SINGER seul

fabrique les 3 types de machines à coudre

Qu'il s'agisse de la fameuse machine à coudre Singer à aiguille droite, ou de la nouvelle et étonnante Singer à aiguille oblique, ou de la merveilleuse Singer à *tout faire*, à aiguille oscillante (zigzagante), toutes trois sont inégalables au point de vue rendement.

Venez aujourd'hui même les voir en démonstration, ou bien essayez-en une chez vous, sans frais ni obligation de votre part.

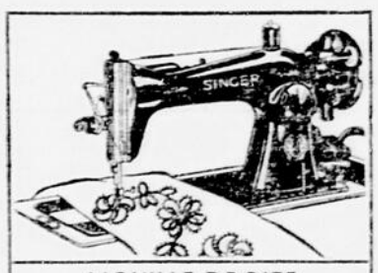

AIGUILLE DROITE

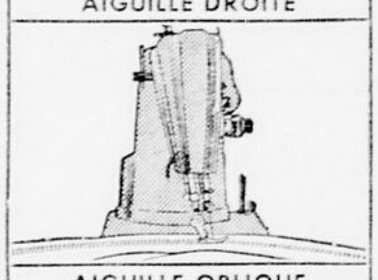
AIGUILLE OBLIQUE

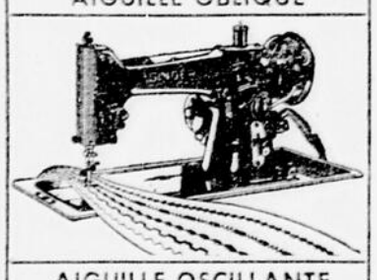
AIGUILLE OSCILLANTE
(zigzagante)

Essai *gratuit* de 7 jours à domicile

Les nouvelles machines à coudre Singer sont en vente à partir de $95.50
Conditions budgétaires

Aussi: machines d'occasion!

VERSEMENT INITIAL MINIME

VOYEZ NOS NOMBREUSES AUBAINES

*Marque de commerce de THE SINGER MFG. CO.

ACHETEZ DE CONFIANCE À VOTRE

CERCLE DE COUTURE SINGER

inscrit dans votre annuaire téléphonique sous SINGER SEWING MACHINE CO.

25, rue St-Thomas, Montmagny

75, Côte du Passage, Lévis

Pour les troubles du **FOIE**

employez avec succès

HEPATO-DRAINOL

EN VENTE À LA

PHARMACIE BERGERON - Montmagny

* * * Jean Lesage

(Suite de la page 14)

Si, par exemple, nous devions reconnaître que dans le cas du Nouveau-Brunswick le pourcentage déductible de l'impôt des particuliers devrait être de 63 p. 100, le gouvernement de Québec ne serait-il pas le premier à réclamer le même traitement ?

Comment pourrions-nous amender notre loi de l'impôt de façon à reconnaître un pourcentage de déductibilité qui varierait d'une province à l'autre?

Je ne puis me résoudre à croire que l'on voudrait nous placer dans une situation où nous aurions à mettre en oeuvre une loi variant de province en province.

On me dira peut-être, ça ne peut se produire, car toutes les autres provinces ont signé des ententes. *Mais ces ententes sont temporaires et si nous posons maintenant le principe de la discrimination, nous préparons l'anarchie.*

A 15 p. 100, la province de Québec pourrait percevoir plus qu'elle ne recevrait en vertu des ententes

On me dira encore, mais ce n'est pas 15 p. 100 de tout l'impôt fédéral perçu dans la province de Québec dont nous réclamons la déductibilité, c'est 15 p. 100 seulement pour les trois cent mille contribuables qui paieront l'impôt provincial suivant un barème d'imposition où les exemptions de base sont plus élevées.

Mais n'oublions pas que l'*article* 33 que j'ai cité tout à l'heure *accorde la déduction sur une base individuelle, et il est impossible qu'il en soit autrement.* Cet article permet à tous les contribuables du fédéral de déduire jusqu'à concurrence de 5 p. 100 l'impôt payé à une province.

Si nous changeons le chiffre 5 pour le chiffre 15, *toute province non signataire ou qui a laissé tomber son entente peut bénéficier de l'amendement. Nous devons ici légiférer pour toutes les provinces et lorsque nous permettons un pourcentage de déduction, ce pourcentage ne peut être établi qu'en fonction du montant d'impôt payable au trésor fédéral sans égard aux exemptions variables qui peuvent être accordées par les provinces pour les fins de leur propre impôt. Ces exemptions peuvent même varier dans une même province de session en session.* Ainsi, qui nous dit que dans quelques mois le gouvernement de Québec ne changera pas ses niveaux d'exemption pour les ramener à ceux du fédéral, ce qui serait beaucoup plus avantageux pour lui puisque cela lui permettrait de percevoir lui-même de tous les contribuables fédéraux jusqu'à 15 p. 100 de leur impôt fédéral sans qu'il en coûte un sou de plus.

Bien plus, si l'on permettait la déduction à 15 *p.* 100, *la province de Québec elle-même pourrait percevoir plus en impôts déductibles qu'elle ne recevrait en vertu des ententes.*

Se basant sur les chiffres de 1953-54, j'ai dit que le *Québec aurait reçu* $113 *millions* (sans compter les subsides constitutionnels) en vertu des ententes. Je laisse de côté les droits de succession comme en Ontario, Québec aurait le même avantage à ne pas louer ce droit). La province, d'après les chiffres de son ministre des Finances, a perçu par ses divers impôts sur les corporations (tous admis à déduction pour fins d'impôt fédéral) une somme de $70.1 millions en 1953-54. — 15 p. 100 de l'impôt fédéral sur les particuliers pour cette année fiscale aurait donné $44.7 millions — *c'est-à-dire que la province aurait pu percevoir une somme de* $114.8 *millions en impôts déductibles, soit près de* $2 *millions de plus que ce qu'elle aurait reçu en vertu des ententes.*

Mais me dira la Chambre de Commerce de Montréal: "Permettez au moins une déduction de 14 *p.* 100. *Mais ce que la Chambre veut éviter ne sera pas contourné. Il y aura encore double taxation au moins pour une partie de l'impôt de* 15 *p.* 100 *que paieront des contribuables.*

Ne convient-il pas de rappeler, M. l'Orateur, que ce même organisme a fait des représentations aux autorités du Québec lors de l'introduction du projet de loi créant un impôt provincial sur le revenu des particuliers dans cette province, *à l'effet que la législature devrait limiter son imposition à* 5 *p.* 100 *de l'impôt fédéral tout en en prenant avantage dans une pleine mesure. Ce qui lui aurait rapporté pour* 1953-54 *une somme de* $15 *millions sans qu'il en coûte un sou de plus à ses contribuables. A mon avis, la Chambre de Commerce blâmait de ce fait le gouvernement du Québec de vouloir imposer la double taxation sur le revenu des particuliers.*

La déduction du nouvel impôt provincial sur le revenu des particuliers n'est pas une solution au problème.

Je crois avoir démontré que la déduction totale du nouvel impôt provincial sur le revenu des particuliers dans le Québec n'est pas une solution. Loin d'être une solution au problème, cette déduction créerait de nouvelles difficultés tant avec les autres provinces qu'avec le Québec lui-même.

En définitive, ce que l'on nous demande, c'est de reconnaître au gouvernement de Québec le privilège de décider lui-même, à sa guise, par une action unilatérale, du montant de revenus qu'il peut venir chercher dans le trésor fédéral.

Ce qu'on nous demande, en d'autres termes, c'est le pouvoir pour le Québec de taxer non pas ses contribuables mais le gouvernement canadien.

Le gouvernement de Québec dit qu'il ne veut pas de subsides. Mais ce qu'on nous demande, c'est de lui permettre de fixer lui-même le montant d'un subside fédéral perçu autrement.

M. l'Orateur, *ce n'est qu'après avoir mûrement pesé toutes les conséquences* de l'acte que l'on nous a invités à poser *que nous en sommes venus à la conclusion que nous ne pouvions accepter la proposition qui nous a été faite,* je le dis encore une fois, par des contribuables du Québec et non par le gouvernement.

Bonne foi et désir de collaboration du gouvernement canadien

Depuis 1945, nous avons fait diverses propositions successives — ce n'est qu'après avoir été modifiées plusieurs fois qu'elles sont devenues acceptables à neuf provinces sur dix.

Le gouvernement du Québec n'a jamais fait de contrepropositions: il a posé un acte unilatéral sans la moindre consultation, et l'on voudrait que nous acceptions d'emblée le fait accompli comme la solution au problème.

Le fait que nous ne puissions accepter la suggestion qui nous est faite: c'est la première, alors que nous en avons fait déjà plusieurs qui ont été rejetées, ne constitue pas une fin de non-recevoir à toutes autres propositions. Au contraire. L'étude que je viens de faire et les autres qui ont été faites et seront faites pourront peut-être jeter plus de lumière sur les données du problème et nous permettre de le résoudre d'une façon satisfaisante.

Si le gouvernement du Québec est disposé à essayer de trouver un terrain d'entente, je puis vous assurer que les membres de ce gouvernement sont de leur côté disposés à se pencher avec les autorités du Québec et les hommes de bonne volonté sur un problème difficile auquel nous voulons tous trouver une solution. Il n'y a pas de problème sans solution pour des hommes de bonne volonté qui sont prêts à discuter sérieusement, en toute bonne foi, sans fanfare, une question à son mérite.

Le cachet "Safe Buy" signifie "on peut s'y fier"

... car le vendeur Mercury-Lincoln-Meteor

Y JOUE SA RÉPUTATION !

AVANT D'ACHETER, IL FAUT CONNAÎTRE LE VENDEUR !

LE VENDEUR MERCURY-LINCOLN-METEOR s'est acquis, grâce à son honnêteté, une excellente réputation. Le succès de son entreprise repose sur le fait qu'il tient toujours à assurer à chaque client la satisfaction la plus absolue.

Personne d'autre que le vendeur Mercury-Lincoln-Meteor ne vend des autos et camions usagés classés "Safe Buy"—c'est-à-dire, dignes de toute votre confiance. Ces véhicules sont garantis aux points de vue performance, apparence et qualité. Et s'ils portent le sceau "Safe Buy", c'est qu'ils sont conformes aux standards les plus élevés.

Avant d'acheter toute auto ou tout camion d'occasion, visitez un vendeur Mercury-Lincoln-Meteor . . . Voyez pourquoi un véhicule qui porte le cachet "Safe Buy" est vraiment plus avantageux.

LES MEILLEURES AUBAINES . . . ET VOICI POURQUOI!

1. Apparence du neuf
2. Mécanisme en parfait ordre
3. Sécurité vérifiée
4. Fonctionnement garanti
5. Qualité supérieure

LE CHOIX LE PLUS COMPLET, LES PRIX LES PLUS AVANTAGEUX, LES CONDITIONS LES MEILLEURES!

Legendre Automobile Inc.

ROUTE TRANS-CANADA. — MONTMAGNY.

* * * Conférence du

(Suite de la page 12)

tant que faire se peut ces proliférations anormales.

On utilise également le radium sous forme d'aiguilles qu'on implante autour du foyer cancéreux. En certains centres privilégiés, on utilise aujourd'hui la bombe de cobalt qui semble donner des résultats pour le moins satisfaisants. Dans certains cancer, on se sert aussi comme adjurants d'extraits glanduaires, mais il est à remarquer que ce traitement n'est qu'un adjuvant et qu'il ne saurait suffire seul à une thérapeutique adéquate.

Pour terminer, je voudrais attirer votre attention sur l'aspect le plus important du problème, je veux dire la prophylaxie. Et oui, il demeure que le moyen de lutter le plus efficacement contre le cancer, c'est son diagnostic précoce. Ceci m'amène à vous énumérer les causes du diagnostic tardif. C'est d'abord l'ignorance et la phobie du cancer. Certaine personnes ne consultant pas, de peur que leur médecin ne leur découvre un cancer, le cancer étant considéré comme une maladie irrévocablement mortelle. Parce qu'ils ne connaissent pas mieux où qu'ils n'ont pas d'espoir.

La deuxième raison, c'est l'examen incomplet du patient, et oui, un bon nombre de patient se refuse à subir un examen complet qui est un des moyens sine qua non du diagnostic précoce. Ces gens croient que le médecin est un être surhumain qui par le seul interrogatoire et la couleur de leurs yeux peut déceler chez eux une chose aussi caché qu'un cancer de la prostate, comme si on pouvait exiger d'un astronome de mesurer la distance entre deux planètes sans lui fournir pour le moins un télescope.

La troisième raison, celle qui est la plus pénible, c'est la hantise qu'ont certaines gens, d'aller consulter ce qu'on a convenu d'appeler un diseur de bonne aventure. Ce sont ces derniers qui à coup de "simagrés" et de "pensez à moi", ces extorqueurs de la santé qui contribuent pour une large part à précipiter vers la mort un patient trop crédule.

Comme conclusion pratique, faut-il craindre tellement le cancer au point d'en gâcher son existence? Non, ce n'est pas en entretenant des craintes exagérées vis-à-vis d'un ennemi qu'on parvient à le vaincre. Ce n'est pas non plus en posant au faux brave qu'on parviendra à mater cette maladie. Le seul et l'unique moyen, c'est de consulter son médecin de famille, quand on a des raisons de douter.

Remettre au lendemain, on prend le risque de se faire dire "trop tard".

Je me souviens d'un cas entre autre d'une femme de 38 ans qui s'était présenté à l'hôpital.

Dès qu'un individu se prépare à tourner le cap de la cinquantaine, il devrait prendre l'habitude de se présenter à son médecin

* * * M. Edmond

(Suite de la page 9)

M. et madame Bernatchez ont su rendre au mieux possible leur grave rôle de parents chrétiens, sérieusement répondre aux désirs du Maître de toutes choses. Affectionnés de leur belle et grande famille, c'est en paix qu'ils éprouvent aujourd'hui la douce satisfaction du devoir parfaitement accompli et qu'ils apprécient les beautés d'un bel automne, d'un extraordinaire crépuscule.

C'est très sincèrement que nous leur souhaitons de vivre cette heureuse saison durant de nombreuses années encore.

La semaine prochaine :

NOTRE quatrième EGLISE

1.22 — 1948

Réunion technique et scientifique dans le domaine du textile

MONTREAL. — Le quatrième séminaire canadien sur les textiles, une réunion technique et scientifique de portée internationale, aura lieu à l'Université Queen's de Kingston, les 9, 10 et 11 septembre 1954.

Le séminaire, tenu tous les deux ans, sous les auspices de la Textile Technical Federation of Canada, groupe des savants et des techniciens de toutes les parties du Canada, des Etats-Unis, de l'Angleterre et d'autres pays. Plus de 400 délégués ont assisté au dernier séminaire tenu à l'Université Queen's, en 1952.

Des changements rapides, voire même révolutionnaires, dans le monde des textiles, y compris l'apparition de nouvelles fibres synthétiques et des progrès dans les méthodes de production, de teinture et de finition des fibres naturelles telles la laine et le coton ont attiré l'attention sur les séminaires canadiens. Là, des experts dans plusieurs domaines échangent des points de vue, des idées et des renseignements sur des développements qui permettent d'entrevoir dans un avenir rapproché des complets infroissables et des textures qu'on peut nettoyer avec un simple linge humide.

On parlera également des propriétés des nouveaux tissus. Il est de la plus haute importance pour l'industrie textile de découvrir si les fibres "tout usage" peuvent devenir une réalité dans un avenir rapproché. Les savants et techniciens qui assisteront à la réunion cherchent constamment la réponse à ces questions.

La principale causerie entendue au cours de la réunion sera prononcée par M. Walter J. Hamburger, un technicien américain bien connu dans l'industrie textile. Il a choisi comme sujet: "Some Aspects of the Engineering Designs of Fabric Structures."

Quelque 30 causeries seront présentées au cours des réunions qui auront lieu au séminaire d'une durée de trois jours. Comme corrolaire aux causeries, des films seront présentés.

M. F. J. Knight, de la Hubbard Felt Co., de Montréal est le président général du comité du séminaire. La Textile Technical Federation of Canada, qui aide à coordonner, par l'entremise de son quartier-général, de Montréal, les activités éducationnelles et de recherches de toutes les sociétés techniques de textiles du Canada, organise cette réunion spéciale.

SAVEZ-VOUS QUE

Les importations canadiennes en 1951 se sont élevées à $4,195 millions compartivement à $808 millions en 1936.

— ★ —

L'un des fruits les plus populaires au Canada, la poire, provient de la région caucasienne de l'Asie occidentale

— ★ —

Les banques à charte du Canada sont parmi les plus stables et les mieux administrées du monde.

Avant de fixer votre choix...

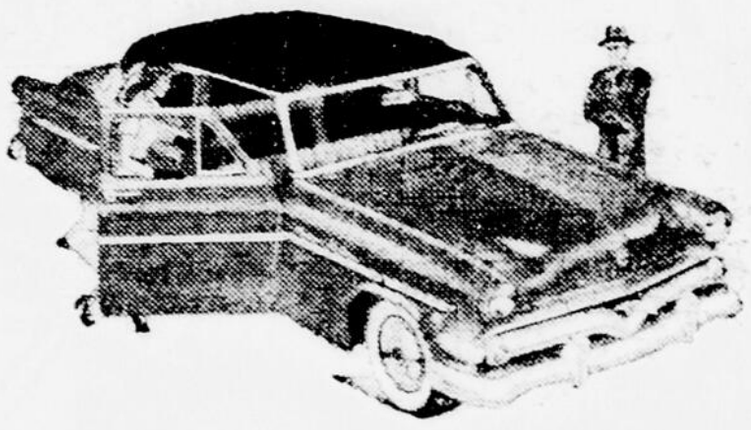

Entrez . . . Montez . . . Conduisez!

FAITES L'ESSAI DE LA PLUS ÉLÉGANTE DES VOITURES! Constatez par vous-même tout ce qu'offre cette voiture — puis prenez le volant et vérifiez vous-même la supériorité de la Meteor! Dès le premier coup d'oeil, vous serez émerveillé par la beauté de ses lignes d'une élégance inégalée dans les voitures de prix analogues! Dès votre premier essai, vous serez ravi de son confort, de son roulement souple et sûr, de sa conduite facile et docile!

FAITES-EN L'ESSAI! OBTENEZ PLUS SANS PAYER PLUS! Les accessoires et les capitonnages de la Meteor sont plus luxueux que jamais! Seule la Meteor peut offrir à prix modéré une voiture d'aussi haute qualité! C'est ce que vous constaterez vous-même en examinant — à l'extérieur, à l'intérieur, et sous le capot — la Meteor de votre choix. Faites-en la preuve en la conduisant vous-même — sur route!

FAITES L'ESSAI DU MOTEUR V-8 LE PLUS PUISSANT POUR SON PRIX! Les Meteor des séries Rideau et Niagara sont actionnées par un moteur V-8 de 125 CV — fruit de l'expérience acquise par le plus grand fabricant de moteurs V-8 au monde! La puissance et la souplesse de ce moteur sont sans rivales à prix analogue. Remarquez avec quelle rapidité ce moteur obéit — quelle maîtrise parfaite du volant et quelle sûreté de conduite assurent la servo-direction *Master-Guide**, les servo-freins*, et la souple transmission *Merc-O-Matico*. Votre vendeur autorisé Meteor vous attend!

**Faculatifs, moyennant supplément*

faites l'essai de la Meteor

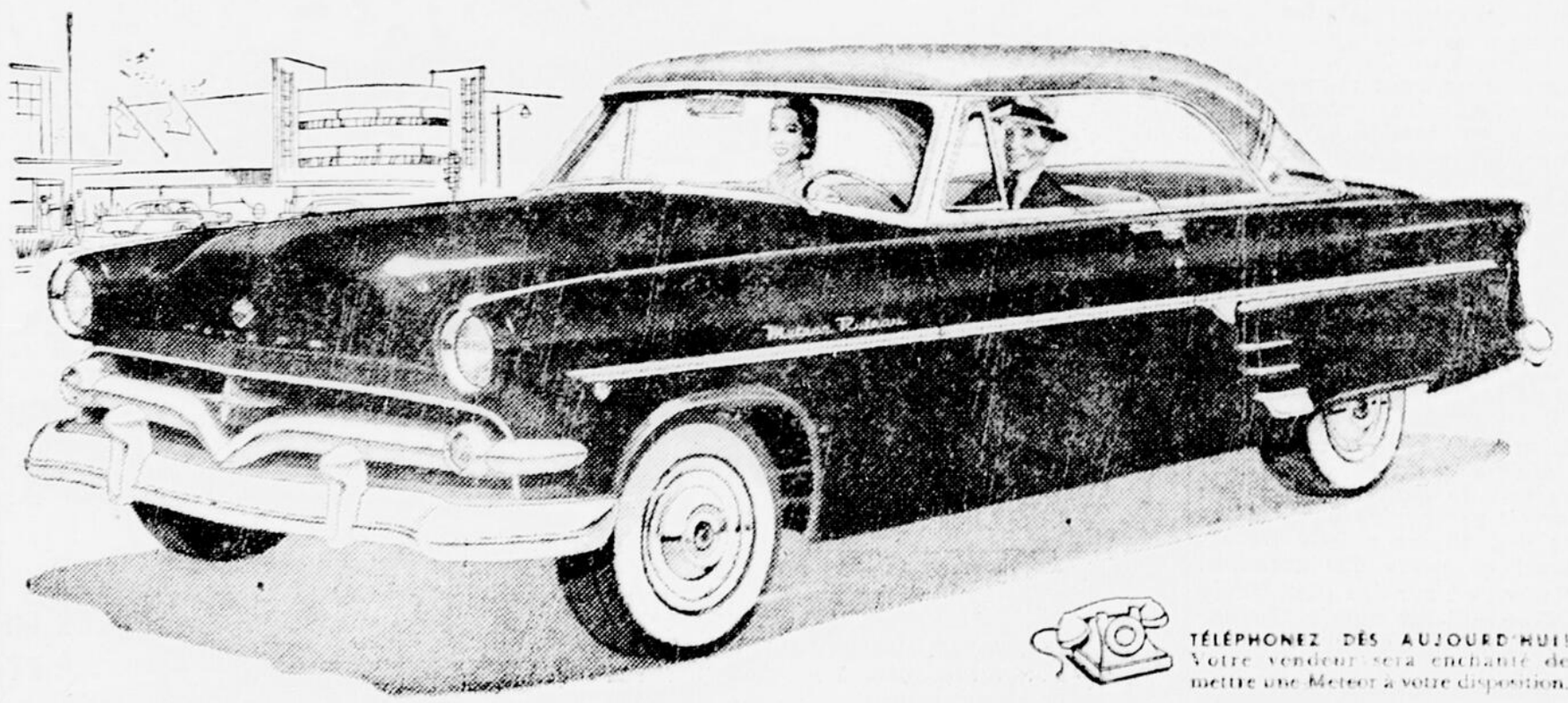

LA VICTORIA METEOR, SÉRIE RIDEAU

TÉLÉPHONEZ DÈS AUJOURD'HUI! Votre vendeur sera enchanté de mettre une Meteor à votre disposition.

Faites l'essai de la plus-que-moderne **Meteor 8** UN PRODUIT DE FORD-CANADA

MERCURY — AVANT DE DÉCIDER . . . FAITES L'ESSAI DU "ROULEMENT OUATÉ" DE LA METEOR

TECHNICIEN GARAGE SERVICE

Roger Chabot, prop.
(Vendeur autorisé de Météor, Lincoln, Mercury)

R. R. No. 1 Montmagny

LE CACHET "SAFE BUY" SIGNIFIE "ON PEUT S'Y FIER"

SAFE BUY USED CAR — LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION SE TROUVENT CHEZ LES VENDEURS METEOR

"Le Courrier de Montmagny" est le journal le plus lu dans Montmagny et la région

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

Notre journal est le meilleur médium de publicité dans notre ville et la région

RIEN NE VAUT UN HEBDO POUR LA PUBLICITE!

Messieurs les marchands... si vous voulez réellement que votre publicité porte intérêt et vous attire avec les clients, du capital... lisez bien ceci... Cet article présente une haute valeur également pour le public en général...

Tout d'abord, soulignons que les quotidiens ont de plus en plus tendance à disparaître... Voici ce qu'en dit l'agence Ayer & Sons de Philadelphie :

A Philadelphie, la firme Ayer & Sons, qui publie un annuaire des journaux, souligne le fait que les quotidiens tendent à diminuer, tandis qu'augmentent les hebdos et les journaux dominicaux.

Le grand total du tirage quotidien des journaux américains a atteint l'an dernier, plus de 154 millions de copies. La proportion est à peu près la même au Canada, compte tenu de la population.

Le journal "Le Devoir" quotidien lui-même ajoute :

Le tirage de l'ensemble des quotidiens aux Etats-Unis a atteint un nouveau sommet en 1953 : 54,084,953; c'est 300,000 de plus que la moyenne quotidienne de 1952 qui représentait elle-même un sommet sans précédent. Malgré cette augmentation notable, le nombre des quotidiens a diminué de dix-sept; 4 journaux du matin et 13 quotidiens du soir ont cessé de paraître l'an dernier; par contre il y a eu augmentation de 14 dans le nombre des journaux du dimanche.

Ces chiffres accentuent les tendances des dernières années; le coût de publication d'un quotidien ne cesse d'augmenter, de sorte que les journaux les moins forts sont exposés à disparaître.

Et même les grandes compagnies ont tendance de plus en plus à placer leurs annonces dans les journaux qui demeurent sur la table durant la semaine. On ne jette pas un hebdomadaire avant que la nouvelle édition du journal n'arrive au foyer. L'annonce est constamment à la vue du client possible... Voici ce qu'en pense un homme d'affaires avisé.

"De plus en plus, les grandes Compagnies canadiennes découvrent qu'il est payant d'annoncer dans les journaux hebdomadaires du Canada.

"Et Household Finance n'est pas une exception, a déclaré le vice-président, M. A. Bruce, en soulignant que sa compagnie réserve régulièrement pour fins de publicité les colonnes de notre journal".

"J'ai grandi dans la ville ontarienne de Beaverton, expliqua M. Bruce, et je sais personnellement le rôle important que le journal hebdomadaire a joué et joue encore dans la vie de toute la communauté.

"Les hebdos ne sont pas seulement lus d'un bout à l'autre mais encore le caractère et l'envergure de leurs éditoriaux et de leurs informations donnent à leurs colonnes d'annonces un rendement encore plus grand qu'on pourrait normalement s'attendre de l'égale diffusion d'un quotidien à grand tirage ou d'un magazine", a ajouté M. Bruce.

"Votre journal est l'un des queque 100 hebdomadaires dans lesquels nos publierons au cours de la présente année une serie d'annonces sur "Les Bâtisseurs du Canada".

..."Pendant que notre Compagnie, a-t-il continué, n'a pas encore établi des bureaux dans chacune des régions que desservent ces journaux, l'usage du crédit au consommateur est devenu une part intégrale de la vie de la plupart des Canadiens. Les services de prêts remboursables par termes légers, régis par le gouvernement, sont aujourd'hui l'habitude de centaines de milliers de familles et constituent une importante contribution au sain progrès de l'économie canadienne.

"Nous croyons donc que nous avons la responsabilité à notre titre de plus importante compagnie de prêts au consommateur, de raconter notre histoire non seulement aux grandes métropoles mais dans tous les centres desservis par les meilleurs hebdos canadiens.

"Cette association de publicité avec les hebdos a commencé il y a deux ans, a conclu M. Bruce. Elle est allée toujours en s'accentuant et nous espérons que chaque partie en tirera un profit mutuel. Rien ne peut remplacer la publicité dans les hebdomadaires pour atteindre ces cinq millions de Canadiens qui vivent en dehors des grands centres".

L'ARCHEVEQUE ET SES OUAILLES. — Durant sa visite à la brigade canadienne en Allemagne, Mgr Roy n'a pas manqué de faire la connaissance des familles de nos militaires. La photo nous fait voir un groupe de femmes et d'enfants qui ont été charmés par l'amabilité de monseigneur. (Photo de la Défense nationale).

Les Chevaliers de Colomb augmentent les Bourses d'études

L'Exécutif d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec a tenu, samedi, le 3 avril dernier, en l'hôtel Queens, sous la présidence de M. le juge T. A. Fontaine, député d'Etat, son assemblée mensuelle.

D'importantes décisions ont été prises au cours de cette assemblée. Il a été décidé, notamment, en vue de la tenue du prochain congrès provincial qui aura lieu à Sherbrooke, en mai prochain, de suggérer et de recommander aux congressistes une augmentation considérables des bourses que l'Ordre des Chevaliers de Colomb accorde annuellement, en cette province, aux collèges classiques, aux institutions commerciales et aux universités.

A ce sujet, le trésorier d'Etat, Me Fabio Monet, c.r., d'Ottawa, a donné communication d'un témoignage adressé au conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb du Québec par l'Association d'Education des canadiens-français du Manitoba, message dans lequel il a été mentionné que des remerciements sont accordés à l'Exécutif d'Etat pour sa contribution en faveur du concours de français de l'Association, et que "la jeunesse écolière manitobaine doit certainement beaucoup de reconnaissance au conseil d'Etat des Chevaliers de l'occasion d'une autre souscription d e$1,000.00 adressée à Son Excellence, Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, pour venir en aide au collège de Gravelbourg. Son Excellence, Mgr M. J. Lemieux, Archevêque d'Ottawa, dans un bienveillant témoignage qu'il adressait le 20 mars dernier au trésorier d'Etat concernant l'envoi de cette souscription à son successeur, ajoute ce qui suit: "Il me fait plaisir de vous répéter combien ce don annuel des Chevaliers de Colomb a toujours rendu un grand service aux autorités religieuses du diocèse de Gravelbourg, et je vous en remercie à nouveau."

Comme on le voit, les Chevaliers de Colomb du Québec accomplissent assurément de très belles oeuvres en venant ainsi au secours des groupements canadiens-français catholiques des provinces de l'Ouest comme ils l'ont fait d'ailleurs dans le cas de Maillardville.

M. le juge Eugène Marquis, de Québec, avocat d'Etat de l'Ordre en cette province, a soumis à l'attention de ses collègues, en sa qualité de président, du comité des résolutions du congrès provincial en mai prochain, à Sherbrooke, les diverses résolutions qui ont été adressées, jusqu'à date, au secrétaire d'Etat, M. Julien Lavallée, de Joliette.

Il a décidé que la prochaine assemblée de l'Exécutif d'Etat sera tenue à Sherbrooke le 8 mai prochain.

● Le Révérend Père Germain Marie LALANDE, C. S. C., Supérieur du Collège de Saint-Laurent, a le plaisir d'inviter tous les Anciens de Saint-Laurent à la grande réunion annuelle qui aura lieu dimanche prochain, le 2 mai, à 4 heures de l'après-midi.

La Nouvelle France et sa dévotion à l'Immaculée Conception

Sous ce titre, le P. Jean Allie, O. M. I., professeur au Séminaire universitaire d'Ottawa, publie dans la collection de l'Oeuvre des Tracts de l'Institut Social Populaire, une intéressante étude sur la dévotion des premiers habitants de la Nouvelle France envers l'Immaculée Conception. On y trouvera, pour illustrer les catéchismes, les causeries, les sermons, en l'honneur du glorieux privilège de la Vierge Marie, des traits et des exemples, d'autant plus captivants et entraînants qu'ils sont tirés de notre propre histoire. La brochure se vend 20 sous l'exemplaire. L'Oeuvre des Tracts réédite en même temps, en un seul fascicule, les deux encycliques, celle de Léon XIII et celle de Pie XI, sur le Rosaire. Elles contribueront en cette Année mariale à augmenter cette pieuse pratique, si recommandée par l'Eglise. Ce fascicule se vend 20 sous, comme la brochure du R. P. Allie, aux Editions Bellarmin, 8100 boulevard St-Laurent, Montréal.

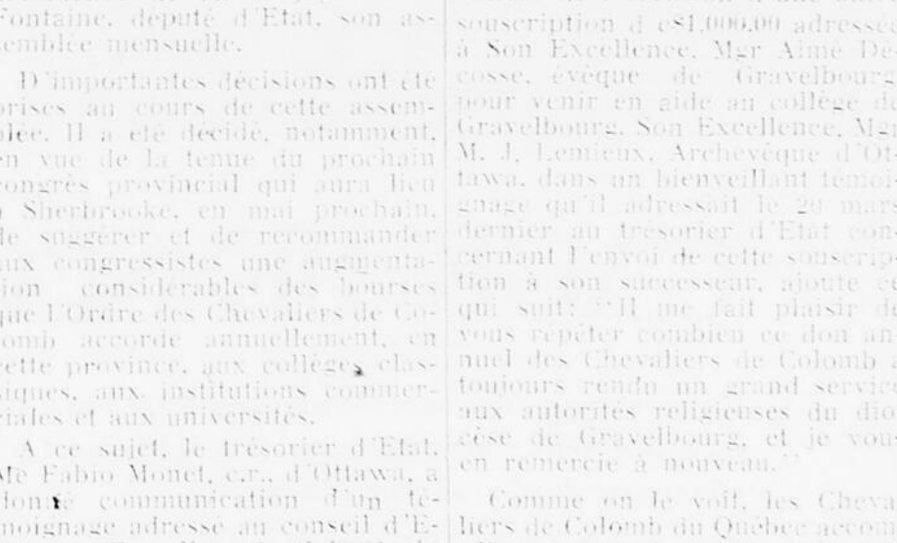

Ces jours derniers avait lieu à Fides une réception pour marquer le dixième anniversaire de la collection du NENUPHAR et le lancement d'une édition des OPINIATRES de M. Léo-Paul Desrosiers. Sur la photo, apparaissent, de gauche à droite, M. Léo-Paul Desrosiers, M. Luc Lacourcière, directeur de la collection de NENUPHAR, Mgr Félix-Antoine Savard, auteur de plusieurs ouvrages publiés dans la collection, et le R. P. P.-A. Martin, c.s.c., directeur général de Fides.

Multiplication des fermes forestières

Le mouvement lancé dans la province en mai dernier par l'Association Forestière Québecoise Inc. pour intéresser les propriétaires forestiers et cultivateurs à établir leurs forêts sous le régime des fermes forestières a été reçu avec enthousiasme; à date, après neuf mois seulement d'existence, l'on compte 19 fermes forestières reconnues officiellement couvrant une superficie totale de 41,483 acres; les superficie variant de 8 à 2,000 acres.

Les quartiers généraux de l'Association Forestière Québecoise nous informent que la saison 1954 est encore plus prometteuse puisque plus de 50 applications ont déjà été faites; l'on projette la reconnaissance d'au moins une vingtaine de ces fermes forestières dans les différentes parties de la province au cours de la présente saison.

Tous les propriétaires de terrains boisés bien aménagés ou tous ceux qui se proposent d'améliorer leur propriété forestière en la protégeant et en la gardant pour la culture des arbres afin d'assurer une récolte future et permanente peuvent faire application en s'adressant au bureau de l'Association Forestière.

J. A. BRETON
Gérant Général

Feu Rouge

Sous les prétextes les plus divers, gravitent autour de la médecine et du médecin une foule d'individus qui savent en mettre plein la vue aux ignorants, à ces pauvres déséquilibrés physiques, mentaux ou psychiques de notre monde bouleversé. L'on sait combien nombreux ils sont et avec quelle facilité ils deviennent la proie du beau parleur, du tam-tam et du tape-à-l'oeil de vagues diplômes qui valent, au point de vue scientifique, une décoration de pompier ou une médaille de bedeau. Nous en avons eu — et nous en avons encore — de ces gonflés du toupet dont la carte d'affaires — eh oui, d'affaires! — est mantie de titres à toutes sauces, empruntés au gotha des hue et des dia, inventés par la nécessité du va-comme-je-pousse, étalés sans vergogne partout où le ''p'tit bizenesse'' peut mousser. Ces petits messieurs se font donner du ''docteur!'' à plein rendement et, d'une voix inspirée, ne se gênent guère pour exposer leurs ignorants prétentions à plus ignorants qu'eux, ce qui n'est pas peu dire. Ils arborent des airs d'illuminés, rendent des ukases d'un air pâmé à de pauvres imbéciles, subjugués par tant de ''hault sçavoir'', encore plus pâmés qu'eux. De temps à autre, tombent de leur plume un livre mi-chair mi-poisson, ni frais ni faisandé, que personne ne lirait s'ils n'étaient vantés à grands coups de gueule dans une réclame payée . . . par l'auteur lui-même, qui y fait son éloge, vous pouvez m'en croire. A la lecture, ces oeuvres de quintessence se révèlent ni bonnes, ni mauvaises, ni trop bêtes, ni trop fines, ni trop savantes, ni trop obscurantistes. En somme, un vrai julep, écoeurant à force d'être édulcoré, aussi consistant qu'un banquet de colle. Absolument le type de ce qui se rencontre chez le charlatan: rien pour la consultation, mais à la porte un, deux, trois livres et un plateau. D'un geste décidé on tend les livres et le traitement ne devient efficace que lorsqu'on les emporte payés, bien payés. Quant à les lire, c'est une autre affaire.

Mais là n'est point mon véritable propos qui est de souligner l'importance d'un jugement rendu en France au sujet de la psychanalyse et qui admet implicitement la nécessité pour le psychanalyste d'être médecin.

Pour sa part le professeur Heuyer, de l'Académie de Médecine, va beaucoup plus loin. Pour lui, non seulement on doit être médecin, mais aussi psychiatre qualifié. ''Avant tout traitement, dit-il, il faut faire un diagnostic, tous les troubles mentaux ne relevant pas d'un traitement psychanalytique. Le trouble mental n'étant pas statique mais toujours évolutif, seul un psychiâtre expérimenté peut apprécier l'évolution d'un état mental pathologique au cours du traitement''. Et il ajoute, ce qui devient plus grave: ''Nous ples de catastrophes survenues pourrions apporter mille exemau cours de psychanalyses menées en dehors de tout contrôle qualifié: suicides de mélancoliques ou de délirants, tumeurs cérébrales traitées par psychothérapie''.

Sans avoir d'expérience psychiatrique, je n'ai pas été sans avoir à constater moi-même que des maladies organiques qu'auraient pu déceler des étudiants de deuxième année de médecine, venaient échouer dans mon service après des mois d'une fruste psychothérapie, évocatrice, vous le pensez bien, du cataplasme sur une jambe de bois, mais dangereuse.

Psychanalyse, psychothérapie, psychologie! Quel galvaudage ont subi ces mots depuis quelques années. A quel usage les a-t-on fait servir, grands dieux! Et pourquoi laisser au mains de tant d'incompétents notoires et reconnus des armes aussi dangereuses?

Il n'y a pas à dire, nous traversons une ère de ''toxicomanie psychalalytique et psychologique''. Quand le médecin sortira de sa léthargie, quand il secouera son apathie envers ces metteurs en scène qui tiennent du barnum et de l'hypnotiseur, le mal sera greffé aux quatre coins de l'être humain: cerveau, conscience, âme et corps. Encore une fois, il nous faudra guérir au lieu d'avoir prévenu. Ce ne sera pas faute d'avoir crié ''Feu rouge!''

Roméo BOUCHER

L'Alberta est considérée comme la province la plus mobile du Canada. On y compte en effet 10 véhicules moteurs par 33 citoyens alors que l'Ontario occupe le deuxième rang avec 10 véhicules moteurs par 37 personnes.

Innovation au C. N. R

MONTREAL, avril. — Le Canadien National se prépare à renseigner ses employés et ses clients sur les meilleures méthodes de chargement et de manutention des marchandises.

A cette fin, un wagon-marchandise avec paroi de verre, le premier du genre au Canada, a été dessiné et construit aux ateliers du réseau national à Montréal. Un côté du wagon est en plexiglass pour permettre aux préposés au chargement et aux équipes de trains et de gares de se rendre compte du résultat d'un chargement, d'un accouplement ou d'un emballage impropres.

Le wagon est chargé de colis factices et il circulera sur les lignes du Canadien National dans le but de réduire les dommages aux marchandises, et d'éviter aux expéditeurs qui en résultent.

Quoi de nouveau chez les Scouts canadiens

ASSEMBLEE A OTTAWA — Des représentants des dix provinces du Canada ont été invités à la quarantième assemblée annuelle du Conseil Général Canadien de l'Association des Scouts qui sera tenue à Ottawa, au Château Laurier, le 30 avril, sous la présidence de Rhys, M. Sale de Windsor, Ontario.

INVITATION DU BRESIL — Les Scouts brésiliens ont invité les Scouts canadiens à participer à un Camp de Patrouille ''International'' qui se tiendra à Sao Paulo, Brésil, du 27 juillet au août, 1954.

Cet ancien canon à boulets dont les miliciens du Canada se servaient à l'époque de Salaberry fut pour nos ancêtres un *gage de sécurité*. Mais son tir était lent, manquait de précision et ne portait pas très loin.

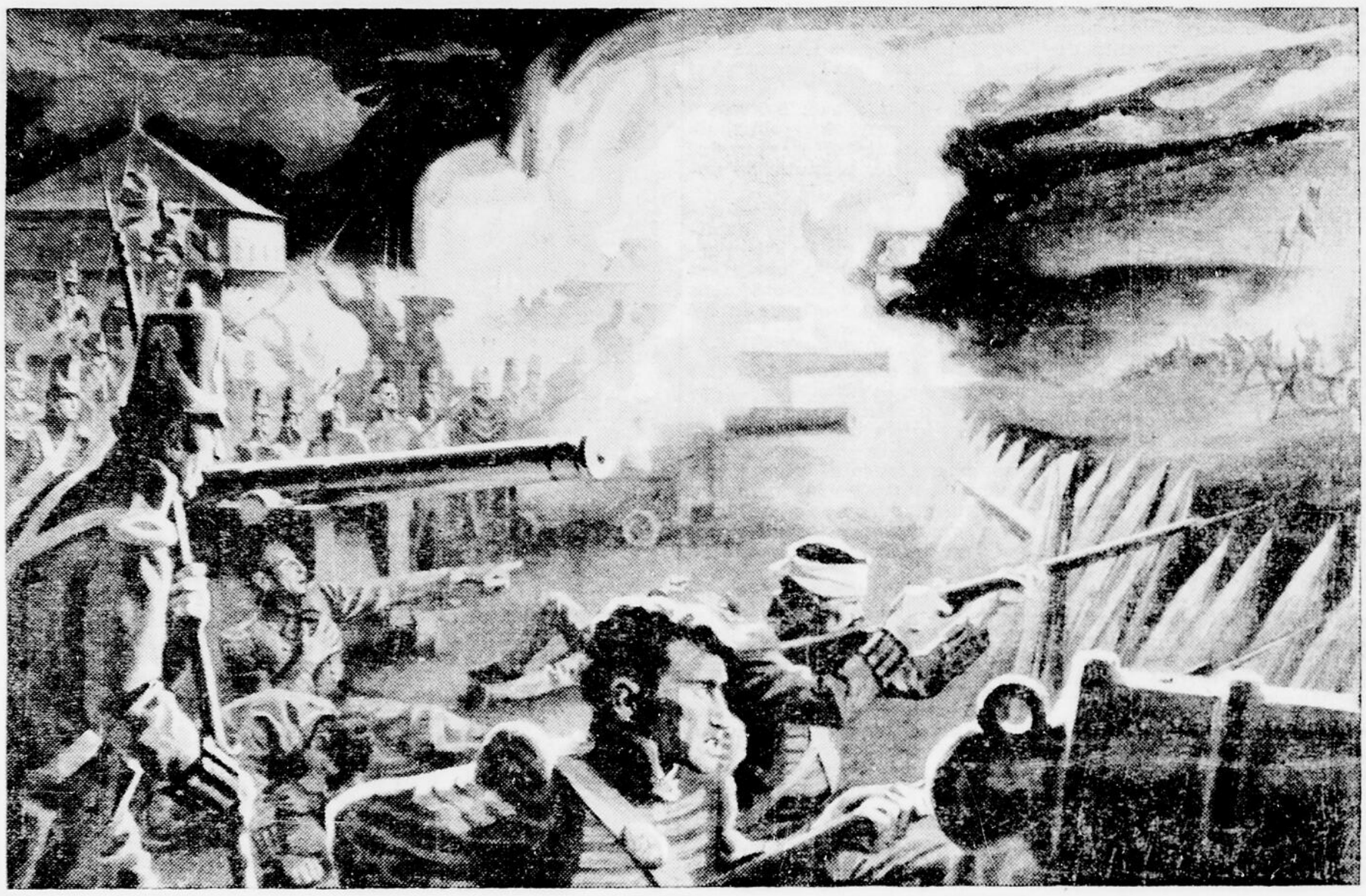

GAGE DE SÉCURITÉ

L'Armée canadienne se modernise sans cesse afin d'être prête à repousser toute agression. Son équipement perfectionné est un *gage de sécurité* pour nos familles.

Dans l'armée moderne du Canada, il y a place pour des jeunes gens éveillés qui sont disposés à servir leur pays tout en se taillant une belle carrière. L'Armée vous enseignera une spécialité technique pour laquelle vous serez bien paye; sans compter qu'elle vous fournira gratuitement la nourriture, le vêtement, le logement, les soins medicaux et dentaires, ainsi qu'une foule d'avantages.

Pour un emploi stable dans des conditions agréables, pour l'occasion de travailler avec l'équipement le plus moderne qui soit, pour une vie dynamique et fière au service de votre pays — enrôlez-vous dans *votre armée*.

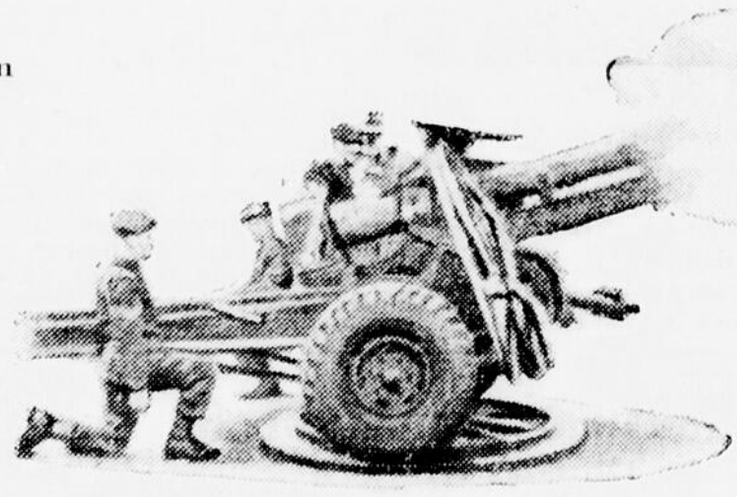

Le moderne canon pour obus de 25 livres, fabriqué au Canada, est une pièce robuste et précise qui peut tirer douze obus à la minute. Nos artilleurs lui doivent l'heureuse issue de nombreux engagements.

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS

VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 3, 3 Côte de la Citadelle, Québec. Tél.: 4-5940

ou

Centre de recrutement, Les Fusiliers du St-Laurent, Rimouski. Tél.: 3612

AL-85

ASA-8.

COIFFEURS
COIFFEUSES
BARBIERS
DEMANDES

TRANS-CANADA BEAUTY INDUSTRIES LTD
MONCTON, N. B.

Passage retour passé 300 milles remboursé.

L'HEURE ARTISTIQUE

Les grands artistes

LEONARD DE VINCI

"LE GENIE UNIVERSEL"

Né en 1452.
Mort en 1519.
A l'âge de 67 ans.

Léonard, fils naturel de Ser Pietro d'Antonio, naquit au village de Vinci, près de Florence. Il manifesta dès ses premières études une très vive curiosité d'esprit et un talent spontané du dessin. Introduit par son père dans l'atelier du peintre, sculpteur et orfèvre Andréa Verrochio, il réalisa bientôt des progrès rapides qui le mirent au-dessus de son professeur, au point que celui-ci subit son influence et peignit une "ANNONCIATION" que l'on peut qualifier de léonardesque.

De cette première période il ne nous reste qu'une seule oeuvre qui puisse avec certitude être attribuée à Léonard de Vinci "L'ADORATION DES MAGES"; encore ne fut-elle pas achevée. Ses tableaux ont souvent connu un sort lamentable: beaucoup furent seulement ébauchés, d'autres se perdirent, et il est difficile parfois de dire s'ils ont réellement existé, ou s'ils furent seulement préparés et abandonnés; enfin il en est qui se dégradèrent sous l'effet du temps et ne sont parvenus jusqu'à nous que méconnaissables. Mais les quelques pièces que nous possédons témoignent de l'un des plus grands génies artistiques que le monde ait connus.

En 1483, il quitta Florence, ou ses compatriotes ne lui offraient pas les moyens d'entreprendre les immenses travaux vers lesquels le portait son génie, et se rendit à Milan. A la cour de Ludovic Sfrza il put se consacrer à la peinture, a la sculpture et aux recherches scientifiques les plus variées, explorant le domaine de l'astronomie et celui de la dynamique. Vers 1484, il peingit, la "VIERGE AUX ROCHERS" et, de 1489 à 1497, la "CENE" ainsi que des portraits; il dressa également le modèle en plâtre d'une statue de François Sforza.

L'effondrement de Sforza et le déchainement de la guerre en Lombardie le forcèrent à fuir à Milan. De 1499 à 1515 il courut l'Italie à la poursuite d'un asile sûr, et d'un prix assez généreux pour assurer son existence matérielle et la liberté de ses travaux. Tour à tour, il résida à Venise, à Florence, en Romagne, au service de César Borgia, de nouveau à Milan sous la protection de Charles d'Ambroise, puis à Rome où l'amitié du frère de Léon X, Julien de Médicis, l'avait attiré. La "JACONDE" date de 1506, ainsi que "LA BATAILLE D'ANGHIARI" peinte sur les murs du "PALASSO VECCHIO" et détruite par l'humidité; de 1510 environ, la "LEDA" aujourd'hui disparue. Il poursuivit passionnément pendant ces années ses études de physique, de sciences naturelles.

Après la mort de Julien de Médicis, il suivit François Ier et vint terminer ses jours au château de Cloux, près d'Ambroise. Il est impossible d'assigner une date à son dernier grand tableau, "SAINT-JEAN-BAPTISTE".

A LA RADIO

"Mademoiselle Adélaide"

"Mademoiselle Adélaide", de François Jeantet, est un drame de famille dont la critique a dit qu'il était écrit dans le style de François Mauriac, par son âpreté et la richesse des caractères. C'est le drame d'une soeur qui a élevé un jeune frère, qui a renoncé à tout pour lui et qui ne peut admettre qu'il la quitte pour se marier. Et la pièce est le récit de la terrible lutte que se livrent et la fiancée et la soeur pour garder leur autorité et leur influence sur un garçon charmant mais un peu mou de caractère. Laquelle l'emportera ?

Jusqu'à la fin, on se le demande. Et, disait la critique, l'attention ne faiblit pas un seul instant pendant l'audition de cette oeuvre dramatique et puissante.

On pourra entendre "Mademoiselle Adelaide" au théâtre Ford le jeudi soir, 6 mai, de 8 h. 30 à 9 h. 30. Le théâtre Ford est diffusé sur les postes du réseau français de Radio-Canada et commandité par la Société Ford du Canada.

Visages et métiers pittoresques du Québec

Quelques silhouettes canadiennes

Une silhouette, c'est ce dessin un peu simple d'un profil en noir sur fond blanc. C'est encore un contour vague: on dit que se dessine là-bas la silhouette des montagnes. Ce portrait esquissé à coups de pinceau rapides, cette vue d'ensemble, sans trop de précisions, d'un être ou d'une chose, ce métier pittoresque évoqué soudain par quelques détails typiques, cette figure où ne se retrouve que les traits essentiels, ce sont là encore des silhouettes. Quelques lignes serrées d'un bon romancier et voici un personnage qui sort de la page en silhouette. Quelques images caractéristiques et bien choisies, rassemblées avec goût par un cinéaste de talent, c'est encore une silhouette.

Quelques images d'un cinéaste...

Au Canada où les métiers se diversifient à l'infini, et surtout dans le Québec aux mille traditions et aux charmants petits métiers, le cinéaste peut choisir à volonté les plus belles silhouettes.

Silhouettes... Celle de Monsieur Eusèbe, le bedeau, qui s'en va, le dos voûté, de l'angélus de l'aube à l'angélus du soir. Et pour ponctuer ce long intervalle, il y a l'église à nettoyer, le cimetière à défendre contre les herbes folles, le glas d'un vieil ami à sonner, puis les mariages, les sépultures, les baptêmes qui requièrent la présence de Monsieur Eusèbe...

Silhouette du vieux notaire qui déplore le départ de tous ceux qui meurent hélas! sans testament! Il sait, lui, qu'il aura à raccommoder les désunions de la famille... Silhouette du cocher qui recrée à coeur de jour, et à sa façon qui n'a rien de bien orthodoxe, l'histoire de Québec au bénéfice des Américains, des pèlerines, des amoureux et des vieilles dames... Silhouette du photographe qui fige, pour l'album de famille, la sagesse éphémère de l'enfance, le regard hélas! déjà fané de la jeunesse, la vanité étuiée de l'âge mûr et une dernière coquetterie de la vieillesse.

Silhouettes de l'éclusier d'un canal sans importance dans un fond de province, du nettoyeur d'aiguillages et de l'éternelle perspective de ses deux rails, celle du garde-moteur, bouc émissaire de tous les bilieux et de tous ceux qui se lèvent en retard.

Sous la rubrique générale *Silhouettes canadiennes*, l'Office national du film a réalisé de courts métrages de cinq à huit minutes. Ce sont de petits portraits qui s'intitulent respectivement: *Le Cocher, Le Bedeau, Le Notaire, Le Photographe, L'Eclusier, Le Nettoyeur d'aiguillages, Le Garde-Moteur.* A cette série on ajoute présentement la silhouette d'un chauffeur de taxi de Montréal, des femmes de ménage aux édifices du Parlement à Ottawa. Et toujours, on s'efforce de saisir la personne ou la tâche dans ce qu'elles ont d'essentiel, de pittoresque, de charmant, de poétique sans pour cela estomper les difficultés et les fatigues de leur lourd et long quotidien.

La minute littéraire.

"LA NATURE ET L'AME"

Avec Madame Aliette Audra une grâce nouvelle a fleuri dans la poésie française. Elle continue Francis James, mais avec un sens particulier de la nature dont on ne retrouve guère l'équivalent que chez les grands lyriques anglais: un Keats, un Shelly, une Elisabeth Browning. Une "enfance" éclaire ses chants. Les mots qu'elle utilise avant de se fixer sur la page ont reposé sur les vertes collines qu'eut aimé François d'Assise. Dans les intervalles de ses strophes on surprend un silence tout rempli de Dieu.

"LES HERBES HAUTES", "DU CATE DE LA NEIGE", "OU PASSENT DES SOUFFLES", "PRAIRIES", "VOIX DANS LE RENOUVEAU", autant de recueils de cette poétesse chrétienne qui semblent nous avoir été envoyée pour espérer au milieu des maux de ce monde dont elle eut largement sa part, et pour croire à la possibilité, dès ici-bas, d'une vie plus fraternelle.

La Suisse, l'Italie, l'Espagne revivent dans ses évocations, directement inspirées par de fréquents voyages, mais aussi la France et sa campagne dont elle jouit avec cette intensité que permet un fervent amour.

Avez-vous jamais vu fermer une persienne
Vous rehors, seul, tandis que la chambre s'allume ?
et vous éprouvez sans raison une amertume
de pauvre oublié, que personne ne survienne
pour vous dire: "Entrez chez nous jusqu'après la nuit".
Vous rêvez d'être l'hôte de ces inconnus,
d'apporter du silence au milieu de leur bruit.
Et vous repartez comme vous êtes venu.

Vous lui direz, si je mourrais, qu'elle a été
l'unique amour absolu, la fleur sans épine,
la plus belle moisson d'août qu'on imagine,
le lac très bleu, le soleil parfait de l'été.

Vous lui direz qu'elle fut ma seule pensée
même lorsque j'aimais d'autres coeurs dont l'amour
m'était rendu, que je parlais d'elle toujours
et que jamais je n'ai cueilli une pensée
sauvage au bord du chemin sans la lui offrir
tout bas. Vous pourriez dire que chaque voyage
fait sans elle a laissé de l'ombre au souvenir.
Et vous lui direz qu'elle pardonne à mon visage
d'avoir changé au cours du temps: car moi aussi
j'eusse bien voulu demeurer jeune pour elle.
Vous direz encore que tout est bien ainsi,
doucement, et que la vie eut été trop belle.

Aliette AUDRA.

Le tournoi international de musique

L'Eisteddfod international, un festival de chants et de danses qui se célèbre chaque année dans la petite ville galloise de Llangollen devient de plus en plus renommé comme les "Jeux Olympique de la Musique". Tous les ans, au mois de juillet, chanteurs et danseurs venus d'Europe et d'Amérique s'emparent de la ville. Un article du numéro de mai de Sélection du Reader's Digest raconte ce qui se passe à l'Eisteddfod international, trait d'union musical entre de nombreux peuples.

L'année dernière, plus de 2,000 personnes — hommes, femmes et enfants de 22 pays — se sont mesurées dans l'immense tente du festival; 130 choeurs, 30 troupes de danseurs, près de 100 solistes étaient au rendez-vous. Pas un seul professionel. Et si les prix en espèces étaient insignifiants, les concurrents emporterent quelque chose de bien plus précieux: un sentiment de chaude camaraderie à l'égard de leurs adversaires étrangers.

Vieux de sept ans, le festival de Llangollen vient en droite ligne de l'Eisteddfod royal et national, institution galloise qui remonte à près de 800 ans. — EISTEDD en gallois signifie s'asseoir; FOD a le sens de lieu. Associés, ces deux noms désignent une réunion de personnes assemblées pour écouter poètes, chanteurs et musiciens. Des centaines d'eisteddfods ont lieu chaque année au pays de Galles. A l'étranger, il s'en organise partout où vivent des Gallois.

L'Eisteddfod international de Llangollen est l'enfant spirituel, lit-on dans Sélection, d'un journaliste gallois de 40 ans, Harold Tudor. Durant la guerre, l'idée lui vint que grâce à la musique, seul langage compris de tous les peuples, on pourrait former un choeur qui ferait taire les canons pour toujours.

Un comité de ménagères, de professeurs et d'employés de magasin prend en main la question du logement des visiteurs, dont le nombre dépasse souvent 130,000. Ce n'est pas un mince problème pour Llangollen avec sa population de 3,000. Aussi doit-on convertir les écoles, les églises et les salles des syndicats en dortoirs et requisitionner tous les lits inoccupés à 20 milles à la ronde.

2,872 camps à la disposition du public

Le ministère de la Chasse et des Pêcheries vient de faire imprimer la nouvelle édition (1954) mise à jour du guide "Organisations Licenciées de Chasse et de Pêche".

La première édition de cette brochure avait été imprimée en 1947 selon le désir du ministre de la Chasse et des Pêcheries, l'honorable Camille-E. Pouliot, m.d., afin de servir de trait d'union entre les organisations licenciées et le grand public chasseur et pêcheur

Depuis lors, à chaque nouvelle édition, le nombre des organisations licenciées n'a pas cessé de croître et c'est ainsi que les chasseurs et les pêcheurs trouveront dans la nouvelle brochure les noms et adresses de 518 organisations licenciées qui exploitent dans la province 2,872 camps pouvant au total loger 10,046 personnes en même temps.

A la suite de la popularité sans cesse grandissante de la pêche au bar dans les eaux du fleuve St-Laurent, l'on a crû bon de consacrer une section spéciale à cette pêche et l'on pourra trouver dans la nouvelle brochure toutes les indications utiles à la pêche au bar ainsi que les noms et adresse des différents chaloupiers licenciés.

La brochure bilingue, présentée sous une couverture aux couleurs favorites des sportifs, comprend quelque 250 pages et est, dès maintenant, distribuée gratuitement à toute personne qui en fera la demande au Département de la Chasse et de la Pêche, Edifice "E", Hôtel du Gouvernement, Québec.

Aux 2,872 camps des organisations licenciées, il faut ajouter le nombre imposant d'hôtelleries et de camps que maintient le Département de la Chasse dans les Parcs des Laurentides, de la Gaspésie, de La Vérendrye et dans les Réserves de Chibougamau et de Mistassini, où les touristes aussi bien que le grand public trouveront une variété de logis et de camps à portée de toutes les bourses, ce qui accorde à notre province une situation unique au pays dans le domaine de la Chasse et de la Pêche.

Chasseurs, sus aux fléaux!

Pour les francs-tireurs, cette période de l'année offre peu de joie puisque la chasse d'à peu près tous les gibiers comestibles est prohibée. Néanmoins le vrai sportif trouvera de quoi chasser à son aise dans les districts agricoles.

Alors que le doigt chaud du printemps veut déjà se poser sur le pays, la chasse au renard offre bien des satisfactions, selon K. N. Morris, directeur de la Canadian Civilian Association, of Marksmen. Depuis quelques années, les renards se sont multipliés à upoint de devenir un réel fléau, surtout dans l'Est canadien. Les fermiers dont les volailles ont succombé aux deats de Maitre Renard auraient avantage à inviter des groupes de tireurs de la ville voisine à venir exterminer ces ravageurs, et les sportifs en seraient ravis.

Un groupe de chasseurs peut chasser le renard à l'aide de chiens spécialement dressés. Au chef de meute est dévolu le soin de poster ses hommes au bord d'un bois ou d'un marécage pour que chacun couvre un rayon de 25 verges. L'arme idéale et en même temps la plus sûre est le fusil de calibre 12 avec projectile BG. La carabine est à déconseiller en raison des dangers de ricochet des balles. Dès que les chiens aboient, c'est qu'un renard est en vue: soyez aux aguets! moitié du groupe: l'autre moitié

A défaut de chiens, postez la moitié du groupe: l'autre moitié remplacera les chiens et fera sortir le renard par ses aboiements. Après une heure ou deux, les "chiens" deviennent chasseurs, et les chasseurs les remplacent. Si vous chassez seul, utilisez une carabine .22, mais voyez bien à ce qu'aucune bête ou bâtisse de ferme ne soit dans votre champ de tir.

Dès le départ des neiges, les écureuils de terre, marmottes et corbeaux offrent bien des plaisirs aux chasseurs.

Pour être *toujours* bien rasé

LA CRÈME À BARBE

FORMAT RÉGULIER 45¢

La Crème à barbe Palmolive contient des huiles émollientes qui assouplissent le poil de la barbe jusqu'à l'épiderme; ainsi vous vous rasez de plus près et restez fraîchement rasé durant la journée entière. Votre apparence est soignée du matin au soir.

Son complément...

LA LOTION APRÈS LA BARBE

PALMOLIVE

...rafraîchit et adoucit la figure d'un matin à l'autre.

FORMAT RÉGULIER 75¢

Un ancien pilote, F. C. (Charlie) Eyre, a été nommé récemment surveillant général des relations industrielles d'Air-Canada. Il est entré au service de la compagnie en 1947 et a été en service sur les routes de l'Atlantique-Nord et des Antilles antérieurement à sa nomination. (Photo Air-Canada.)

1er Mai, fête chrétienne des travailleurs

Les travailleurs ont fait, dans plusieurs pays, du 1er mai une fête socialiste, voire communiste. Depuis quelques années une réaction s'est produite grâce surtout à la Légion de Marie ou l'Armée Bleue. Premier jour du mois consacré à la Vierge, il répugnait qu'on en fit une journée d'un caractère antichrétien. La transformation s'est produite dans plusieurs villes des Etats-Unis où de nombreux catholiques manifestent collectivement ce jour-là leur dévotion à la Vierge Marie. Ils la prient spécialement pour qu'elle enraye les progrès du communisme. Au Canada, quelques villes ont suivi cet exemple. Windsor, par exemple, organise diverses manifestations dont un cortège marial qui groupe plusieurs milliers de personnes. Et voici que Montréal — Ville Marie — entre dans ce mouvement salutaire. Les cinq groupements d'employés municipaux, ont décidé d'organiser pour le 1er mai prochain une grande manifestation religieuse que présidera S. Em. le cardinal Léger. Il faut souhaiter que cette entreprise réussisse et s'établisse dans d'autres villes canadiennes.

Ecole de la Marine à Esquimalt

Lorsque l'établissement de la Marine royale canadienne Venture ouvrira ses portes à Esquimalt en septembre prochain, les cadets de langue française recrutés en vertu du nouveau programme "L'Aventure" qui le fréquenteront recevront des instructions en français s'ils ne sont pas bilingues.

Le programme en question, annoncé par le ministre de la Défense nationale le 8 mars dernier, offre aux jeunes gens possédant l'immatriculation junior ou l'équivalent des brevets à court service de sept ans avec option d'entrer dans les cadres réguliers une fois terminée la formation initiale.

Les cours de mathématiques, de science et d'histoire seront donnés en français pour les élèves de langue française qui ne seront pas bilingues. On leur donnera également des instructions spéciales de conversation anglaise.

Le directeur des études sera le commandeur-instructeur George Amyot qui à l'heure actuelle occupe un poste similaire au Collège militaire royal de Saint-Jean, Québec. Le commandeur Amyot possède beaucoup d'expérience dans l'entraînement des officiers juniors et des marins de langue française, officiers et hommes, de la MRC.

Un ex-avocat de Québec, sera le premier lieutenant-commandeur du Venture, se trouvant ainsi troisième dans l'échelle de commandement de l'établissement. Il s'agit du lieutenant-commandeur Paul-Edouard Buisson, 37 ans, de Trois-Rivières, qui durant le second conflit mondial a fait la guerre anti-sommarine dans l'Atlantique-nord. Le lieutenant-commandeur est diplômé des universités d'Ottawa et de Montréal.

De 1946 à 1951, le lieutenant-commandeur a maintenu une étude d'avocat à Trois-Rivières, puis il s'est enrôlé de nouveau dans la Marine à Montréal. Il a été officier d'état-major aux divisions d'instructions navales de l'université McGill et de l'université de Montréal.

Le concours de bicyclettes Robin Hood

M. Laurenzo Parisé, de Gascons Ouest, comté de Bonaventure, est photographié au moment où il prenait possession de la magnifique bicyclette de style anglais qui lui a été offerte par la Compagnie Robin Hood. — Le jeune Parisé n'eut qu'à répondre à une question correctement pour être l'heureux gagnant de ce cadeau magnifique. — Le concours Robin Hood est facile à faire, chaque garçon ou fille peut facilement y prendre part et courir la chance de posséder une magnifique bicyclette. Chaque semaine, une simple question est posée lors du programme qui est diffusé le samedi, à 11 h. 30. On demande aux concurrents d'envoyer les réponses accompagnées d'une preuve d'achat Robin Hood et leurs nom, âge et adresse. Le tout doit être envoyé à "Concours Robin Hood", au soin du poste CHNC, New-Carlisle, Québec. — Que les jeunes n'oublient pas d'écouter le programme du Concours Robin Hood, cette semaine, pour pouvoir prendre part au concours en répondant à la question qui leur sera posée.

BILLET

"Une bonne leçon!"

Il vient de se passer un drame terrible chez mon ami Jean. Toute la famille y a pris part d'une façon ou d'une autre, mais en définitive, c'est le papa qui a gagné son point comme il se doit.

Et oui, imaginez que mon mari s'est avisé de prohiber à son fils l'usage de sa bicyclette et cela pour lui faire la leçon. Les petits frères et les petites soeurs ont intercédé, la maman a demandé un peu de clémence, mais Jean a prouvé encore une fois qu'un père ne doit pas seulement assurer le confort matériel de ses enfants mais aussi leur enseigner ce qu'ils doivent savoir pour réussir dans la vie.

Il y a quelques temps, le fils aîné de Jean obtint que son père lui achète un vélo afin de lui permettre de gagner quelque argent en livrant des journaux à domicile. Devant le désir de son fils de travailler, Jean ne put qu'accéder à sa demande et lui donna ainsi le moyen de se faire quelques dollars qu'il pourrait par la suite employer à sa guise pour ses menues dépenses.

L'usage de la bicyclette ne devait pas, il est bien entendu, être limité aux besoins du travail du garçonnet. On lui avait accordé le privilège de s'en servir pour aller à l'école, jouer avec ses compagnons, etc. Mais il n'en demeurait pas moins qu'il était propriétaire d'une bicyclette parce qu'il en avait besoin pour travailler.

Or, un jour, le petit abandonna son emploi de camelot. Il avait bien des raisons et de bonnes. Il lui fallait se lever trop à bonne heure le matin pour étudier ses leçons et faire ses devoirs, car après la classe il lui fallait livrer ses journaux. Au début, plein d'enthousiasme, il faisait ses devoirs d'école après le souper, mais cela voulait dire qu'il ne lui restait plus de temps pour jouer. Il avait donc pris l'habitude de jouer après le souper et d'étudier l'matin. S'il perdait quelques dollars durement gagnés chaque semaine, il y gagnait au change sa liberté durant les meilleures heures de la journée pour jouer avec ses copains, soit justement les quelques heures après la classe.

Plus de travail, plus de bicyclette, dit le père. Son usage en dehors du travail était un privilège qu'il lui fallait gagner. En ne voulant plus livrer des journaux, il perdait ce privilège. Il y eut bien des larmes, mais le père ne voulut rien entendre. Le petit allégua que tous ses compagnons possédaient un vélo et qu'il serait le seul de son groupe à n'en plus avoir. "Les arrangements des autres familles, cela les concerne", dit Jean.

Petit Jean a appris ainsi que certains avantages ne sont obtenus qu'aux prix de certains sacrifices. Il a appris que les privilèges peuvent être retirés aussi fa- à considérer ces privilèges comcilement qu'ils sont accordés, même si avec le temps on en vient me des demi-droits.

Aujourd'hui, petit Jean a repris son emploi de camelot et l'usage de sa bicyclette et lorsque ses compagnons déplorent qu'il ne puisse jouer avec eux, c'est en souriant qu'il répond: "On a rien pour rien! Moi, mes privilèges, je les gagne!".

Combien de gens dans la vie devraient se faire enlever leur vélo. Ce serait la meilleure leçon que l'on pourrait leur donner.

A. SAUMIER.

Vente de jeunes bovins à Waterloo

Le Club Ayrshire du district de Bedford annonce une vente à l'enchère de 35 génisses de race. Cet encan aura lieu auterrain de l'exposition de Waterloo, le 1er mai. L'âge des jeunes animaux choisis dans des troupeaux contrôlés et éprouvés, varie de 4 à 10 mois.

C'est la première fois que le Club de Bedford prend une telle initiative et l'on est fondé de croire qu'elle sera bien accueillie par les cultivateurs en quête de jeunes sujets d'élevage possédant les aptitudes voulues pour améliorer leur élevage.

45,000 possibilités d'études à l'étranger

Comme chaque année — et pour la sixième fois — l'Unesco publie "Etudes à l'étranger. — Répertoire international des bourses et échanges". Ce volume se présente sous une forme nouvelle et améliorée. Il contient des renseignements valables pour 1954-55 sur plus de 45,000 bourses de perfectionnement, bourses d'études et autres subventions pour voyages d'études. Ces bourses et subventions, offertes par des donateurs et des organisations de cent un pays et territoires, permettent de faire, dans une soixantaine de pays, des études portant sur presque toutes les branches du savoir; et les ressortissants de plus de cent pays et territoires peuvent en bénéficier.

Ce volume VI contient également un rapport établi pour la quatrième fois, par l'Organisation Internationale du Travail sur les échanges internationaux de stagiaires intéressés par une formation technique dans les domaines de l'industrie et du commerce. Le rapport donne les indications nécessaires sur 189 programmes d'échange organisés par 29 pays.

— UNESCO

EAUX POLLUEES

Les inondations du printemps entraînent souvent dans les puits des campagnes de dangereuses quantités de nitrates, ce qui peut causer de graves difficultés quand l'eau de ces puits rentre dans la formule d'un bébé et fait parfois "bleuir" celui-ci. Il ne sert à rien de faire bouillir l'eau. Cette eau de puits ainsi polluée ne fait pas de tort aux enfants plus grands ou aux adultes; mais on ne devrait jamais l'utiliser dans le régime d'un bébé. Quand il y a un enfant très jeune dans la maison, on conseille de faire analyser l'eau dont on se sert pour boire, afin de voir si elle est pure. Le danger disparaît, il va sans dire, quand l'eau provient d'un système de filtration municipal.

Contre la liberté

Il n'a pas fallu très longtemps, après tout, aux Anglais pour s'apercevoir que le socialisme mis en pratique ne les conduisait pas au Paradis sur terre. Comme la CCF au Canada aujourd'hui, le parti travailliste de M. Attlee ou de M. Bevan voulait se concilier les bonnes grâces des ruraux et leur faisait toutes sortes de promesses.

Et le jour vint où il y eut des syndicats de travailleurs agricoles.

L'un d'eux, un jour, demanda une augmentation de gages. Et elle lui fut refusé. Pour l'évidente raison, inavouée bien entendu, que le parti travailliste se maintenait au pouvoir surtout grâce au vote des citadins, que si le coût des produits agricoles augmentait à la suite d'une hausse des salaires, le travailleurs de la ville serait mécontent et le parti travailliste perdrait des votes. Ayant à choisir entre perdre des votes à la campagne et perdre des votes dans les villes, le parti travailliste décida de sacrifier les ruraux.

Vers le même temps, MM. Attlee et Bevan étant au pouvoir, les travailleurs agricoles du Royaume-Uni demandaient que fussent modifiés, sinon abrogés, des règlements édictés pendant la guerre, pour interdire à tout travailleur agricole de quitter la ferme sur laquelle il était employé, et le gouvernement refusait de se rendre à cette demande. Bien plus, il l'étendait à d'autres travailleurs, copiant ainsi un décret de 1351 qui, depuis, dans tous les manuels d'histoire, est cité en exemple comme l'extrême limite de la servitude jamais imposée au peuple anglais!

Près de 600 ans plus tard, on est revenu à cette limitation de la liberté de mouvement du citoyen. Et l'on ose dire que les socialistes vont de l'avant, sont progressistes, tandis que leurs adversaires des partis traditionnels seraient des rétrogrades!

Les destructeurs de la liberté sont à gauche, n'en doutons plus après de pareilles preuves! Admettons par ailleurs que les abus de pouvoir du régime socialiste de l'Angleterre étaient inévitables, voires logiques.

Quand un gouvernement prend sur lui de "planifier" et d'administrer la production et la distribution dans un pays, il doit en conséquence s'arroger tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution de ces plans. Il ne peut risquer d'échec, du moins s'il n'en dépend que de sa législation? Alors? Qu'on songe bien à tous les ennuis que pourrait nous valoir une expérience socialiste.

Ils partent pour Rome

MONTREAL, avril. — Dix membres de la Manécanterie des Petits Chanteurs de Granby ont quitté la Gare Centrale du Canadien National, ces jours derniers, pour un voyage de cinq semaines en Europe. Le groupe chantera à St-Pierre de Rome et profitera de son séjour outre-mer pour visiter Paris, Assise, Nice, Marseilles et Monaco.

VENTE — ACHAT
REPARATION

Machines et accessoires de bureau, caisses enregistreuses, machines à additionner, machines à écrire, horloges de temps, memiographes, etc.

Meubles de bureau tels que: filières 1-2-3-4-5 tiroirs, bibliothèque, bureau de toutes les grandeurs, chaises, etc.

Meubles et accessoires d'école, meubles et accessoires de cuisine.

Ecrire ou téléphonez à:

JEAN LAMBERT

St-Michel, Bellechasse
Tél.: 209

Vous magasinerez rafraîchie si vous faites une pause pour une Coke

Il y a une bonne raison pour laquelle des rafraîchissoirs rouges familiers se trouvent dans les magasins d'alimentation. Une pause pour un Coca-Cola glacé vous redonne de l'entrain—facilite les emplettes. Donc, la prochaine fois que vous magasinerez, recherchez le rafraîchissoir rouge et prenez un Coke. Et emportez-en un ou deux cartons chez vous . . . les jeunes en raffolent.

Vous vous fiez à sa qualité

BUVEZ Coca-Cola

Si délicieux quand vous magasinez . . . si pratique à emporter chez soi

Embouteilleur de Coca-Cola autorisé sous contrat avec Coca-Cola Ltée

P.-E. CHARBONNEAU,

Rue De la Gare. Tél.: 201 Montmagny.

"Coke" est une marque déposée

la Femme et ses secrets

EDITORIAL

★ ★

VOS RESPONSABILITES

Je lisais récemment dans un magazine français que la majorité des écoliers d'Europe qui fréquentent les institutions publiques ont non seulement quelques heures d'étude obligatoire à faire au lycée même, mais encore ils s'engagent à lire au moins un livre éducatif par semaine. Leur professeur leur demande ensuite d'écrire un résumé des faits saillants contenus dans les pages lues et alloue les points qui serviront, dans une certaine mesure, à les classer bons premiers ou derniers de la classe. Ainsi, ces enfants apprennent très jeunes à aimer la lecture. Ils s'habituent à passer des moments agréables en compagnie d'auteurs qui, dévoués à la jeunesse, deviennent une influence précieuse pour plus tard. Evidemment, les professeurs ont leur mot à dire dans le choix du livre devant être dévoré par l'élève. D'ailleurs, ces volumes sont classés par gradation; les plus faciles à assimiler étant distribués aux plus jeunes, les grands classiques étant réservés aux plus avancés.

Les parents, d'un commun accord avec les instituteurs, voient à ce que leurs petits goûtent pleinement ces lectures instructives et, au besoin, leur aident à comprendre parfaitement certains passages compliqués. Souvent, une heure de lecture, faite à haute voix, réconcilie le mioche avec un tel auteur ou l'encourage à poursuivre l'étude du livre en question jusqu'à la dernière ligne. Il est vrai que, dans ces pays que nous aimons — sans les connaître — les enfants voient rarement leurs parents s'asseoir ou se reposer sans avoir un livre à la main. On lit même sur la rue... dans le métro.. au restaurant... partout!

Et voici où je veux en venir: Vous tous, qui avez le bonheur de voir vos enfants étudier avec ardeur, prenez vos responsabilités à coeur. Encouragez leurs efforts, procurez-leur de bons livres de lecture et prêchez d'exemple. Vous verrez le bien que ces moments de détente procureront à toute la famille. De plus, ce lien nouveau rapprochera davantage vos enfants de vous. Incitez-les à fréquenter les bibliothèques publiques et, surtout, ne les laissez pas se délectr uniquement de "comiques", mais remplacez ces bouffonneries par du solide, de temps en temps. Leurs progrès scolaires se feront plus nombreux et leur intelligence s'éveillera plus vite au contact de ces puits de science, de vérité, de renseignemnts.

Rachèle de Serres.

Mois de Mai

Voici le moi de mai qui sourit dans la plaine
Et dans le jardin frais !
Les oiseaux turbulents chantent à gorge pleine
Dans les tendres bosquets.

Chantez, petits oiseaux: c'est le mois de Marie,
C'est le mois le plus beau !
Fleurs, multipliez-vous pour la Mère chérie
Qui nous sourit là-haut !

Elle penche son front sur toutes les misères
De notre humanité;
Sa main laisse tomber des grâces singulières
Sur notre pauvreté.

Disons-lui nos secrets, nos peines, nos souffrances,
Son âme comprend tout !
Les blessures du coeur, ses doigts légers les pansent
En des gestes si doux !

Soyons de vrais enfants auprès de cette Mère,
Car la simplicité
Gagne toujours son coeur et notre humble prière
Touche sa charité !

Avez-vous faim et soif d'amour et de justice,
De paix et de bonheur ?
D'humilité, d'espoir, d'ardeur au sacrifice ?
Allez boire à son COEUR !

Envoi de Miss T. Rhyeuse. *Millicent.*

Des asperges on déguste et la pousse et la tige

On raconte, qu'on recevait un jour un prince oriental à un grand dîner. Chacun sait que le protocole veut que les gestes de personnages très importants fassent loi. Il arriva qu'au début du repas des asperges furent apportées sur plat d'argent et déposées sur les tables. Sans hésiter aucunement, le prince prit de ses doigts une asperge, en mangea la tête et lança la tige derrière lui par dessus son épaule gauche. Tous les autres convives se crurent obligés d'en faire autant. Résultat: la nuée des serviteurs à l'attention pour de la table durent recevoir sans broncher la pluie des tiges d'asperges ainsi dédaignées par les convives. Morale: il eût mieux valut que le prince mangeât aussi les tiges. C'est d'ailleurs ce que nous faisons tous heureusement car les tiges d'asperges tendres sont délicieuses aussi.

Bien que ce légume ait acquis une haute réputation, il semble que l'asperge fraîche du printemps vendue en bottes sur nos marchés soit moins populaire

(Suite à la page 23)

CONSEILS A MA MIE

Savez-vous, madame, économiser vos forces ?

On entend souvent dire: "Quand j'ai fait ma journée, vous figurez-vous que j'ai encore le courage de faire de la culture physique? Quant à la faire au réveil, je n'ai pas le temps et cela me fatigue pour tout le reste de la journée".

Fort bien, admettons en gros la vérité d'une telle affirmation. Mais la culture physique est une discipline très large et très générale, dont le but ne consiste pas uniquement à acquérir des muscles saillants ou à être capable d'une souplesse de contorsionniste. Vous êtes fatiguée par votre journée, vous vous refusez à faire un mouvement de plus que ceux que vous impose votre activité normale. Nnous ne vous demandons pas un mouvement de plus; nous vous proposons même une économie de mouvements et, par conséquent, de fatigue.

De façon régulière, entreprenez le contrôle d'une suite d'actions que vous accomplissez tous les jours: votre toilette, par exemple. Vous allez vous appliquer régulièrement à accomplir les gestes nécessaires pour vous laver et pour vous habiller avec la plus grande économie de gestes, la plus grande souplesse et progressivement la plus grande vitesse ou au moins, la plus grande vitesse obtenue par progression et ne vous fatiguant point.

Vous avez observé vos mouvements, décomposé vos opérations, vous pensez constamment à l'enchaînement le plus logique des mouvements successifs et à la plus facile suite de gestes. Après une mise au point de quelques jours, d'une semaine ou de quelques semaines, vous utilisez la montre pour chronométrer toute "l'opération-toilette" et obtenir de jour en jour un petit gain de temps, sans autre effort que d'attention et d'harmonieuse célérité. Mais après quelques gains de minutes ou de secondes, vous ne progressez plus. Vous chronométrez alors trois ou quatre grandes phases de votre toilette et cherchez de nouveau à obtenir une simplification de gestes dans l'une ou l'autre de ces phases ou dans chacune d'elles.

La belle affaire, me direz-vous, même si je gagne un quart d'heure sur ma toilette. Ce ne serait déjà pas si mal, car un quart d'heure multiplié par 365 jours donne au bout de l'année... faites le calcul! Mais la question n'est pas là. L'économie de gestes que vous réalisez sur "l'opération-toilette" et qui doit vous donner plus de vitesse, moins de fatigue et plus d'efficacité, va porter ses fruits et faciliter par l'éducation du mouvement bien d'autres activités de la journée. Ce qui prouve qu'on peut se procurer une sensible économie de ses forces et de sa fatigue par la culture physique comprise comme l'application nécessaire à son bon maintien.

Les industries cherchant à économiser du temps, de la fatigue et à gagner de l'argent ne procèdent pas autrement.

LES NERVEUSES

Si vous appartenez à la catégorie des grandes nerveuses, prenez-en conscience et corrigez-vous. Mais si vous êtes lasse et que vous vous sentiez malgré vous, encline à une légère crispation permanente, sachez d'abord mettre vos nerfs au repos.

(Suite à la page 23)

- CHRONIQUE CULINAIRE -

La patisserie

par JACQUELINE LABRIE

L'art de la pâtisserie, si compliquée en soi, a cependant quelque chose qui récrée, qui charme, qui permet même de réaliser des bénéfices considérables. Pourquoi porter au pâtissier des revenus que la ménagère peut réaliser par ses mains habiles et son dévouement.

Est-il plaisir plus grand pour une jeune fille que de présenter, à l'occasion d'un anniversaire, d'une réunion de famille ou d'une circonstance spéciale, une pâtisserie délicate, savoureuse, d'apparence élégante, quelquefois même originale, pâtisserie confectionnée par elle-même pour les siens.

LA PATE BRISEE

Seulement quelques ingrédients sont employés pour faire une bonne pâte brisée: de la farine à pâtisserie, de la graisse ou du beurre ferme, du sel, de l'eau ou du lait froid, de la poudre à pâte.

CONDITIONS DE SUCCES: Choisir des ingrédients de bonne qualité, les mesurer exactement tels qu'ils sont indiqués dans la recette; les mélanger habilement, en manipulant la pâte le moins possible. Faire cuire la pâte dans un four à point.

PATE BRISEE OU A TARTES

1 tasse de farine à pâtisserie. — 5 c. à soupe de saindoux. — 1 c. à soupe de beurre. — 1 pincée de sel. — ¼ tasse d'eau froide.

Tamiser la farine et le sel dans un bol. Incorporer le saindoux froid et le beurre dans la farine à l'aide de deux couteaux, ou d'un mélangeur à pâtisserie, les coupant en morceaux, de la grosseur d'un pois. Le mélange doit former une farine grossière. Quand le mélange est à point, faire une fontaine, y verser graduellement l'eau froide, et à l'aide d'un couteau, former une boule qui ne colle ni aux mains, ni au bol. Laisser reposer au frais au moins 1 heure avant de s'en servir. Abaisser cette pâte pas trop mince, (⅛ pouce), la déposer à l'envers d'une assiette à tarte, couper la pâte à 1 pouce du bord, humecter cette partie d'un peu d'eau et replier. Vous aurez une croûte de tarte avec un bord double. Piquer la pâte avec une fourchette à différentes places pour l'empêcher de gonfler à la cuisson. Cuire à four 400° Farenheit.

NOTE. — Cette pâte est utilisée pour les tartes qui doivent recevoir une garniture. Exemple: tarte au citron, au chocolat, aux oeufs, à la vanille, au sucre, etc.

Prochaine chronique: *GARNITURES DE TARTES.*

ETIQUETTE

Que de juges sans toque, ni robe!

Serions-nous chargés de réformer le monde? A tort et à travers nous tranchons, décidons. Cet événement, nous lui attribuons telle cause. Cette parole ? C'est dans ce sens qu'il convient de l'interpréter. Cette querelle ? Nous avons vite fait d'y intervenir. Cette faute ? Nous lui infligeons un blâme sans réserve. Mais avons-nous en main tous les éléments de la cause ?

Connaissons-nous exactement les faits ?

On n'amène point un accusé devant les tribunaux sans avoir instruit son procès. Mais dans la vie courante on ne prend pas tant de peine.

Nous autres femmes, en particulier, cédons trop facilement à l'impulsion de notre sensibilité, à l'excitation de nos nerfs, à l'émoi causé par des "on-dit".

Réservons donc notre parole pour le moment où nous saurons exactement ce qui s'est passé.

Pas de circonstances atténuantes !

Certes, il y a des actes blâmables et toujours blâmables. Le vol, par exemple, est par lui-même une faute.

Mais si les actes paraissent mauvais, on ne peut condamner leur auteur sans savoir pourquoi il a ainsi agi: est-ce poussé par la misère? de mauvais conseils? le chagrin? quelque injustice ?

Ne portons pas notre verdict sans être complètement renseignées. Et peut-être ne le serons-nous jamais.

Connaissons-nous la nature de l'accusé ?

Il conviendrait de tenir compte du tempérament, de la santé, de l'hérédité, du milieu, de l'éducation reçue.

Certains nerveux, agissant sous la poussée d'impulsions violentes, commettent des actes qu'ils déplorent ensuite.

Certaines femmes, qui négligent la maison, sont des fatiguées que les travaux du ménage accablent.

Certains caractères bizarres, désagréables, valent mieux, au fond, qu'on pourrait le croire.

Portons un peu d'attention à tout ce qui peut éclairer nos étonnements et nous ne formulerons plus de jugements prématurés.

Que savons-nous de cette question ?

Ce ne sant pas toujours les personnes que nous jugeons, mais les questions d'ordre général.

Que d'arbitres de salon! Que d'experts ignorants! Que de femmes se prétendent bien informées, au courant de tout ! Que d'hommes soi-disant initiés aux secrets de la politique ou de la finance !

En réalité, nous savons peu de choses et nous le savons assez mal. Hésitons donc à émettre une opinion tranchante, à aligner des chiffres plus ou moins exacts, à faire des pronostics.

Remarquons combien nous paraissent peu solides les arguments ou renseignements des uns ou des autres lorsqu'ils parlent d'une question que nous connaissons à fond.

Conclusion: nous risquons d'être bien confuse si quelque personne compétente nous montre que nos dire étaient erronés.

Notre goût est-il parfait ?

Une nouvelle mode apparait: allons-nous aussitôt la déclarer laide et ridicule ?

Une oeuvre d'art nous déconcerte: la jugerons-nous sans beauté ? Un livre nous a ennuyées : cela prouve-t-il qu'il ne vaille rien ?

(Suite à la page 23)

* * * Savez-vous,

(Suite de la page 22)

Le mode de vie que les villes imposent, les sollicitations de toutes sortes imposées au système nerveux par le bruit, la vitesse, la nécessité d'accumuler des gestes multiples dans un minimum de temps, la variété des réflexes demandés par une vie trépidante, tout cela exige un effort, une tension nerveuse, supérieurs à ce qu'ils seraient dans le silence et dans la paix.

A vous de supprimer ce contact avec les appels extérieurs, c'est-à-dire d'imposer à vos nerfs un repos total. C'est le principe de la relaxation, qui est l'exercice de base du Hata Yoga, méthode d'équilibre et de maîtrise de soi pratiquée par les Hindous depuis de longs siècles. Silence d'abord, obscurité et immobilité totale, allongée sur le dos. Ensuite, relâchement un à un de tous les nerfs, jusqu'à obtenir une détente parfaite qui vous donnera une énergie neuve, remettra à votre service vos nerfs apaisés et disciplinés.

L'art de la respiration pratiquée à fond est également un exercice calmant. Après un travail fatigant, quelques longues inspirations provoqueront une détente salutaire. Petits moyens efficaces, grâce auxquels vous serez calme et disposée, prête à accueillir le monde extérieur et ses multiples manifestations. Vous serez aussi de celles qu'on aime... longtemps.

* * * Des asperges on

(Suite de la page 22)

chez nous que les asperges en conserve. Pourquoi? La saveur de ce légume frais a pourtant une finesse incomparable. D'une petite enquête poursuivie dans son voisinage par une des Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada, il ressort que plusieurs ménagères ne sa-re les asperges fraîches. Et bien, vent pas trop comment faire cuimaidame, c'est très facile et très court. Il suffit de casser la tige entre ses doigts, le plus près possible de la racine, à un pouce environ. Il peut aussi arriver parfois qu'on soit obligée de peler la dernière partie quand la surface est écaillée ou ligneuse. Ensuite on peut les attacher en botillons et on les cuit de préférence pointes en haut. Le bain-marie est tout indiqué à cet effet. On a qu'à en retourner la partie supérieure sur l'autre pour donner la hauteur nécessaire; ainsi les tiges cuisent dans l'eau bouillante salée, les pointes à la vapeur. Certaines personnes enveloppent les botillons dans un papier parchemin à cuisson. Cette méthode protège les pointes et permet aussi de cuire plusieurs légumes en même temps. Les asperges requièrent environ une quinzaine de minutes de cuisson.

On les sert avec des aliments à saveur douce afin de les garder en relief; c'est pourquoi on les recommande souvent nature c'est-un peu de beurre fondu, une sau-à-dire servies simplement avec ce hollandaise, une mayonnaise ou une vinaigrette.

Achat des asperges

Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada rappellent ici quelques caractéristiques des asperges de belle qualité pour guider la canadienne dans l'achat de ce légume frais.

Grosseur: de ½ à ¾ de pouce de diamètre à la base et longueur de 6 pouces environ.

Couleur: Les tiges doivent être vertes dan sune proportion de 85 pour cent de la longueur. Les tiges et les têtes difformes et tordues et les pointes cassées ne sont pas recommandées. Les asperges de belle qualité sont tendres, croquantes, vertes et sous une légère pression le paquet crépite. Des pointes légèrement entr'ouvertes indiquent un produit trop mûr.

Conservation des asperges

L'asperge ne se conserve que temporairement, c'est pourquoi on en prend bien soin de pouvoir l'utiliser en bonne condition. On peut en congeler ou en mettre en conserve. Pour l'usage journalier, on peut les garder au frigidaire au plus une semaine. A son défaut, on les place dans un endroit frais, à l'abri des courants d'air, plongées en partie dans un récipient d'eau froide. En résumé, comme les autres légumes, pour se conserver l'asperge a besoin d'air et d'eau.

Un achat judicieux, une conservation parfaite permettent à la ménagère de servir des asperges délicieuses, à saveur printanière. Le printemps sur vos assiettes, Mesdames!

BOOM!... Une charge de dynamite brise l'embâcle de billes et le bois de pulpe flottant commence son voyage vers les moulins de pulpe et papier. Récolté selon une production soutenue de plans d'aménagement de la forêt, quelque dix millions de cordes de bois de plupe flottent vers la sortie des bois annuellement pour alimenter l'industrie du papier de plupe au Canada, vieille de 150 ans. Ce bois deviendra de la plupe pour tous genres de papiers, carton, rayonne, pellicules pour photographies, cellophane, et d'autres produits utilisés au pays ou à l'étranger. Directement et indirectement, les opérations de la plupe et du papier fournissent un dollar sur huit, dans le revenu de chaque Canadien

(Photo par MALAK, Ottawa)

* * * Que de juges

(Suite de la page 22)

Quand une nouveauté se présente à nous, prenons le temps de l'examiner, de l'analyser.

Avons-nous reçu mission de juger?

Difficile à soutenir, ce rôle.

Un peu d'humilité: nous ne sommes ni assez savantes, ni assez bonnes pour nous ériger en juges rigoureux.

Un peu de charité: le blâme risque de rejeter plus fort vers l'erreur celui qui en est l'objet.

Un peu de patience: tôt ou tard, la lumière se fait.

Mettons nos lunettes roses

Si nous avons donc envie de juger sévèrement, faisons une pause.

Mettons sur nos yeux, non pas ces terribles lunettes noires, mais de jolies lunettes roses: nous jugerons avec modération et bonté.

Il est une grave parole dans un livre que ceux-là mêmes qui le vénèrent oublient trop souvent: "Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés".

Berthe Bernage.

QUESTIONNAIRE CANADIEN...

1. Combien de gouverneurs généraux se sont succédés à Ottawa depuis la Confédération?
2. Le Canada occupe-t-il le 9e, 2e, ou le 14e rang pour sa consommation per capita d'acier.
3. En quelle année fut complété notre premier chemin de fer trans-continental?
4. Le nouveau programme universel de pension de vieillesse du Canada est-il entièrement défrayé par la taxe de pension de vieillesse de 2 pour cent?
5. Il y a vingt ans, l'ouvrier de manufacture canadien travaillait en moyenne 51.5 heures par semaine. Combien d'heures travaille-t-il aujourd'hui?

REPONSES

1. Dix-huit.
2. Le second.
3. Le Canadien Pacifique en 1855.
4. Non, on a dû lui suppléer en puisant à même les fonds généraux.
5. 44.4 heures.

Voilà une AUBAINE!

Savon de Beauté . . .

COLGATE

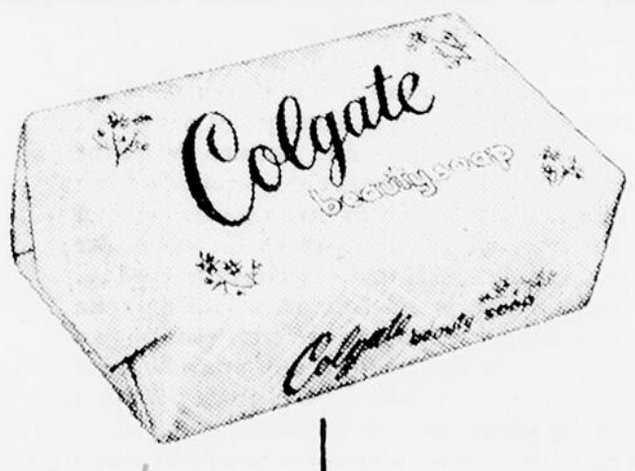

FORMAT RÉGULIER

3 POUR 27¢

FORMAT GÉANT

2 POUR 27¢

Aide à conserver votre épiderme

FRAIS . . . CLAIR . . . DOUX!

Emballage spécial — Quantité limitée

GRATIS BOL DE PYREX

grandeur 6 pouces

RIEN À ENVOYER!

Un bol de Pyrex bleu pâle se trouve maintenant dans chaque boîte—format géant—de savon en flocons Princess. Ce joli bol utile est garanti résister à la chaleur. Faites-en une collection.

Ce bol vous est offert gratuitement pour vous faire essayer Princess—le savon pur en flocons, qui rend le linge d'un blanc moelleux . . . Il est si doux qu'il peut aussi servir au bain du bebé!

Dès aujourd'hui, procurez-vous une boîte—format géant—de savon en flocons Princess qui contient un bol de Pyrex, gratis!

OCTAVE MIRBEAU, dramaturge français, donna ce titre à l'une de ses pièces, en 1904. Ce titre humoristique est devenu l'un des grands slogans du XXe siècle.

Cette réclame fait partie d'une série publiée par

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Il ne faut vivre qu'une journée à la fois

"Evitez toute tension cérébrale dans l'accomplissement de votre tâche, en faisant une chose à la fois", dit le docteur Walter C. Alvarez dans un article paru dans le FAMILY DOCTOR, publication officielle de la British Medical Association. Le docteur Alvarez est professeur de médecine à l'Institut Mayo.

"L'une des grandes erreurs de la vie aujourd'hui, écrit ce praticien, et l'une des grandes causes de nervosité c'est le travail que l'on fait sous tension".

Le docteur Alvarez ne recommande pas de mettre de côté tout travail ardu mais il recommande tout simplement de savoir s'y prendre pour l'accomplissement sans se morfondre.

Il cite un nombre assez grand d'exemples de personnes qui ont appris comment prévenir toute tension nerveuse sans pour cela, diminuer son rendement de travail.

Il cite le cas d'un caissier de banque qui perdait tout contrôle de ses nerfs chaque fois que sept personnes s'alignaient devant son guichet. "Je lui fis remarquer un jour", dit le docteur, qu'il ne pouvait se débarrasser d'un client qu'un à la fois." Pourquoi alors, ne pas simplement faire ça et ne pas perdre son temps et perdre ses nerfs à songer à tous les autres à la fois?

Un autre moyen d'épargner son énergie c'est de ne pas faire subir aux autres sa mauvaise humeur, ses ennuis et autres déficiences de caractère.

On demandait un jour au comédien Will Rogers ce qu'il ferait s'il n'avait que cinq jours à vivre. Il répondit qu'il se contenterait de ne vivre qu'une journée à la fois.

L'indispensable sens

Des cinq sens dont Dieu nous a dotés, la vue est très certainement celui qui pour nous tous a le plus de valeur pratique, est le plus enrichissant. Aucun des quatre autres ne peut le remplacer, n'étant, en réalité, que les compléments de la vue.

Il est normal, et général aussi, qu'un enfant, dès sa naissance, soit entouré des soins les plus minitieux et les plus attentifs, il est non moins courant qu'un adolescent le soit aussi de toutes façons, et qu'un adulte lui-même ne néglige rien, reconnaissons-le, pour jouir pleinement d'une bonne et durable santé

Mais perçoit-on suffisamment à l'importance primordiale du sens le la vue?

Si l'ouie, l'odorat, le toucher ou le goût d'un enfant, d'un adolescent, d'un adulte montraient des déficiences, tout son entourage s'en inquiéterait ou il s'en inquiéterait lui-même grandement. Et de cette inquiétude naîtrait immédiatement les soins indispensables.

En va-t-il ainsi de la vue?

Si un enfant parait ne pas voir, il est logique, certes, qu'immédiatement on s'inquiète et que l'on fasse tout ce que la science permet pour le faire soigner comme il convient. Un adolescent et un adulte qui ne voient presque pas sont l'objet également de tous les traitements voulus.

Mais chacun peut-il reconnaitre en toute conscience, avoir fait tout ce qu'il fallait pour être certain que l'enfant qu'il aime pourtant plus que tout au monde, dont il est responsable et dont il veut cependant le succès et le bonheur, possède une vue normale, ne souffre d'aucun trouble visuel, jouit en un mot pleinement du sens de la vue?

Il y a là pour les parents obligation absolue, dès que leur enfant a atteint l'âge de trois ans, de lui faire subir, chez un bon optométriste, un examen minutieux des yeux.

L'ont-ils fait, le font-ils?

La Ligue du Bien Etre Visuel Incorporée, 1369 rue du Parc Lafontaine, Montréal, P. Q. offre de répondre gratuitement et par lettre personnelle à toutes les questions qui lui seront posées sur des sujets visuels.

LE BIEN ETRE VISUEL

Les loisirs à l'intérieur et les yeux

Il est reconnu que les troubles visuels sont au deuxième rang parmi les problèmes de santé du Canada et que, si deux adultes sur trois portent déjà des verres, il est bien probable que des milliers d'autres en auraient besoin.

Trop de grandes personnes, et bien plus encore beaucoup trop d'enfants, paraissent ne pas savoir, ne pas même se douter des déficiences visuelles dont ils sont atteints.

L'hiver durant, les loisirs sont surtout occupés à l'intérieur. Or, si la télévision et le cinéma, dans des conditions normales, ne causent pas de tort à la vue de ceux qui en sont amateurs, il faut cependant reconnaitre que le cinéma ,tout autant que la télévision font découvrir très vite les troubles visuels qui pouvaient exister antérieurement. C'est peut-être là, en réalité, un de leurs bons effets.

Pour éviter la fatigue visuelle révélée par la télévision ou le cinéma, il faut, cela va de soi, corriger ces troubles, soumettre ses yeux à l'examen d'un optométriste, dès les premiers symptômes.

Il est nécessaire aussi de ne pas oublier que l'abus de la télévision et du cinéma, aussi bien, du reste, que l'abus de la lecture, ou chez les femmes, de la couture, de la broderie, ne peuvent exister impunément, même avec les capacités visuelles les plus grandes, la capacité de la vue la meilleure ne résiste pas aux abus prolongés. Il est infiniment préjudiciable toujours d'user exagérément de ses yeux, d'en abuser, et de s'efforcer de voir ou d'appliquer son effort visuel, de trop loin ou de très près, ou dans un éclairage anormal.

La Ligue du Bien Etre Visuel Incorporée, 1369 rue du Parc Lafontaine, Montréal, P. Q. offre de répondre gratuitement et par lettre personnelle à toutes les questions qui lui seront posées, sur des sujets visuels.

SAVEZ-VOUS QUE

LE PRESIDENT MONDIAL DES SCOUTS DE L'ARMEE DU SALUT, SE RETIRE — Le Général Albert Orsborn, Président mondial des Scouts de l'Armée du Salut, a annoncé son intention de se démettre de sa fonction de Général de l'Armée du Salut le 30 juin, 1954.

CHARITE SCOUTE AUX ENFANTS ESQUIMAUX — Le Rév. Donald B. M. évêque anglican de l'Artique, qui fait actuellement une tournée de 16,000 milles en avion dans son vaste diocèse, distribue aux enfants esquimaux les premiers de quelque 2,500 jouets, cadeaux des Scouts de Montréal, qui — comme ils le font tous les ans — ont recueilli ces jouets et les ont réparés à leur "Centre scout de réparation de jouets".

Grande vogue des excursions du C. N. R.

MONTREAL, avril. — M. J.-A. Breau, agent général du service des voyageurs du Canadien National, a dit récemment que plus de 2,000 Montréalais avaient quitté la métropole dans des trains du Canadien National, le soir du jeudi saint, pour aller passer la fin de semaine de Pâques à New-York.

Des milliers de demandes avaient été reçues par le Canadien National au sujet de leur excursion à New-York et un record a été établi en cette fin de semaine de Pâques.

La première excursion "Maple Leaf" organisée à New-York a attiré quelque 850 personnes qui se sont rendus dans la métropole américaine pour la parade de Pâques.

Un autre groupe de quelque 850 Montréalais avaient réservé des places par l'entremise d'agences de voyages et une troisième section du "Washingtonian" avait été mise à la disposition de ces voyageurs.

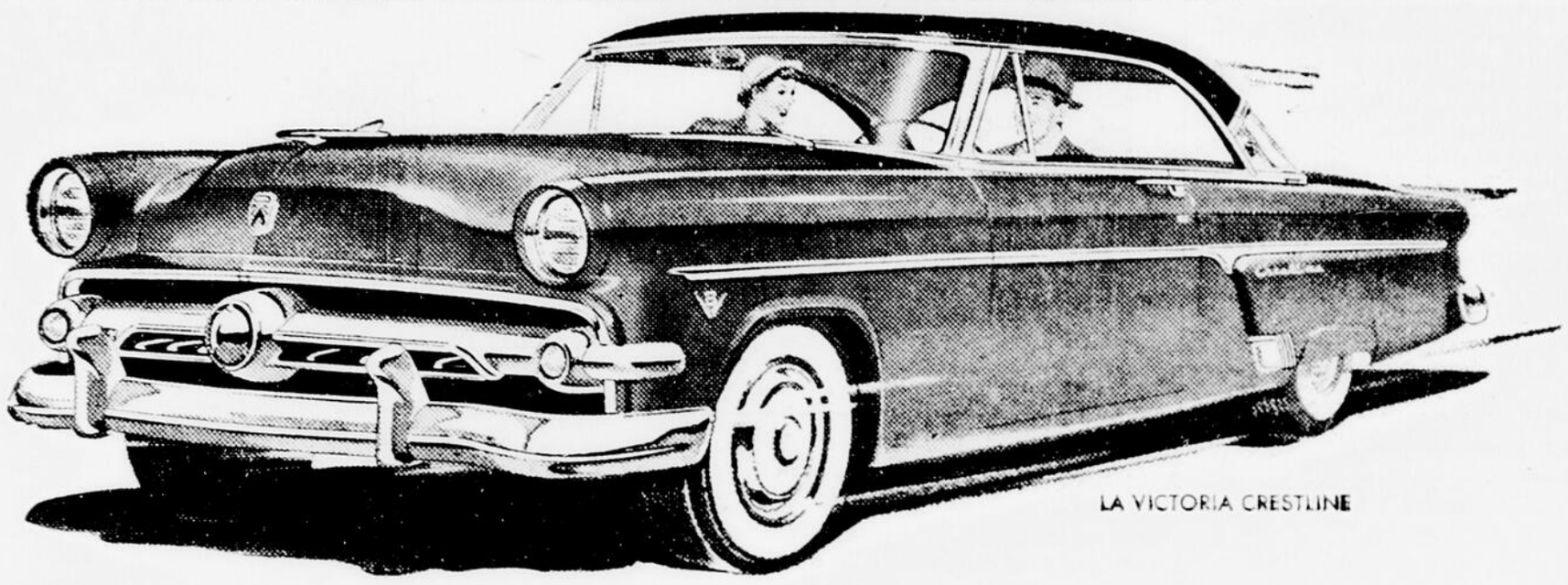
LA VICTORIA CRESTLINE

ESSAYEZ LA FORD V-8 AVANT DE FIXER VOTRE CHOIX

CONDUISEZ UNE FORD
avant d'acheter toute voiture neuve.

C'est au volant que vous constaterez la souplesse et la fougue de son puissant moteur V-8 — le meilleur et le plus efficace jamais construit pour la Ford! C'est au volant que vous constaterez comme le roulement de la Ford est doux, confortable et sûr . . . supérieur à bien des points de vue au roulement de voitures beaucoup plus chères. Voyez comme les spacieux sièges, rembourrés de caoutchouc mousse, sont confortables . . . comme les intérieurs sont luxueux et harmonieux. Rendez-vous compte enfin de la facilité de conduite, de l'aise que procurent la servo-direction *Master-Guide*, les servo-freins à action rapide et sûre, et la célèbre commande *Fordomatic*. Conduisez une fois une nouvelle Ford, et vous conviendrez sans hésitation que c'est bien "la voiture qui vaut le plus" au Canada.

CONDUISEZ UNE FORD
et vous serez convaincu!

En effet, ce n'est qu'après l'avoir conduite vous-même que vous aurez la preuve de l'excellence incomparable de sa performance, de la supériorité incontestable de son moteur V-8. Comparez la Ford, point par point, détail par détail, à toute autre voiture de même catégorie, et — nous en sommes sûrs! — vous choisirez la Ford! Le vendeur Ford vous invite cordialement à faire une promenade d'essai. Rendez-vous sans tarder à sa salle d'exposition . . . voyez la nouvelle Ford . . . puis allez faire une promenade au volant de cette voiture merveilleuse. Si vous le préférez, vous pouvez aussi téléphoner et on conduira une nouvelle Ford à votre porte. Conduisez une Ford, et voyez pourquoi *seule une* V-8 est vraiment moderne!

(Certains des dispositifs et des accessoires illustrés ou mentionnés sont standard dans quelques modèles et facultatifs moyennant supplément dans d'autres.)

Elle vaut plus à l'achat...
et vaut plus à la revente!

LE VENDEUR AUTORISÉ FORD VOUS INVITE À *essayer la FORD sur la route*

Legendre Automobile Inc.

ROUTE TRANS-CANADA. — MONTMAGNY.

LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION PORTENT L'EMBLÈME A-1 — VOYEZ UN VENDEUR FORD